

AUJOURD'HUI

C.E. DAIGNEAULT  
DEPT. DES ACHATS  
ED. MONTREAL  
ISEM. - OSAM.



LORD HOME DEVIENT SIR ALEXANDER, c'est-à-dire premier ministre de Grande-Bretagne en remplacement de M. Harold Macmillan, son protecteur et ami. Pair du royaume, lord Home devra abandonner son titre de noblesse pour diriger le gouvernement. Il se fera donc simplement appeler sir Alexander Douglas Home. Il était jusqu'ici secrétaire aux Affaires étrangères.

## Lord Home succède à Harold Macmillan

LONDRES. (Reuter, PC, AFP) — Acceptant l'avis de M. Harold Macmillan, la reine Elisabeth a chargé aujourd'hui lord Home, ci-devant secrétaire aux Affaires étrangères, de former un nouveau gouvernement.

La nouvelle a été annoncée dans un communiqué officiel après que lord Home eut été convoqué au palais de Buckingham, où il a eu une entrevue de 37 minutes avec la souveraine. Le communiqué disait :

"La reine a reçu le comte de Home en audience et l'a invité à former le gouvernement". Précédemment, la reine s'était rendue à l'hôpital Edward VII pour s'entretenir avec M. Macmillan, où le premier

ministre sortant est hospitalisé depuis 10 jours, créant ainsi un précédent et une forte surprise. On sait que la reine, qui attend un enfant, avait décidé il y a quelque temps de renoncer à toute sortie.

La souveraine a accepté la démission de M. Macmillan exactement huit jours après la publication par le premier ministre d'une lettre adressée au parti conservateur, dans laquelle il faisait connaître son intention de se retirer avant les prochaines élections britanniques.

### Déception chez les Tories

Le choix de lord Home a causé une certaine surprise et beaucoup de déception au sein du parti conservateur, notamment chez les partisans de M. R. A. Butler, le vice-premier ministre, qui ont multiplié les manœuvres de dernière heure pour le garder dans la course. La décision constitue un triomphe personnel pour M. Macmillan, dont l'antipathie envers M. Butler est bien connue. Quant à M. Butler, il voit ainsi lui échapper la deuxième fois le poste politique le plus élevé de la nation. En effet, lors de la crise de Suez, il y a près de sept ans, on s'attendait que M. Butler succéderait à sir Anthony Eden, mais il fut écarté au profit de M. Macmillan.

Toutefois, malgré la déception de certains candidats à la succession de Macmillan et de leurs partisans, on s'attend que les conservateurs resteront maintenant les rangs derrière leur nouveau chef en cette année pré-électorale. On s'interroge toutefois dans les milieux politiques sur les réactions de M. Butler.

### Le remaniement

La mission dont la reine a chargé aujourd'hui lord Home lui permettra de choisir librement ses collaborateurs et la

Voir LORD HOME en page 2

# Ordre aux marins de quitter les navires

Les marins du Syndicat international des Gens de Mer ont amarré leurs navires à double tour, à midi, dans le port de Montréal, et n'y remonteront pas avant d'avoir convaincu le gouvernement d'écarter la menace de la tutelle. Ils veulent marcher sur la capitale, lundi.

### La marche massive a pour but de protester contre la mise en tutelle par le gouvernement, pour les trois prochaines années, de cinq syndicats maritimes canadiens. Le gouvernement a adopté la mesure recommandée par la Commission royale d'enquête Norris, dans le but d'opérer un nettoyage au sein même du syndicalisme maritime et dans le but également de mettre un terme aux actes de violence sur les Grands Lacs.

M. Hal C. Banks, président du SIM au Canada, n'a pu être rejoint immédiatement. Plus de 95 pour cent des bâtiments battant pavillon canadien sont composés d'équipages dont les membres sont affiliés au SIM.

Les instructions transmises aux marins ordonnent à ces derniers de quitter leurs navires à compter de midi aujourd'hui, de sorte que dès samedi midi, la navigation serait complètement paralysée dans le port de Montréal.

Les marins ont été invités d'être présents à Ottawa lundi. Ils voyageront par train, par autobus, par avion ou en automobile.

### A Vancouver

Les membres du même syndicat à Vancouver ont reçu un ordre semblable. La grève doit paralyser toute l'activité portuaire de la côte Ouest. Le vice-président canadien du syndicat pour l'Ouest du Canada, M. Rod Heinekey, a déclaré ce matin qu'un nombre de 200 à 300 membres doivent quitter Vancouver aujourd'hui en destination de la capitale fédérale.

Le SIM compte 1.500 membres environ en Colombie-Britannique, ce qui couvre environ la moitié de l'effectif des marins dans cette province.

Si l'ordre de grève est suivi comme le prévoient les dirigeants syndicaux, il se pourrait que près des 10.000 des 14.000 membres du syndicat se retrouvent devant la Tour de la Paix.

Les répercussions de cet arrêt de travail seront très considérables sur l'économie du pays. C'est pourquoi il n'est pas présomptueux de croire que le gouvernement fédéral prendra des mesures très strictes pour que le conflit ne se prolonge outre mesure.

(D. M.) — Une nouvelle entorse à la transaction du blé entre le Canada et la Russie se produit aujourd'hui avec l'arrêt de travail des marins des Grands Lacs.

A peine cinq jours après le règlement de la grève des débardeurs dans les trois principaux ports du St-Laurent, grève qui paralysait particulièrement les livraisons de blé vers l'étranger, voici que l'acheminement des céréales de l'intérieur du pays aux ports fluviaux s'arrête à son tour.

Toute circulation maritime sera pratiquement arrêtée dans le port de Montréal.

Voir MARINS en page 2

## Le Sénat approuve la tutelle

OTTAWA. (PC) — Le Sénat a finalement approuvé le projet gouvernemental de mise en tutelle des syndicats maritimes canadiens en dépit de l'intervention de dernière heure d'un sénateur conservateur, qui s'est opposé à cette mesure en raison de la menace qu'elle fait peser sur le transport des céréales des Grands Lacs.

Avant de prendre force de loi, le projet doit recevoir la sanction royale et être proclamé par le cabinet.

Le sénateur conservateur Gratton O'Leary, d'Ontario, voit dans la mise en tutelle une mesure "autocratique" et un danger précédent que le gouvernement pourrait un jour invoquer pour s'emparer du contrôle de banques, de compagnies d'assurance, d'industries ou de journaux.

Le sénateur Ralph Horner, agriculteur de Saskatchewan, s'est également opposé à la mesure et a tenté d'obtenir que son approbation soit reportée à six mois parce que, a-t-il dit : "L'entente des craintes quant à ce qui surviendra à notre blé de l'Ouest".

Sa motion a été jugée irrecevable et la Chambre haute a adopté la mesure. Plus tôt, la mesure avait subi la deuxième lecture sans qu'il y ait de l'opposition exprimée par le sénateur O'Leary.

Aux termes de la mesure, le gouvernement a le pouvoir de procéder à la nomination de trois curateurs qui exerceront un plein contrôle sur les cinq syndicats maritimes canadiens, y compris le Syndicat international des marins, organisation indépendante.

La mise en tutelle a pour but de parer à une "situation d'urgence" dans la voie maritime du St-Laurent en restaurant la démocratie au sein du SIM

et en mettant fin à ce que le commissaire-enquêteur fédéral a appelé la dictature sans loi, corrompue et violente exercée par Hal Banks, président du SIM sur les marins et les armateurs.

Le sénateur O'Leary a dénoncé la mesure parce que, selon lui elle donne des pouvoirs absolus aux trois curateurs, dont les décisions sont sans appel. "On ne saurait trouver une mesure plus autocratique dans l'Etat le plus totalitaire".

Disant que ce projet de loi constitue "un accroc au bon renom du Canada", il a déclaré qu'on devrait plutôt recourir à l'application rigoureuse de la loi en vue de mettre un frein aux actes de violence, aux voies de fait et aux manœuvres d'intimidation tels que le juge T. G. Norris les a exposés dans le rapport qu'il a remis au gouvernement fédéral en juillet dernier.

## Conciliateur de Québec à l'hôpital Ste-Justine

QUEBEC. (par J.M.) — M. Carrier Fortin, ministre du Travail, a envoyé hier un conciliateur afin de voir s'il y aurait possibilité de remédier immédiatement à la situation créée par les 250 infirmières de l'hôpital Ste-Justine de la métropole, qui ont cessé de travailler avant-hier pour "étudier".

La législation de la province interdit au personnel des services d'utilité publique de faire la grève. Les garde-malades ont quitté leur poste pour participer, au Centre Maria Goretti de Montréal, à des "journées d'études" qui se poursuivront tant que la direction de l'institution hospitalière ne tiendra pas compte des revendications des jeunes filles. Selon que l'on considère, oui ou non, le geste de ces infirmières comme un arrêt de travail "concerté", il s'agit ou il ne s'agit pas d'une "grève illégale".

M. Carrier Fortin lui-même ne s'est pas prononcé sur la légalité ou sur l'illégalité de l'attitude des garde-malades; il a refusé de formuler tout commentaire.

### A l'hôpital

Le Conseil d'administration de l'hôpital Ste-Justine pour les enfants regrette infiniment le geste des 250 infirmières qui ont décidé, mercredi dernier, un arrêt de travail concerté. On sait que les infirmières se

plaignent, entre autres choses, d'une distribution inadéquante des tâches auprès des enfants qui leur sont confiés.

L'administration de l'hôpital, sans jeter aucunement le blâme sur les infirmières, déplore cependant la situation présente tout en rassurant les parents des enfants, et le public en général. On insiste sur le fait que tous les services hospitaliers que réclament les enfants, surtout les cas plus graves et d'urgence, sont donnés par un personnel qualifié.

La situation, sans être catastrophique, a nécessité cependant une organisation nouvelle pour faire face aux problèmes.

— On a renvoyé les enfants qui ne réclamaient pas de soins d'urgence. L'hôpital Ste-Justine accueille normalement 800 patients. Ce nombre a été réduit à 400.

— On a concentré les patients dans les divers départements.

— On a distribué les tâches entre le personnel disponible et déjà sur place; religieuses.

Voir CONCILIEUR en page 2

## Biculturalisme: début de l'enquête publique

par Jean CHARPENTIER

OTTAWA. — Parvenue à un accord à peu près satisfaisant sur les termes de son mandat, la commission d'enquête sur le biculturalisme tiendra le jeudi 7 novembre prochain à Ottawa sa première audience publique, afin, selon le mot de son coprésident, M. Dunton, "de se mettre sur une même longueur d'onde avec le public".

L'autre coprésident, M. Laurendeau, a expliqué pour sa part, lors d'une conférence de presse conjointe, ce matin à Ottawa, que les commissaires tenaient à dissiper certains mal-

entendus déjà apparents dans les quelque 110 communications reçues jusqu'à ce jour par la commission. "Ainsi, a-t-il relevé, un certain nombre de Canadiens de langue anglaise sont sous l'impression que nous nous proposons d'imposer l'enseignement du français à tous les pays, et assez curieusement on rencontre l'impression inverse au Canada français."

Ce sont des malentendus de ce genre que la commission s'emploiera à dissiper le 7 novembre tout en exposant au public son interprétation de son mandat.

Voir BICULTURALISME p. 2

### AUTOMOBILES

M. Drury fait connaître aux Américains le programme qui vise à garantir à l'industrie canadienne de l'automobile une meilleure part du marché nord-américain (Page 2)

### TRITONICA

L'épave du navire constitue-rait une entrave à la navigation d'hiver sur le St-Laurent (Page 3)

### GARCIA

L'apatride est remis à l'Immigration pour enquête ou... expulsion (Page 3)

### GASPELIE

La misère assise au bas des falaises (Page 5)

### L'AFFAIRE PEARSON

Eddie Callaghan serait au nombre des importants témoins de la Couronne (Page 13)

### SECRETARIAT DE LA PROVINCE

M. René Montpetit devient coordonnateur de l'"information officielle" (Page 15)

### MODE

Beautés de Paris au gala de haute couture (Page 16)

### ALGERIE

Les négociations avec le Maroc seraient suspendues indéfiniment. (Page 23)

### ROME

Le pape n'attend pas de solution miraculeuse à l'unité entre chrétiens (Page 36)

### BOXE

Après Robert Clérout, Billy Daniels perd et abandonne la boxe (Page 37)

## DERNIÈRE HEURE

### Au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES (AFP) — Ayant obtenu une majorité confortable, la Côte d'Ivoire et la Bolivie ont été élues aujourd'hui membres du Conseil de sécurité de l'ONU au premier tour de scrutin. La Tchétchoulovaie et Malaisie sont soumises à un deuxième tour, étant toutes deux candidates au troisième siège disponible.

## SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 35  
Bandes dessinées / 35  
Courrier de Pauline / 18  
Décès, Naissances, etc. / 42  
Editorial / 4  
Finance / 20, 21  
Horoscope / 22  
Les Tribunaux / 13  
Loisirs et récréation / 19  
Mots croisés / 11  
Nouvelles internationales / 23  
Radio et Télévision / 10, 11  
Session fédérale / 15, 43  
Spectacles et Concerts / 8, 9  
Sports / 37 à 40  
Vie féminine / 16 à 18  
Vie mondaine / 17  
Vie régionale / 36  
Vie syndicale / 41  
Votre médecin / 14

## LA MÉTÉO

QUELQUES PÉRIODES NUAGEUSES  
MAXIMUM : 70  
VOIR DÉTAILS EN PAGE 2

## La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNEAULT ET DOMINIQUE CLIFT

## Débrouillards malgré tout!

Sans bruit ni publicité, les maisons de courtage québécoises se réunissent à Montréal, il y a plus d'un mois, afin d'étudier par quels moyens elles pouvaient obtenir une plus grande partie du marché des obligations de qualité, celles qui se vendent le plus facilement parce qu'elles offrent les meilleures garanties.

On comprendra sans difficulté que les obligations du gouvernement provincial et celles de la ville de Montréal, se vendent plus aisément que les obligations des petites municipalités ou des fabriques.

Mais la crème du marché est toujours contrôlée par les grands syndicats financiers. Voir DEMOCRATIE en p. 2

## Le nouveau chancelier Erhard prie les Grands de régler le grave problème allemand

BONN. (Reuter-AFP) — Dans son premier discours devant le Parlement de Bonn en tant que chancelier fédéral, M. Ludwig Erhard, a demandé que la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique constituent un organisme chargé de régler les problèmes de la réunification de l'Allemagne jusqu'à la signature d'un traité de paix qui reconnaîtrait les frontières du 31 décembre 1937.

"Il est de notre devoir, a affirmé M. Erhard, d'attirer encore et toujours l'attention du monde sur la question allemande, toujours pas résolue. "L'attitude soviétique à l'égard du problème allemand, a-t-il poursuivi, est basée sur une idée fautive : la croyance que les intérêts soviétiques sont mieux servis par la division de l'Allemagne que par sa réunification.

"Notre attitude constante sera de normaliser nos relations avec l'Union soviétique sur la base du respect mutuel des droits de chacun", a ajouté M. Erhard.

### Contacts utiles

M. Erhard s'est déclaré parfaitement assuré de l'utilité de la permanence de contacts bien organisés entre l'URSS et les Etats-Unis pour trouver des points d'accord relatifs à la guerre froide.

Il a ajouté que son gouvernement consacrerait tous ses efforts à faire progresser, par de nouvelles activités, la construction politique de l'Europe. Il a mentionné, à ce sujet, le traité franco-allemand qui "est appelé à devenir une force motrice dans l'unification européenne".

Le nouveau chancelier a exprimé l'avis qu'un désarmement général et contrôlé semblait le seul moyen certain d'éviter la guerre mais qu'une telle mesure ne pouvait être réalisée qu'après une étape.

"L'intégration européenne est entrée dans un stade critique", a dit aussi M. Erhard en notant que les doutes que l'on peut se poser touchent la mesure à faire entre l'intégration économique et l'intégration politique.

### Berlin

Le chancelier Erhard a rappelé les principes de la politique de Bonn à propos de Berlin :

1. La présence à Berlin des troupes des trois puissances occidentales ainsi que leurs responsabilités sont basées sur la loi internationale et tout nouvel accord devra également être basé sur elle;

2. L'accès à Berlin doit être maintenu sans restrictions;

3. Berlin fait partie de l'Allemagne "libre" et tout plan visant à la transformer en "ville libre" est hors de question;

4. Tout accord doit respecter la "volonté sans équivoque" de la population de Berlin.

Le chancelier Erhard a déclaré ensuite qu'il consacrerait "toute son attention" à améliorer les relations avec les pays de l'Est, et que son gouvernement est prêt à étudier les moyens d'accroître les relations commerciales avec ces pays.

## Pour aider les universités, Québec cherche une "formule"

par Guy FERLAND

C'est en référence au programme libéral de 1960 que M. Paul Gérin-Lajoie a affirmé aux étudiants, hier, que c'est l'intention du gouvernement du Québec d'instituer la gratuité scolaire au niveau universitaire. Puis pressé de questions, il a laissé entendre qu'il faudra étatiser les universités pour réaliser cet objectif, c'est-à-dire trouver une formule qui permettra au gouvernement d'exercer sur elles un contrôle financier, tout en leur laissant l'autonomie qui leur est nécessaire dans d'autres domaines.

Le Centre social de l'Université de Montréal était bondé : quelque 1.200 étudiants s'y étaient rendus pour entendre le ministre de la Jeunesse, à la suite du refus du gouvernement de prendre à sa charge la hausse des droits de scolarité et la hausse du prix des repas à la cafétéria du Centre social.

Le ministre de la Jeunesse a relié l'article 2 du programme libéral qui promettait la "gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement, y compris

celui de l'université", l'article à qui promettait la gratuité des manuels dans les écoles relevant de l'Instruction publique, et les articles relatifs à la création d'une commission provinciale des universités, qui "sera spécifiquement chargée d'établir un mode d'allocation de soutien pour l'étudiant".

Il a ajouté que le gouvernement avait déjà institué la gratuité des cours et des manuels dans les écoles publiques, mais que pour l'instituer dans les universités, il fallait attendre le rapport de la Commission Parent.

Au cours de la période de questions, M. Gérin-Lajoie a été amené à préciser pourquoi il fallait attendre le rapport Parent pour étendre la gratuité aux universités. Voici en substance, les explications qu'il a données :

"Pensez-vous que le gouvernement va se mettre à la merci d'une institution privée comme ça, quelle qu'elle soit ?"

Dans l'assistance, des étudiants ont lancé le mot "étatiser". Oui, a immédiatement répondu M. Gérin-Lajoie, la réponse est là, et c'est pour ça

qu'il faut attendre le rapport Parent. On n'est pas pour étatiser l'université avant d'avoir ce rapport. Que les journalistes ne fassent pas dire que le préjugé du rapport Parent", a-t-il ajouté tout de suite, en souriant.

M. Gérin-Lajoie n'a pas précisé le sens qu'il donnait au mot "étatiser", qu'il n'a d'ailleurs pas prononcé lui-même. Mais il en a assez dit pour établir clairement que le gouvernement veut trouver une formule qui lui permettra de contrôler financièrement les universités, tout en leur laissant la liberté académique.

### Des besoins concurrents

Répondant aux étudiants qui reprochaient au gouvernement de ne pas avoir déjà étendu la gratuité à l'université ou de ne pas avoir relevé le maximum des prêts-bourses, M. Gérin-Lajoie a expliqué qu'il faut procéder par étapes pour rendre l'éducation universellement gratuite et géographiquement accessible à tous, et qu'il faut

Voir UNIVERSITES en page 2



LE MINISTRE DE LA JEUNESSE a déclaré devant les étudiants de l'Université de Montréal : "La gratuité au niveau universitaire, nous l'avons promise."

Mais ça met en cause le statut privé des universités. Il faudra attendre que la Commission dise ce qu'elle a à dire là-dessus.







# L'épave du "Tritonica" serait une entrave à la navigation d'hiver

par Denis MASSE

On regarde actuellement l'épave du "Tritonica" comme un obstacle de taille à la navigation d'hiver qui va commencer dans deux mois.

Toute possibilité de renflouer l'épave — ou même de la détruire sur place — doit être écartée pour le moment. L'avènement de l'équinoxe d'automne et des grands courants qui l'accompagnent rend l'entreprise irréalisable.

De plus, comme s'il fallait ajouter aux difficultés, la coque du navire de 12,863 tonnes qui a sombré dans la nuit du 20 juillet au large de La-Petite-Rivière-St-François, s'est enlisée de sept à huit pieds. Elle a aussi un peu dévié vers le rivage.

Le ministère des Transports est fort embarrassé de la chose et donnerait cher à qui proposerait la solution idéale. Certes, il incombe au propriétaire de l'épave, la Sutcliffe Shipping, de retirer l'obstacle, mais... on lui reconnaît l'impossibilité de le faire.

On craint maintenant que l'épave ne nuise considérablement à la navigation d'hiver. Le chenal est réduit d'un tiers à cause de la présence insolite de cet obstacle au sortir du passage étroit de l'île aux Coues. Et, l'hiver, un navire est toujours à la merci des glaces. Il suffit d'un peu de vent contraire pour pousser le navire, par la force des amas de glace, vers le rivage.

## Une saisie

D'autre part, on sait qu'un mandat a été émis à Montréal autorisant la saisie de l'épave. Cette mesure judiciaire n'aurait pour effet que de hâter le renflouement de l'épave, voire d'éviter que la coque soit détruite. Jusque-là, on envisageait sérieusement de faire ex-

ploser l'épave.

La veuve de l'officier des machines Maury Doe Paing aurait été forcée d'user de ce recours pour fournir à la compagnie d'assurance la preuve que son mari est bien mort.

Selon les témoignages entendus à l'enquête, son mari serait resté emprisonné dans la chambre des machines. C'est lui que l'ingénieur Bulley aurait entendu remettre les moteurs en marche au moment où lui-même sautait par-dessus bord pour sauver sa peau. De toute façon, le corps de Paing n'a jamais été retrouvé.

On croit maintenant que, le printemps venu, le ministère des Transports ordonnera à la Sutcliffe Shipping d'enlever l'obstacle, dans un délai donné. Si la compagnie maritime fait faute à ce délai, le gouvernement prendra sur lui d'enlever l'épave et tentera ensuite de récupérer, par des moyens légaux, le coût de l'entreprise.

## Le ministère des Transports aura une leçon à tirer de ce naufrage

par Denis MASSE

On s'attend que des recommandations importantes soient faites aujourd'hui par suite de l'enquête sur le naufrage du "Tritonica". Ces recommandations s'adresseront au ministère des Transports qui a lui-même institué l'enquête formelle sur le désastre de juillet dernier. Trente-trois personnes, dont un pilote, y avaient perdu la vie.

Me Stanislas Déry, qui occupait pour le ministère des Transports, a révélé en effet à LA PRESSE les points sur lesquels il a l'intention d'appuyer au terme de l'instruction. Ces recommandations concernent : l'amélioration des télécommunications, l'addition de nouveaux règlements au code de la sécurité maritime, et peut-être le renforcement des enquêtes à la suite d'accidents maritimes.

Me Déry a déjà établi, à la reprise de l'enquête, hier, que le personnel des deux navires devait être tenu responsable de la collision survenue dans la nuit du 20 juillet, au large de La-Petite-Rivière-St-François.

Le juge Arthur Smith, de la Cour supérieure de Montréal, entend aujourd'hui les dernières plaidoiries des avocats dans cette cause qui a réuni les plus grands spécialistes du droit maritime au Canada. Mais on ne croit pas qu'il rende son verdict avant deux mois.

Hier, Me Jean Brisset, désigné par le sort pour plaider le premier et occupant pour la Ulster Shipping, propriétaire du "Roanagh Head", a soutenu que le commandant du "Tritonica", le capitaine John G. Swanson, ne devait sûrement pas être à son poste au moment de l'abordage. Il a affirmé que le capitaine n'aurait pas eu plus de temps pour se sauver que n'en ont eu le pilote et l'officier de quart que l'on a retrouvés emprisonnés dans la timonerie, deux jours après le naufrage.

Me Brisset a émis son plaidoyer de trois points principaux : le capitaine Swanson aurait rendu un témoignage non conforme à la vérité ; l'épave "conduite" du "Tritonica" et de son équipage ne pouvait qu'enliser le désastre que l'on déplore aujourd'hui ; enfin, aucune faute ne semble devoir être imputée au "Roanagh

Head", dans les circonstances. "La conduite du "Tritonica", a résumé Me Brisset, s'est révélée pour le moins étrange cette nuit-là, et il n'est pas du tout surprenant qu'il soit entré en collision avec le "Roanagh Head", surtout si l'on considère qu'il a failli heurter plus tôt deux autres navires, l'une de ces deux allégations a été abondamment prouvée. Il était fatal qu'il arrivât quelque chose au "Tritonica" cette nuit-là, et il est regrettable que le sort ait choisi le "Roanagh Head" pour interrompre l'étrange voyage du navire des Bermudes, avec le résultat tragique que l'on sait.

Me Richard C. Holden, occupant pour la Sutcliffe Shipping, propriétaire du "Tritonica", a commencé à son tour une plaidoirie qu'il doit terminer aujourd'hui. Il s'est employé surtout à relever des inexactitudes techniques dans les dépositions faites au préalable.

Il faut rappeler que les propriétaires du "Tritonica" ont intenté une poursuite de \$4 millions contre la compagnie irlandaise, et que celle-ci a répliqué avec une poursuite d'un demi-million de dollars. Ces causes sont toujours pendantes devant les tribunaux.



PROTESTATION CONTRE LE GRATTE-CIEL DU PALAIS DE JUSTICE — Un groupe d'étudiants de l'Ecole d'architecture de Montréal ont défilé, hier matin, devant les édifices de l'hôtel de ville de Montréal et du Vieux palais de justice, en guise de

protestation contre le projet de construire un gratte-ciel destiné à abriter les tribunaux de Montréal. Appuyés par l'AGEUM, ils ont suggéré leur propre projet que l'on voit ci-haut.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

## Saraguay revisera ses positions au sujet de l'annexion

Le conseil municipal de Saraguay tiendra à 10 h., demain matin, une assemblée au cours de laquelle il reconsidérerait le règlement d'annexion que le conseil municipal de Montréal a adopté il y a un peu plus d'un mois.

Plus précisément, le conseil municipal de Saraguay en viendrait demain à rescinder une résolution qu'il a adoptée le 7 octobre dernier, alors qu'il décidait, à la suite de laborieuses discussions, d'accepter le règlement d'annexion proposé par Montréal non sans y apporter des modifications importantes. Et, durant cette même assemblée de demain, le conseil municipal de Saraguay approuverait ensuite le règlement d'annexion, selon une source on ne peut plus digne de foi.

Rejoint ce matin, le maire E. Van N. Leipoldt a confirmé que

le conseil allait tenir une assemblée demain matin, et non pas ce soir, comme le voulait un rumeur.

Cette réunion aura lieu dans la salle paroissiale "Good Shepherd", rue Somerset, au sud du boul. Gouin.

M. Laporte déplore la surenchère Interrogé ce matin au sujet de Saraguay que le conseil municipal de Montréal veut annexer selon des conditions énumérées dans le règlement qu'il a voté le 13 septembre dernier, et que le conseil de St-Laurent désire aussi absorber en formulant des conditions plus aléchantes, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, a défini la politique générale de son ministère vis-à-vis le problème des annexions. Voir SARAGUAY en page 6



## Choix prochain de l'emplacement du nouvel hôpital psychiatrique

QUEBEC. (PC) — Le Dr Dominique Bédard, directeur des services psychiatriques du ministère provincial de la Santé, a annoncé, hier soir, le choix prochain de l'endroit où sera construit l'hôpital à sécurité maximum pour malades

mentaux qui doit remplacer l'asile psychiatrique de la prison de Bordeaux. Des spécialistes travaillent à la mise au point des plans détaillés de cette institution depuis six mois. Parce qu'il ne correspondait

pas aux normes nouvelles adoptées par la province pour le traitement psychiatrique, le projet d'un hôpital pour malades mentaux à Sherbrooke a été abandonné, a révélé le Dr Bédard, parlant au Club Richelieu-Sainte-Foy, bien que les murs aient déjà été construits et \$4 millions dépensés. L'immeuble commencé sera terminé pour loger la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'un hôpital universitaire.

Cette décision a été prise par le gouvernement sur la recommandation des services du Dr Bédard, qui a souligné, par ailleurs, que la province du Québec, avec ses 55 psychiatres, est encore loin de posséder les quelque 300 spécialistes dont elle a besoin dans ce domaine.

La nouvelle politique provinciale a pour but de multiplier les centres cliniques et thérapeutiques à travers le Québec au lieu de construire de vastes hôpitaux psychiatriques dans les centres les plus peuplés de la province. D'autre part, on dote de plus en plus les hôpitaux ordinaires de services psychiatriques.

## L'hôpital Fleury: une réunion avec le ministre

De très bonne source, "LA PRESSE" apprend hier que le Conseil d'administration de l'hôpital Fleury aurait rencontré au cours de la soirée le ministre de la Santé du gouvernement provincial, M. Alphonse Couturier. Auparavant, il s'était réuni les Drs J.-A. Dionne et Jacques Langevin, l'avocat Guillaume Geoffroy et M. Guillaume Casavant.

On croit que la discussion aurait porté sur l'accusation qu'ont faite, mercredi, des praticiens généraux et chirurgiens récemment écartés de l'hôpital. On sait que ces derniers avaient accusé un membre important du bureau médical de cette institution d'avoir cherché à tromper un gouverneur du Collège des médecins de la province et de l'avoir incité à laisser dormir le rapport soumis récemment par un comité spécial qui avait enquêté sur la décision de l'hôpital de fermer ses salles d'opération et d'accoucher le 17 septembre.

On sait également que le Collège des médecins doit se réunir aujourd'hui. Il est possible qu'il étudie alors le rapport et les revendications.

## M. Pogany affirme que des documents ont été volés à l'Institut Prévoist

par Jacques PIGEON "Des documents ont été volés à l'Institut Albert-Prévost", a affirmé l'administrateur Thomas Pogany, nommé par le gouvernement du Québec pour prendre la relève du conseil d'administration de cette institution pour malades mentaux. A des questions posées par

le procureur de M. Tassé et Lépine, Me John Ahern, le témoin a répondu que plusieurs documents ne sont plus dans les classeurs de l'hôpital. M. Pogany est entré dans la boîte aux lettres, à la demande de Me Ahern pour déposer des documents relatifs à l'engagement du Dr Camille Lau-

rin. En apercevant la formule d'emploi que lui a présentée M. Pogany, l'avocat Ahern a souligné qu'elle n'était pas datée, qu'elle ne portait aucune signature et qu'il manquait la des tax de détails. M. Pogany a répliqué en disant : "il a été établi devant

## L'immigration peut expulser Garcia ou le soumettre à une autre enquête

par Léopold LIZOTTE

Bernabe Garcia, l'apatride de 43 ans à qui l'on a vainement demandé d'admettre, au cours de deux journées complètes d'interrogatoire, qu'il avait pu être l'un des principaux théoriciens du terrorisme F.L.Q., sera remis, aujourd'hui même, entre les mains du service fédéral de l'immigration.

Selon le mandat même en vertu duquel il est maintenant incarcéré, il pourra être soumis à une nouvelle enquête ou être tout simplement expulsé du pays, parce que s'y trouvant illégalement, ou, encore, parce que jugé indésirable.

Des hier soir, toutefois, Mes Gérard Laganière et Jean-Guy Boillard, les procureurs de la Couronne qui avaient dirigé l'enquête devant le commissaire provincial des incendies, M. Roger Gauthier, ont déclaré que, pour leur part, ils feraient tenir aux fonctionnaires de l'immigration copie de toutes les dépositions prises, ces deux derniers jours.

Cela ne veut toutefois pas dire que l'ex-garçon de table du El Cortijo et de La Paloma, les deux boîtes fréquentées par à peu près tout ce que la métropole comptait de felquistes, le printemps dernier, sera nécessairement déporté.

S'il était seul dans la métropole, son cas serait apparemment vite réglé. Mais il a une femme de 18 ans et un fils de six mois.

Et ces "attaches familiales" pourraient avoir une influence déterminante sur le sort qui attend maintenant l'ancien sol-

dat des troupes républicaines espagnoles.

Ces derniers mois, tout particulièrement, la politique du ministère de l'immigration s'est singulièrement humanisée, et de nombreuses corrections ont été apportées dans des cas qui avaient antérieurement ému l'opinion publique.

Et de cas s'apparentant fort, pour ce qui est de la situation familiale, à celui du résident de la rue Laval.

Du sabotage qui ne menait à rien

Ce dernier, on le sait, devait normalement revenir devant le commissaire Gauthier, à 3 h. hier après-midi. Ce n'est toutefois qu'à 9 h. hier soir, qu'il fut finalement conduit devant le commissaire provincial des incendies.

Entretiens, toutefois, il avait été soumis à plusieurs séries de questions fort serrées, par des membres de la Sûreté provinciale, de la police municipale, de la Gendarmerie royale, et d'un corps spécial d'enquêteurs dépêchés par l'ensemble des compagnies d'assurances-feu canadiennes.

Ces divers interrogatoires eurent toutefois lieu à huis clos, et on ne devait accueillir les journalistes qu'à celui tenu devant le commissaire.

## Les Faits divers sont en page 6

## Le prix Victor Morin à Jean Béraud, de La Presse

C'est à notre distingué collaborateur Jean Béraud, le doyen des critiques dramatiques de la métropole, que la Société St-Jean-Baptiste décernera cette année le prix Victor-Morin, prix fondé l'an dernier "pour signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine théâtral ont servi ou servent les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française".

La nouvelle a été annoncée hier par M. Thomas Bertrand, administrateur de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Le prix est accompagné d'une somme de \$500 et d'une médaille de bronze "béné méritée de patrie".

Un hommage public sera rendu à M. Béraud le 30 octobre, lors d'un banquet où il sera le conférencier d'honneur. A cette occasion, M. Béraud sera présenté et remercié par deux des membres du jury qui lui accorde le prix, MM. Jean Hamelin, critique au "Devoir", et Jean Duceppe, comédien bien connu.

Le prix Victor-Morin avait été fondé l'an dernier et c'est Jean Gascon qui s'était mérité sa première attribution. Ce prix est l'un des quatre fondés par la SSJB pour honorer ceux qui se sont illustrés dans les arts et les lettres au Canada français. Les autres sont : le prix Duvernay pour la litté-

ture : le prix Calixa-Lavallée pour la musique et le prix Olivier-Asselin pour le journalisme. Le jury qui a choisi M. Béraud était présidé par M. Jean Séguin, directeur de la SSJB. Ils étaient membres, outre MM. Hamelin et Duceppe, M. Jean Valcourt et Mme Jean-Louis Audet.

Jean Béraud, de son vrai nom Jacques Laroche, est né à Québec le 9 septembre 1899. Il a fait ses études au Collège

Voir JEAN BERAUD en p. 6



M. Jean BERAUD

Pour un dessert tout à fait spécial!

**GATEAU SUISSE**  
au chocolat à la crème

**79¢**

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

**RBI BAKERIES INC.**

**CIGARETTES**

**"EXPORT"**

**BOUT UNI**  
**OU FILTRE**

aux 4 librairies Pilon

**BOITE-CLASSEUR**  
(BINDING CASE)  
Marque Prestonia

Carton fort contenant arce ouvrant sur carton replié, sans index.

**SPECIAL**

Format lettre  
Rég. 9.00  
dz **6.75**

Format légal  
Rég. 9.60  
dz **7.20**

LA PLUS GRANDE SOURCE DE LIVRAISON DE L'EST DU CANADA

**Pilon**

STATIONERS INC.

**VERRES DE CONTACT**

Examen de la vue • Prescriptions de verres

L. A. Chazin, B. Sc., O.D. • H. Lavigne, B. Sc., O.D.

Optométristes

**SALON D'OPTIQUE MORGAN**

AU TROISIEME, MAGASIN DU CENTRE DE LA VILLE

Pour rendez-vous, VI. 4-1515, poste 680

**SERVICE JOUR ET NUIT**

**Prescriptions**

Qualité  
Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.

**VI. 5-7251**

**PHARMACIE MONTREAL**

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

C'est un plaisir de recevoir un joli

**PANIER DE FRUITS DIONNE**

surtout qu'il ajoute prestige aux bons souhaits de l'envoyeur

**GRANDE VARIETE DE CHOCOLATS IMPORTES**

FRAISES — FIGES VERTES FRAICHES — LIMETTES FRAICHES — COINGS — CHÊNAIGNES — AVOCATS — POMERANES — PRUNES — RAISIN NOIR — POMMES DE FANTAISIE — POIRES BARTLETT — CANTALOUPS — ANANAS — MELONS CASABA — MELONS ESPAGNOLS — MELONS HONEY DEW, ETC.

Abricots — Pruneaux — Figes et poires frais confits

**HUITRES EN ECALLES OU EN VRAC**

**HOMARDS FRAIS BOUILLIS**

**MIEL BLANC PUR DE NOUVELLE SAISON**

**A. DIONNE FILS & CIE**

1221 OUEST, STE-CATHERINE Tél.: VI.9-2341



# FAITS divers

## Du fil à retordre

Un bandit armé a passé un mauvais quart d'heure hier soir aux mains de celui qu'il croyait être sa victime.

Le chauffeur de taxi Robert Waldeufel arracha au jeune bandit son revolver, tira deux coups en l'air, et le livra à la police.

M. Waldeufel, qui demeure au 228 ouest, rue Villeneuve, a révélé que l'attentat s'était produit un peu avant minuit hier, à l'angle des rues St-Antoine et Atwater.

"Il m'a braqué un revolver dans le dos, m'a dit que c'était un hold-up et qu'il fallait lui remettre l'argent que j'avais sur moi."

N'a pas fait assez attention à dit le chauffeur de taxi, et j'ai réussi à m'emparer de son pistolet. Il tenta alors de s'enfuir à la course et c'est alors que j'ai tiré plusieurs coups en l'air."

La police a déclaré par ailleurs que lorsqu'elle est arrivée sur les lieux, le jeune bandit attendait, tremblant, d'être amené au poste.

Le jeune homme est actuellement interrogé relativement à d'autres vols du même genre commis dans ce district.

## Un automobiliste se tue en heurtant un arbre

Un automobiliste de 24 ans, M. Roger Asselin, du 2635 rue Centre, à Montréal, a été tué hier, lorsque la voiture qu'il conduisait s'est écrasée contre un arbre, sur la route conduisant de Cookshire à Sherbrooke, à 2 milles d'Island Brook, comté de Compton.

Un autre occupant du véhicule, M. Gérard Robert, 24 ans également, du 453 1ère Rue, au Cap-de-la-Madeleine, grièvement blessé, a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Son état n'inspirerait aucune crainte toutefois.

La voiture est une perte totale. Une crevasse aurait provoqué l'accident, survenu dans un tournant.

## Camion démolé par un train: aucun blessé

Un train a heurté un camion de plein fouet, hier midi, au passage à niveau de l'avenue Rockland, qui sépare Outremont de Ville Mont-Royal, mais personne n'a été blessé.

Le conducteur du camion était M. Roger James Reever, du 398 rue Collège, à Toronto. Son véhicule est une perte totale.

Le chauffeur de la locomotive était M. Roméo Sarrazin, du 1491 rue Nicolet, à l'emploi du Pacifique Canadien. Les dégâts à la locomotive sont de l'ordre de \$2,000.

La circulation a été bloquée pendant vingt minutes.

## JEAN BERAUD

SUITE DE LA PAGE 3

de Nicolet et à la faculté des Arts de l'Université Laval.

Il fit ensuite des études de chant, d'histoire du théâtre et de composition dramatique pendant un an et demi à New York, études qu'il devait poursuivre pendant trois ans en France. C'est faute d'argent que M. Béraud dut abandonner l'espoir de faire une carrière lyrique.

De retour au Canada, M. Béraud fit d'abord du reportage au journal "La Patrie". Dix mois plus tard, M. Oswald Mayrand lui confiait la critique littéraire à LA PRESSE. C'était en 1925. Quand LA PRESSE célébra ses 80 ans d'existence en 1965, M. Béraud y sera depuis 40 ans. Non seulement est-il le doyen des critiques de Montréal, mais il est aussi le doyen des journalistes de LA PRESSE.

En 1934, Jean Béraud se méritait le prix David pour un volume intitulé "Initiation à l'Art dramatique" volume publié d'abord à Paris chez Eugène Figuière et ensuite à Montréal aux Éditions Variétés.

M. Béraud est l'auteur de plusieurs pièces en un acte données soit à la radio soit au théâtre. En collaboration avec Marcel Valois (Jean Dufresne) et Léon Franque (Roger Champoux), deux journalistes de LA PRESSE, il avait publié "Variations sur trois thèmes", chez Fernand Pilon.

En 1958, le Cercle du Livre de France publiait le premier tome de son Encyclopédie canadienne, sous le titre "350 ans de théâtre au Canada français". L'ouvrage valut à son auteur, M. Béraud, le prix des Concours littéraires de la province de Québec.

M. Béraud est membre de la Société royale du Canada et fellow de la Société royale de Londres. Il avait été l'un des membres fondateurs du Cercle de la Critique de Montréal.

En lui décernant le prix Victor-Morin, la Société St-Jean-Baptiste rend hommage non seulement au critique mais aussi à celui qui est depuis longtemps par ses écrits un des grands animateurs de la vie théâtrale à Montréal.

## SARAGUAY

SUITE DE LA PAGE 3

Sans nommer ou Montréal ou St-Laurent, M. Laporte a déclaré que "le ministère des Affaires municipales voit avec inquiétude la surenchère qui existe entre villes pour l'annexion de certains territoires".

Il a ajouté: "Le ministère craint que des propositions toujours plus alléchantes ne deviennent en fait un fardeau à long terme pour les contribuables".

M. Laporte a terminé en soulignant que "le ministère des Affaires municipales ne peut s'engager à ratifier des conditions qui paraissent trop onéreuses".

## GARCIA

SUITE DE LA PAGE 3

volution, ou de terrorisme, avec ses jeunes clients de la rue Clark, il répondait rapidement, et invariablement, par un signe négatif de la tête, vite suivi d'un non catégorique.

Il alla plus loin, d'ailleurs. Tout en se déclarant républicain épris de liberté, comme il se doit, il se dit d'avis que le sabotage entrepris par le FLQ ne menait à rien.

Les boîtes aux lettres, par exemple, dit-il. Qu'est ce que cela pouvait bien donner, à la fin?

De la Bible à Mein Kampf

Cela ne signifie toutefois pas, selon ses dires, qu'il ne s'intéressait pas aux jeunes gens qui fréquentaient les deux cafés de la rue Clark.

"En fait, dit-il, j'ai réuni des amis espagnols pour leur proposer de fonder une sorte de foyer pour ces jeunes gens, et pour les sortir de ce milieu. "A ces réunions, j'ai demandé à chacun d'apporter, comme première contribution, un livre".

Et le témoin d'expliquer que c'est ainsi qu'on a retrouvé chez lui quelques dizaines de bouquins, d'ailleurs exhibés hier même devant le tribunal. "Mon affaire, dit-il, ce n'était pas une histoire de bombes. Mais bien de culture".

Me Ballard, qui avait déjà examiné hier ces livres (au moins leurs titres et leurs couvertures) demanda alors à Garcia s'il pouvait lui fournir quelques titres de ces volumes.

Au Seigneur revenant tout honneur, il répondit que l'un des premiers bouquins qu'on lui avait apportés, c'était été la Bible.

Mais, tout à côté, il y avait Le Capital, de Karl Marx, Mein Kampf, du défunt M. Hitler, et l'histoire du socialisme, par Lénine lui-même. Et quel que chose sur l'histoire de France... aux alentours de 1789.

—A ce que je le vois, lui fit alors remarquer le procureur de la Couronne, il n'y avait pas beaucoup... d'almanachs du Peuple?

Ce que Garcia eut beaucoup de difficulté à... happer.

Pour expliquer que tous ces livres, et beaucoup d'autres du même genre, aient été trouvés chez lui, il déclara alors qu'il avait accepté tout ce qu'on lui avait apporté.

"Par la suite, ajouta-t-il, je devais faire un choix de ce que j'aurais offert aux jeunes gens que je voulais grouper."

Et de l'offensé au faux policier

Finalement, interrogé sur la personnalité de quelques membres du F.L.Q. qu'il a fort bien connus, de par ses fonctions même de garçon de table, il n'est pas très tendre à leur endroit.

De l'un, par exemple, il a dit ne pas comprendre comment, s'étant toujours violemment déclaré socialiste, il se retrouvait dans un groupe fondé par un homme d'extrême droite.

D'un autre, il soutint qu'il avait la réputation et les allures d'un efféminé.

D'un troisième, il dira que s'il ne peut beaucoup parler de lui, c'est parce qu'il était un introverti peu ordinaire.

Il pouvait être pendant des heures attablé avec un groupe de garçons et de filles de son âge sans prononcer une seule syllabe.

D'un autre, gros et gras, il déclara qu'il ne disait que

des choses banales. Il affirmait même, à certains moments, qu'il était... de la police.

De tous, Garcia dira, à la fin, qu'il fut fort surpris d'apprendre que le FLQ, c'était eux.

"J'aurais pensé, dit-il, que c'étaient des adultes, des gens expérimentés."

"Mais, au lieu de cela, je me rendis compte, en feuilletant les journaux, qu'ils étaient tous des gens... de La Paloma."

Un choc, quoi.

Il "aidait" la justice pendant qu'on le cherchait

Puis vint la révélation la plus "savoureuse" de l'enquête, si l'on peut dire.

Mercrédie matin, pendant que la police provinciale tentait frénétiquement de lui mettre la main dessus, il était tout simplement... au palais de justice.

Et, ce qui est plus, en train d'aider dame Justice elle-même.

Un compatriote ayant été accusé d'un délit quelconque, en Correctionnelle, lui avait en effet demandé de venir lui servir d'interprète, parce que ne sachant parler ni le français ni l'anglais.

Les interprètes espagnols étant peu nombreux, dans la métropole, le tribunal Interrogea sur sa compétence et l'accepta.

Et c'est ainsi que, pendant que la police désespérait de pouvoir l'appréhender, il se trouvait à l'étage au-dessus, en train d'aider la justice.

## M. POGANY

SUITE DE LA PAGE 3

cette commission d'enquête que des documents ont été volés à l'Institut".

—D'où tenez-vous cela, M. Pogany? a lancé Me Ahern.

—C'est simple, répondit le témoin.

—Ce n'est pas mon impression, car vous ne semblez pas avoir compris le témoignage de Mlle Tasse.

M. Ahern, a dit l'administrateur, je ne puis vous apporter que les documents qui se trouvent dans les classeurs de l'hôpital.

—Je ne crois pas le témoin, a lancé Me Ahern. Je suis certain que M. Pogany a le document que nous cherchons en sa possession et qu'il ne veut pas nous le donner.

Sur ce, le président de la commission, le juge Régier, a dit à Me Ahern que s'il voulait prendre des procédures, libre à lui; mais qu'il ne pouvait accepter son affirmation comme preuve.

Il y a une couple de jours, Me Ahern a demandé au Dr Camille Laurin, alors dans le box des témoins, quel âge il avait inscrit sur sa demande d'admission. Le Dr Laurin, qui a 41 ans aujourd'hui, a dit ne pas se rappeler avoir rempli ou non une demande d'admission.

Me Ahern, de son côté, a soutenu que le Dr Laurin avait inscrit en 1957 qu'il avait 38 ans, alors qu'il n'en avait que 35. C'est pour cette raison que l'avocat veut avoir ce document.

—S'il existe, et il croit qu'il existe — où le Dr Laurin aurait inscrit son âge en 1957.

Au cours des séances d'hier, le Dr Pierre Lefebvre, médecin psychiâtre de l'Institut, a été questionné par le procureur de la commission, Me Colas.

Tout comme l'avait fait auparavant le Dr Laurin, il a brossé un tableau de la situation qui a précédé le conflit. Du même avis que le directeur scientifique, il a affirmé que la rupture du dialogue entre l'ad-

# Quatre chasses à l'homme

Les policiers de la Métropole ont été passablement occupés à des poursuites d'automobiles au cours de la nuit dernière. Plusieurs suspects ont été appréhendés, plusieurs coups de feu tirés, et dans un cas, une poursuite s'est terminée par une collision qui a causé des blessures à trois personnes.

Les policiers de l'auto-patrouille 16-1 avaient pris en chasse vers 2 h. une voiture qui venait de brûler quatre feux rouges, rue St-Denis. Ils poursuivirent l'automobile jusqu'à l'angle de la rue Marquette et du boulevard St-Joseph, où elle entra en collision avec une autre voiture, occasionnant des blessures à trois personnes.

Il s'agit de Jean-Paul Gador, âgé de 51 ans, du 11,200, rue Drapeau, à Montréal-Nord; Gérard Tremblay, 51 ans, du 2203, rue Joliette; et Robert Vilmarie, 19 ans, du 5162, rue Cartier. Tous trois ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame où ils seraient dans un état satisfaisant.

Vers 1 h. 30, une chasse à l'homme ponctuée d'un coup de feu s'est déroulée dans le nord de la Métropole. Des policiers avaient pris en chasse une automobile qui l'on croyait volée afin d'enquêter auprès du conducteur. La poursuite devait débiter à l'angle des rues La Jeunesse et Jarry, et se terminer à l'angle des rues Berri et Gouin.

Le conducteur de la voiture a réussi à échapper à la police en prenant la fuite à pied, tandis que l'on appréhendait un autre suspect qui prenait place dans la voiture.

Vers la même heure, des policiers du poste numéro 9 rencontraient en chasse une autre automobile. La poursuite débuta à l'angle des rues Ottawa et Windsor et se termina à l'intersection de Ottawa et Murray, après une course à travers un dédale de rues environnantes.

Le dernier est d'avis que la complicité naïve, selon stupide, de Canuto démontrait qu'il vivait sous la domination et le peur de Facchino, son beau-frère.

"Facchino, relate le juge Rivard dans ses notes, voulait se débarrasser de sa femme. Il s'en ouvrit à son beau-frère, Canuto. Tous deux entrèrent en relation avec un jeune dévot: Michel Desjardins. Pour \$500

## Hold-up de \$40,000 dans un bureau de poste

CALUMET, (PC) — Trois bandits masqués ont volé hier, à la pointe du revolver, une somme estimée approximativement à \$40,000 au bureau de poste de Calumet, comté d'Arctéguil, à environ 50 milles à l'est d'Ottawa.

Les suspects ont ligoté le maître de poste et une employée, Mlle Fernande Racine, avant de s'emparer de l'argent qui se trouvait dans un sac destiné à une succursale de banque de Calumet et qui avait été déposé un peu plus tôt dans la journée par camion postal.

Selon le gérant de banque de l'endroit, M. J.-E. Boivin, les bandits avaient, à n'en pas douter, été informés de cet envoi d'argent.

La police croit que le trio tentera de se réfugier dans la métropole et, à cet effet, a dressé des barrages sur les routes à Hawkesbury, Ont., à Montebello et à St-Eustache.

Le village de Calumet, dont la population ne dépasse pas 1,000 habitants, n'a pas de force policière, sauf en fin de semaine alors que des policiers spéciaux vont à la circulation.

M. Robert Winfield, le maître de poste de Calumet depuis 39 ans, a déclaré qu'il s'agissait là du second vol au bureau de poste de cet endroit depuis onze ans. La première fois, il s'agissait d'un vol avec effraction commis en pleine nuit.

## Policiers promus

A la recommandation du directeur Robert, le comité exécutif a accepté hier cinq promotions au service de la police.

Les capitaines Paul Picard et Marcel Lavigne sont promus au poste d'inspecteur. Le lieutenant Jean-Baptiste Lamare est promu capitaine. Les sergents Jean-Guy Paquette et Armand Chailé deviennent lieutenants.

La promotion du corps médical date du mois d'août 1961. Il a décrit quelques problèmes qui ont précédé cette période de tension: demande de la nomination d'un directeur médical, engagement des psychiatres.

Cette enquête n'est qu'à ses débuts. Une vingtaine d'autres témoignages doivent comparaître et il est probable que les commissaires ne pourront remettre leur rapport à la date prévue par l'arrêté ministériel.

## En Cour d'appel

# La sentence de Canuto est portée à 5 ans de pénitencier

Giovanni Canuto, l'un des complices de Nicholas Facchino, voit sa sentence portée à cinq ans de pénitencier pour sa participation à la tentative d'assassinat de Mme Facchino. Le mari de celle-ci, qui souffrait de cancer quand il fut condamné à 20 ans d'emprisonnement, mourut quelques mois plus tard.

La Cour d'appel en est venue à la conclusion que la sentence suspendue, qui avait été prononcée par le juge de première instance, n'était pas à la mesure de la gravité du crime de Canuto. Le juge en chef Lucien Tremblay et les juges André Taschereau, R.G.W. Owen et Antoine Rivard se prononcèrent en faveur du maintien de l'appel de la Couronne, alors que le juge Bernard Bissonnette se porta dissident.

Ce dernier est d'avis que la complicité naïve, selon stupide, de Canuto démontrait qu'il vivait sous la domination et le peur de Facchino, son beau-frère.

"Facchino, relate le juge Rivard dans ses notes, voulait se débarrasser de sa femme. Il s'en ouvrit à son beau-frère, Canuto. Tous deux entrèrent en relation avec un jeune dévot: Michel Desjardins. Pour \$500

celui-ci consentit à aller tuer Mme Facchino. Il se rendit à la demeure alors qu'elle était seule, l'attaqua et la laissa grièvement blessée, mourante. La jeune femme était enceinte. Il l'avait frappée d'un coup de poing, lui avait lacéré le visage et le corps avec les morceaux de verre d'un vase dont elle s'était emparée pour se défendre et lui avait planté une fourchette dans le dos. C'est un crime horrible, révoltant, prémédité et longuement préparé."

Les avocats de Canuto avaient insisté sur son rôle mineur dans la préparation du crime. Il aurait ignoré qu'il s'agissait de tuer sa belle-soeur; la démarche qu'il aurait faite auprès de Desjardins avait été vaine. Il n'aurait rien su des arrangements subséquents conclus entre Facchino et Desjardins. Après le crime, il n'aurait que suivi les instructions de Facchino pour remettre à Desjardins la somme de \$50.

Toutefois, la preuve présentée par Desjardins au procès de Facchino démontrait, conclut le juge Rivard, une participation plus importante de Canuto dans le complot, et aussi une connaissance plus précise qu'on ne croyait des projets de son beau-frère.

## Le tombeau du Frère André sera ouvert en décembre

Les Pères de Sainte-Croix qui dirigent l'Oratoire Saint-Joseph ont fait savoir hier qu'un tribunal apostolique, chargé des recherches sur les béatifications, ouvrira le tombeau du frère André en décembre.

Il ont ajouté que cette cérémonie, qui doit avoir lieu à la demande de Rome dans tous les cas de béatification, vise à "reconnaître officiellement les restes d'un serviteur de Dieu".

Le R.P. Jean Durand, c.s.c., vice-postulateur de la cause de béatification du fondateur de l'Oratoire, a déclaré que la cérémonie se déroulera dans le plus grand secret afin d'éviter que des incidents ne se produisent dans la crypte.

La police croit que le trio tentera de se réfugier dans la métropole et, à cet effet, a dressé des barrages sur les routes à Hawkesbury, Ont., à Montebello et à St-Eustache.

Le village de Calumet, dont la population ne dépasse pas 1,000 habitants, n'a pas de force policière, sauf en fin de semaine alors que des policiers spéciaux vont à la circulation.

M. Robert Winfield, le maître de poste de Calumet depuis 39 ans, a déclaré qu'il s'agissait là du second vol au bureau de poste de cet endroit depuis onze ans. La première fois, il s'agissait d'un vol avec effraction commis en pleine nuit.

# Plusieurs changements à la circulation autour de l'Université de Montréal

Le comité exécutif a accepté hier d'apporter des modifications assez importantes à la circulation en ce qui concerne les rues avoisinant l'Université de Montréal, à la demande, semble-t-il, des dirigeants de cette institution d'enseignement.

Selon les documents produits, l'entrée principale du campus universitaire viendra donner, dans un avenir plus ou moins prochain, à l'intersection des rues Louis-Colin et Maplewood.

Ce changement exige les modifications suivantes: l'avenue Louis-Colin deviendra une rue à sens unique vers le sud entre l'avenue Maplewood et l'avenue Lacombe; l'avenue Lacombe sera une rue à circulation dans les deux sens, ainsi que l'avenue Louis-Colin, au sud de l'avenue Lacombe; la ville de Montréal devra installer un système de signalisation à l'intersection Lacombe et McKenna et un deuxième à l'intersection Louis-Colin et McKenna pour indiquer aux automobilistes qu'il faut emprunter la rue McKenna pour rejoindre l'avenue Maplewood.

Dans un rapport qu'il a fait parvenir au comité exécutif, le service d'urbanisme se dit favorable aux modifications.

L'administration a aussi accepté de céder le prolongement des avenues Woodbury et Stirling à l'Université de Montréal, de même que des rues d'importance secondaire à l'est de la rue Louis-Colin.

Le directeur du Service de la circulation a été autorisé à préparer un projet de règlement en conséquence et il est possible que l'administration donne suite à ce projet dès la prochaine assemblée du conseil municipal.

## ANNONCE

# Ne souffrez pas UN DENTIER qui bouge

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous venez de manger, riez ou dormez, ne faites pas cela. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne formez ni pâte ni gomme, ne laissez aucun goût. FASTEETH à tous les coins de votre pharmacie.

Les bons vins font les bons repas



**LES VINS**  
**Chateau-Gai**  
LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION  
CHATEAU-GAI WINES LTD. • NIAGARA FALLS, ONTARIO

CELLE QUI AIDE  
LES CANADIENS A S'ASSURER  
LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT  
**L'EXCELSIOR**  
Compagnie d'Assurance-Vie  
QUATRE SUCCURSALES A MONTREAL



# visitez la france au palais du commerce

visitez la Galerie Marchande offrant les dernières créations des industries de luxe: bijoux, orfèvrerie, cristaux, parfums, tissus.

voyez comment fonctionne une usine atomique... ou comment sont réalisées les émissions de télévision mondiales avec le satellite artificiel "Telstar".

apprenez comment agit la turbine marémotrice qui produit de l'électricité en utilisant le mouvement des marées.

admirez la présentation d'art religieux: vitraux, ornements liturgiques, orfèvrerie d'église.

... et quantité d'autres réalisations dans les domaines les plus variés, notamment: aéronautique, exploration sous-marine, médecine, chimie, sidérurgie, génie civil, transports publics (y compris le métro), industrie automobile.

# voyez la grande exposition française à montréal du 11 au 27 octobre

C'est vraiment la France qui vient à vous, dans un Palais du Commerce nouveau et considérablement agrandi... C'est "La France d'aujourd'hui" dans le plein épanouissement de sa beauté, de sa culture et de sa science, qui vous est révélée à la plus grande exposition française jamais tenue à Montréal. Profitez de cette occasion unique qui vous est offerte de faire un "tour de France" complet sans encaisser les frais et les inconvénients d'un long voyage!

entrée: Adultes, \$1.00 — Enfants, 50¢  
le public est admis: tous les jours: de midi à 10h. p.m.  
le samedi: de 10h. a.m. à 10h. p.m.  
le dimanche: de 1h. p.m. à 10h. p.m.

stationnement: Berri et Ste-Catherine  
Sanguinet et Ste-Catherine  
Sherbrooke et Berri  
Terrain Dupuis Frères Ltée





Quelques-uns des mannequins de Paris qui représenteront les plus grandes maisons de haute couture parisiennes aux défilés de mode des 24 et 25 octobre organisés dans le cadre de l'Exposition Française.

## Wayzgoose 63: pont d'amitié entre l'Angleterre et l'Amérique

par Lily TASSO

Montréal vient de recevoir la visite d'une trentaine de britanniques enthousiastes qui participaient à un "Wayzgoose". Ce vieux mot du 17<sup>e</sup> siècle, utilisé par les maisons d'éditions exclusivement, se rapportait autrefois à un pique-nique pour les employés ou tout était en abondance, la nourriture comme les divertissements.

En adaptant ce mot au 20<sup>e</sup> siècle, le West London Star, qui groupe sept hebdomadaires, offrait à ses lecteurs un Wayzgoose '63. Il leur proposait un pont d'amitié entre l'Angleterre et l'Amérique, des contacts avec des particuliers mais aussi des réceptions civiques.

C'est justement au restaurant Hélène de Champlain à l'occasion d'un déjeuner offert par la ville de Montréal et présidé par M. Valmore Gratton, directeur de l'Office de l'initiative économique, que nous avons eu le plaisir de rencontrer le groupe.

Cuisinière de Farouk

Décidément les femmes ont plus que les hommes le goût des voyages et de la découverte. Dans ce groupe de trente personnes on compte vingt femmes qui exercent les métiers les plus variés.

Mlle Maple Mason, une petite dame aux cheveux tout

blancs, a été gouvernante du duc de Windsor quand il était encore prince de Galles. Elle est devenue la cuisinière du roi Farouk durant le séjour qu'il fit en Angleterre lors du couronnement du roi George VI et de la reine-mère. Elle ne faisait que la cuisine française car le roi avait également un chef égyptien spécialiste en mets orientaux. Aujourd'hui, Mlle Mason qui ne se contente pas de vivre de souvenirs, se consacre à la peinture.

Humour et gaieté

Le porte-parole du groupe est la doctoresse Margaret Glass, une écossaise qui ne manque pas d'humour. Elle a constaté que s'il y a beaucoup de noms qui commencent par "Mac" dans notre annuaire té-

léphonique, il y en a infiniment plus avec "de" ou "le" pour lui rappeler qu'elle est au Canada français.

Mme Olive Wilson, un des 126 conseillers municipaux de Londres, a transmis au maire de Montréal les souhaits de ses confrères. Elle avait manqué le car touristique qui avait amené le groupe visiter la métropole et s'en désolait. "En revanche," nous confia-t-elle, "un chauffeur de taxi bavard m'a renseignée en une demi-heure non seulement sur les beautés de la ville et sur la politique, mais aussi sur ses difficultés matrimoniales!"

Montréal est excitant

Une ancienne actrice, Mme E. Weightman, était chargée de remercier le pro-maire en fran-

çais. Jamais discours n'a été plus bref et direct. "Nous sommes cousins," dit-elle, "nous avons bien mangé, le vin est bon, très bon et... vous êtes un ange!"

Nos visiteurs ont passé moins de 48 heures à Montréal. Ils avaient 17 jours pour visiter le Canada et les États-Unis et rapporter chez eux des souvenirs pour le restant de leurs jours. Qu'ont-ils pensé de nous et de notre métropole?

"Déjà," nous confiait Mlle May Chilcott, ancienne employée de la Compagnie universelle du Canal de Suez à Londres, "dans l'autobus qui nous emmenait de Toronto on sentait l'excitation monter à l'approche de Montréal. Il y a vraiment quelque chose de stimulant chez vous."



La cuisinière de Farouk, Mlle Maple Mason, à gauche, admire avec Mme Olive Wilson, conseiller municipal de Londres, le site de l'Expo '67.

vard Pie IX. Pour tous renseignements, composer RA. 1-1276 ou RA. 8-4118.

sur votre bloc notes

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par l'Association libérale féminine du comté de Jeanne-Mance au profit des œuvres sociales aura lieu le mercredi 27 novembre à 8 h., au Centre Paul Sauvé, situé 6400 boule-



LA DOUZAINE

## Le monde féminin

### Beautés de Paris au Gala haute couture

M. Yves Plattard, conseiller commercial près l'ambassade de France, convoquait hier les journalistes pour leur faire part des détails des deux défilés haute couture prévus pour les 24 et 25 octobre, dans le cadre de l'exposition française. "C'est la première fois, dit-il, que 13 grands couturiers de Paris se donnent la main pour offrir sur ce continent des défilés de leurs dernières créations."

Seront représentés aux défilés: Dior, Bal-

main, Cardin, Carven, Patou, Heim, Ricci, Rouff, Grès, Courrèges, Griffe, Lanvin et Zangala. Dix mannequins de Paris présenteront 70 modèles. Ce sont Elizabeth Coombes, Michèle Boussuges, Vesna Havranek, Moe Bournon, Jackie Doley, Dominique Dolfus, Cathy Cummings, Valérie Patrelle, Viviane Porte et Elsa Manusardi, épouse de M. Jean Manusardi, président-délégué de la Chambre syndicale de la couture parisienne.

la saison en cours.

Fille de l'ancien président de la sidérurgie polonaise, elle arrivait à Paris au début de la dernière guerre mondiale. Elle y passa son baccalauréat, suivit des cours à l'École du Louvre puis, forcée de gagner sa vie,

elle devint mannequin — vedette chez Piquet, Dior et Balmain. Elle est avec la Chambre syndicale depuis 1957. Ses voyages l'ont menée au Pérou, en Australie, au Brésil, aux États-Unis et chez nous, au Canada, en 1954.

### Nouvelle coiffure: la ligne Dahlia

(PC) — Lors de son passage à Montréal, Carita, une Française bien connue dans le domaine de la haute coiffure et du maquillage, faisait part de ses dernières créations en coiffure ainsi que de ses suggestions de maquillage.

Selon cette experte, il ne s'agit pas de suivre la mode, il faut encore se créer une mode à soi. Si l'excitabilité nous convient, pourquoi ne pas nous l'offrir?

Carita coiffe plusieurs vedettes; ainsi, c'est elle qui a lancé la mode Brigitte Bardot; quand une personne entre dans son salon, elle se permet de lui faire des suggestions et s'occupe aussi du traitement de ses cheveux. La base de la coiffure est une bonne coupe. Cette année, la nouvelle création de la

maison Carita est la ligne "Dahlia".

Douceur et souplesse

Il s'agit d'une ligne carée qui ne comporte rien qui heurte, qui veut être douce et souple, tout en conservant assez de hauteur pour être seyante et féminine. Ce peut être des cheveux longs sur des cheveux courts; la nuque, cependant, sera courte; c'est en définitive un petit chignon d'où émergent les cheveux souples qui vont se répandre en des mèches pétantes avec parfois un effet de frange haute.

Pour la couleur, Carita préconise toutes les possibilités, mais sa préférence va vers les teintes naturelles. Pour l'automne, elle aimerait que le roux revienne, un roux chaud se rapprochant du cuivre ou de l'acajou.

### nouvelles brèves

#### Lady Churchill hospitalisée

LONDRES. (UPI) — Lady Clementine Churchill, âgée de 78 ans, est entrée, mercredi dernier, à l'hôpital Westminster, de Londres, afin d'y subir un examen général.

"Comme l'état de santé de Lady Churchill n'implique rien de grave, déclare un porte-parole de l'hôpital, nous n'avons pas l'intention d'émettre d'autres bulletins de nouvelles".

#### Congrès de la Fédération nationale des femmes libérales du Canada

OTTAWA. (PC) — La Fédération Nationale des Femmes Libérales du Canada attend au-delà de 300 invitées à son congrès qui aura lieu le mois prochain.

Parmi les invités d'honneur, on remarquera le premier ministre, M. Pearson, Mme Judy Lamarch, ministre de la Santé et le sénateur John Connolly, président de la Fédération Nationale Libérale.



C'est devenu pure fête que le choix des cadeaux au "Service de la Mariée"!

La fiancée indique où se porte son goût parmi notre impressionnant étalage de couverts de sterling ou de staines, de verreries de cristal et de porcelaine, et ses préférences sont inscrites à un registre spécialement établi par Hemsley's à cette intention. Vos parents et amis n'auront plus dès lors qu'à se laisser guider par ce registre "Service de la Mariée" dans leur choix de cadeaux.

De notre collection de verrerie de cristal à pied importée, voici ci-haut: à gauche "Liliana" signée RTL, service 5 pièces \$75, et à droite "Gina" signée Boda, service 5 pièces \$120.

Écrivez, téléphones ou venez au magasin pour obtenir notre catalogue

HEMSLEY'S  
664 St-Catharines O. — T.N. 6-4923  
394 St-Jacques O. — V.I. 2-9651

Servez les plus délicieux  
**BEIGNETS**  
54 VARIÉTÉS  
**Mr. Doughnuts**  
COFFEE SHOPS INC.  
**CHOMEDEY**  
615, BOUL. LABELLE



QUELQUES OBJETS D'ART POPULAIRE — Au Manoir St-Gabriel à Pointe St-Charles avait lieu hier l'ouverture d'une exposition d'œuvres tirées des collections du Musée des Arts et Traditions populaires de Paris. Dans cette maison ouverte par Marguerite Bourgeois en 1898 et depuis transformée en musée, sont exposés actuellement des objets qui soulignent certains traits de la France paysanne d'autrefois: estampes, poteries, meubles anciens, etc. La collection est complétée par des objets de traditions populaires canadiennes appartenant à la Congrégation Notre-Dame qui administre le Manoir. Cette présentation a lieu dans le cadre de l'exposition française de Montréal, et se terminera le 30 octobre. Le musée est ouvert tous les jours de 9 h. à midi et de 130 h. à 7 h. le soir. Dans la photo, Mme Jean Drapeau, au centre, fait fonctionner le rouet, aidée de Soeur Ste-Marie-Cléopée et de M. Jean Ravel, commissaire au tourisme français, qui présidait à l'ouverture de cette exposition.

photo LA PRESSE

## Collection passe-partout pour vrai ou faux départ

(par M.B.) — L'automne est propice aux présentations de collections passe-partout: les couturiers viennent ainsi à la rescousse de leur clientèle plus ou moins indécise quand il s'agit de déterminer la garde-robe de voyage. On veut des

choses qui feront bonne figure du matin au soir, qu'on soit, en avion, en chemin de fer, sur le paquebot ou à l'hôtel; de ces vêtements de bonne coupe et de beau tissu infaillible, toujours serviables, toujours accordés à la vie en société.

France Davies, de l'Association des couturiers canadiens, présentait une collection du genre à sa clientèle particulière avant-hier dans ses salons. Collection pratique et à sa place sous tous les cieux car la mode est devenue internationale et l'heure-mode de Montréal ne connaît pas de décalage avec les capitales de la haute couture.

Le blousant

France Davies revient au dos blousant dans un manteau brun havane confortable, orné d'une cravate pare-brise. Un modèle bleu moyen plisse en godets, en arrière, à partir de la taille bien découpée. Un tailleur chasseur gris a une surblouse en breitschwanz noir.

"Soucoupe volante" est une robe-tunique qui oppose le jersey rayé au jersey uni. Dans un autre modèle, on a remarqué un empiècement et une ceinture de cuir harmonisés au tissu. "Zazie dans le métro" est une robe noire pleine de distinction à jupe enveloppe. "Passager" mettait en vedette un fort beau deux-pièces

en cloqué crème. "Passant" était une robe de jersey noir, blousée au dos. La collection offrait beaucoup de robes noires puisque aucune garde-robe qui se respecte ne peut se passer de la robe de base. Puis des étoffes nouvelles luisantes, très comme il faut, à l'heure du coquetel, en fin d'après-midi.

Du gris et du blanc

Aussi beaucoup de gris moyens ou très sombres, tel celui d'un imprimé cachemire dans un deux-pièces ruisselant, très passe-partout. Des cloqués extensibles, une chasuble de cellophane, apparence de ciré. Voici pour l'élégance en court.

Pour le soir en long, une robe blanche à corsage noir brillant, sous le manteau noir à fleur de terre. Pour un soir de grande première, un modèle en chiffon or, sans style distinctif, rappelant les modèles de Grès. France Davies semble affectionner le chiffon associé parfois au lamé.

Toujours très en demande, l'ensemble jupe longue en velours noir harmonisé avec le satin blanc. A noter également le manteau du soir tout en coton recouvrant une robe droite entièrement perlée, en coton également. Une petite sensation: le grand manteau de laine, tout blanc sur une robe de lamé ceinturé de vison.

## Un magnifique rouge à lèvres qui souligne le contour des lèvres!

### LE ROUGE À LÈVRES BOUTIQUE FASHION STICK d'Helena Rubinstein

Une nouveauté tout à fait élégante: le rouge à lèvres mince et long qui dessine les lèvres tout en les colorant! Maintenant fabriqué au Canada et présenté dans le nouvel étui mode à motif de fleur de lis doré, le rouge Fashion Stick permet de souligner le contour de vos lèvres et d'obtenir un dessin toujours parfait. 9 teintes exclusives, en étui mode Boutique, \$1.75. Rechange, \$1.25.

Le compact assorti Boutique contient le fond de teint tenace et subtil Silk Fashion\* qui souligne la beauté des traits. 8 teintes ravissantes, \$1.75 le compact.



Helena Rubinstein  
dans les grands magasins à rayons et pharmacies

HR-280P

Tout le monde raffole des tartes POM

**"OBTENEZ UN SOULAGEMENT RAPIDE DE LA FATIGUE NERVEUSE"**  
GRÂCE À LA NOURRITURE DR. CHASE POUR LES NERFS  
"Je me sens libre comme l'air... j'ai enfin obtenu un soulagement rapide des journées 'tendues' et des nuits agitées sans sommeil! De plus, en me débarrassant de la Nourriture Dr. Chase pour les nerfs, j'ai obtenu un soulagement des sensations d'agitation, d'irritabilité, de 'nervosité' et de 'tension'."  
Vous aussi, vous pouvez vite calmer vos nerfs. La Nourriture Dr. Chase pour les nerfs commence immédiatement à calmer vos nerfs et à améliorer votre santé en général. Procurez-vous donc la Nourriture Dr. Chase pour les nerfs afin d'obtenir un soulagement rapide de la Fatigue Nerveuse.  
La Nourriture DR. CHASE COMBAT la Fatigue Nerveuse

sur votre bloc notes

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par l'Association libérale féminine du comté de Jeanne-Mance au profit des œuvres sociales aura lieu le mercredi 27 novembre à 8 h., au Centre Paul Sauvé, situé 6400 boule-







votre  
horoscopeà partir de minuit  
ce soir

**LES ENFANTS NES CE JOUR** verront leurs aspirations secrètes contrariées par des coalitions familiales, mais ils seront par contre soutenus par un vieux parent qui saura les guider, les aider financièrement et moralement. Ils s'affirmeront dès qu'ils auront réalisé leur rêve : découvrir chaussure à leur pied et devenir indépendants.



**DU 21 MARS AU 20 AVRIL**  
BELIER  
On vous demandera peut-être de réviser votre jugement et on n'aura pas tort, car vous êtes actuellement dans une voie dangereuse. N'exagérez pas l'importance de ce que vous aurez tendance à appeler un sacrifice et qui ne sera au vrai qu'une petite concession.



**DU 21 AVRIL AU 20 MAI**  
TAUREAU  
Décidez vous-même, sans tenir autrement compte des suggestions qui ressembleront beaucoup trop à des ordres, de l'orientation à donner à vos projets, surtout dans le domaine affectif. Votre partenaire aura pour vous des attentions inhabituelles.



**DU 21 MAI AU 20 JUIN**  
GÉMEAUX  
Ne dispersez pas inutilement vos efforts. Vous n'obtiendrez des résultats que dans la mesure où vous aurez soigneusement étudié vos problèmes. Ne vous attendez pas à des profits immédiats. Côté cœur, votre mauvais esprit envenimera un petit conflit.



**DU 21 JUIN AU 20 JUILLET**  
CANCER  
Ne vous excusiez pas lorsque c'est le voisin qui vous écrase le pied. Vous avez trop souvent tendance à vous effacer, à disparaître modestement. Alors qu'il vous faudrait au contraire faire preuve d'autorité et montrer un peu plus que le bout de votre nez.



**DU 21 JUILLET AU 20 AOÛT**  
LION  
Ne vous laissez pas dominer par vos passions, quelle qu'en soit la nature. Vous retrouverez votre équilibre si vous choisissez, avant toute nouvelle initiative, de prendre un peu de repos, autant que possible dans un endroit calme.



**DU 21 AOÛT AU 20 SEPTEMBRE**  
VIERGE  
Cessez de nourrir des chimères et ayez les pieds sur terre. Faites preuve d'indulgence si vous relevez, notamment dans le comportement de l'être aimé, matière à critiques très sévères. Prudence dans les affaires.



**DU 21 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE**  
BALANCE  
Faites en sorte de vous justifier aussitôt si vous faites figure d'accusé. Il faut éviter complètement l'abus et éliminer définitivement cette odieuse accumulation de griefs. Surprises agréables en fin de journée.



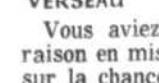
**DU 21 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE**  
SCORPION  
N'insistez pas si vous constatez que vos idées ne sont pas admises par la majorité. Vous reviendrez à la charge plus tard et cette fois avec des chances de succès plus sérieuses. En attendant, battez prudemment en retraite.



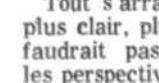
**DU 21 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE**  
SAGITTAIRE  
On ne vous a probablement pas tout dit et ce que l'on vous cache est probablement très important pour vous. Essayez de voir clair dans tout cela et adoptez un système de défense qui vous fasse honneur, si possible en accord avec votre partenaire.



**DU 21 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER**  
CAPRICORNE  
On a beaucoup compté sur vous, sur vos qualités, sur votre dynamisme, pour mener à bien une affaire dans laquelle plusieurs personnes avaient déjà échoué assez lamentablement. Veillez à ne pas décevoir votre monde aussi près du but et persévérez.



**DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER**  
VERSAIRE  
Vous aviez probablement eu raison en misant exclusivement sur la chance, mais il est possible qu'une certaine lassitude morale vous envahisse aujourd'hui, lorsque vous constaterez que certains de vos efforts sont inefficaces. Ne capitulez pas.



**DU 21 FÉVRIER AU 20 MARS**  
POISSONS  
Tout s'arrange. Tout devient plus clair, plus lumineux. Il ne faudrait pas, cependant, que les perspectives qui se font jour actuellement vous fassent perdre la tête et, par exemple, engager des dépenses exagérées et prématurées.

**Se couvrir sous le soleil**  
Pendant les grosses chaleurs, portez des vêtements légers et amples et ne vous exposez pas au grand soleil pendant les heures du milieu de la journée. Si vous travaillez sur une ferme, ne restez pas au soleil sans porter une chemise et un couvre-chef : vous éleverez ainsi une mauvaise insolation.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 h. — SAMEDI 9 h. A.M. À 5 h. 30 P.M.

Simpson  
MONTREALVENTE d'AUBAINES  
SUPÉRIEURESSPÉCIAUX 9 h A.M.  
EN VENTE SAMEDI À 9 h. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCKVENEZ DES 9 H. A.M.  
POUR CES SPÉCIAUX

Les quantités sont limitées en ce qui concerne certains articles. Aussi nous vous suggérons de venir tôt pour avoir la primeur du choix parmi ces spéciaux... Des achats "du tonnerre" pour vous, votre famille, votre foyer. Pas de commandes postales ou téléphoniques sur ces spéciaux.

VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

## POUR DAMES

## 1/2 prix! Manteaux pour dames

30 seulement. Élégants manteaux tout laine pour l'hiver. Ils sont doublés et entre-doublés pour vous procurer plus de chaleur. Coloris variés : taupe, beige, vert. Tailles 8 à 14.  
Rég. 39.98  
**19.99** ch.

SIMPSON — MANTEAUX POUR DAMES (778) AU SOUS-SOL

RAIBAIS 1.99! SACS À MAIN pour dames. 60 seulement. En plastique, importés d'Allemagne. Modèles Variés : sous-bras, pochette, tailleur, etc. Tons noir, brun, rouge dans le groupe. Rég. 2.99  
**1** ch.

SIMPSON — SACS À MAIN (775) SOUS-SOL

## Rabais 1.99 à 5.99! Pantalons

Pour dames. Pantalons extensibles. Quantité limitée. Tissus unis ou imprimés disponibles en noir, gris, beige, jaune, menthe. Tailles 7 à 17 dans le groupe.  
Rég. 7.99  
**5.99** ch.

SIMPSON — LE COIN JUNIOR (735) AU TROISIÈME

RAIBAIS 2.39! CHAPEAUX FEUTRE pour dames. 60 seulement. Genres variés : à la garçonnette, vagabonds, tambourins, etc. Tons de noir, brun et rouge dans le groupe. Rég. 4.98  
**2.59** ch.

SIMPSON — CHAPEAUX (777) SOUS-SOL

## Rabais 3.99 à 7.99! Chandails

Rég. 6.98  
**2.99 à 6.99** ch.  
Pour dames, 200 seulement. Cardigans et pull-overs en tricot gonflant. Choisissez-les en blanc, beige, vert, bleu. Tailles 34 à 40 dans le groupe.  
SIMPSON — ETAGE DES MODES (736) AU TROISIÈMERAIBAIS \$2 À \$9! SOLDE DE ROBES pour dames. Tissus variés, laine, crêpe, tricot de coton, jersey. Grand choix de coloris. Tailles 10 à 18, quelques 1/2 tailles dans le groupe. Rég. 3.99 à 10.99  
**1.99** ch.

SIMPSON — ROBES POUR DAMES (780) AU SOUS-SOL

RAIBAIS 4.50! GAINES "GOSSARD". Pour dames. 60 seulement. Gaine modèle fourreau, panneau satin élastique devant, modèle fourreau avec section élastique à motif jacquard. Blanc. Tailles petites, moyennes ou grandes. Rég. \$9.  
**4.50** ch.

SIMPSON — CORSETS (741) AU QUATRIÈME

## Rabais 9.99 et 11.99! Souliers

Pour dames. Solde du manufacturier. Grand choix de modèles, cuirs et coloris. Pointures 5 à 9 1/2, largeurs petites, ordinaires et moyennes dans le groupe.  
Rég. 12.98  
**9.99 à 11.99** ch.

SIMPSON — SOULIERS (721) AU DEUXIÈME

RAIBAIS 2.19! GAINES pour dames. Pour personnes de taille forte, devant à baleines, glissière de côté, modèle fourreau. Section de côté élastique, dos satin élastique. Taille 31 seulement. Rég. 5.98. Ch.  
**3.79**

SIMPSON — CORSETS (741) AU QUATRIÈME

RAIBAIS \$9! SECHOIRS À CHEVEUX pour dames. 14 seulement. Séchoirs "Lady Kenmore". Modèle 1 cylindre, 4 degrés de température. Compact, facile à utiliser. Complet avec coiffe et tuyau. Rég. 21.98  
**12.98** ch.

SIMPSON — ARTICLES D'HYGIÈNE (701) REZ-DE-CHAUSSEE

## 1/2 prix! Chapeaux pour dames

Rég. 6.98  
**3.49 à 12.99** ch.  
Plusieurs modèles : tambourins, cloches, bords mous. Tissus : feutre, velours, etc. Coloris : noir, beige, café, rouge, vert, brun et ton or. Venez voir notre vaste collection.  
SIMPSON — CHAPEAUX (730) AU TROISIÈME

## 3 Grands spéciaux pour hommes

Moins que 1/2 prix!  
Manteaux tout temps  
Rég. 19.98  
**8.88** ch.

Légers frais pour modifications normales. 100% coton! Réversibles dans le gr... avec manches raglan ou semi-raglan. Résistent aux froissements et à l'eau. Façon, brun, noir et olive. Tailles 36 à 44 dans le groupe.

Rabais \$16! Veste suédine "Héruc"  
Rég. \$25.  
**\$9** ch.

Légers frais pour modifications normales. Entièrement doublée. Légère et chaude. Tons unis de brun cuir, olive, ton or et tan. Tailles 36 à 44.

Rabais important! Vestes, coupe-vent  
Rég. 15.98  
**\$8 à \$17** ch.

TWEEDS ASSORTIS. 130 seulement! "Curron", "Orlon", etc. Rég. 15.98 à 19.98 \$8 ch. VERITABLE SUÈDE. 30 seulement! Rég. 29.98 à 32.98. \$17 ch. CUIR-COTON OU TWEEDS. 75 seulement! Rég. 21.98 à 24.98. \$12 ch. Brun, olive, jaune, gris dans le groupe. Tailles 36 à 46 dans le groupe. \* Marque canadienne déposée \*\*Fibre acrylique DuPont

SIMPSON — VÊTEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIÈME

## Élégants manteaux pour dames

50 seulement. Derniers modèles d'automne confectionnés dans un tissu luxueux rehaussés par des coloris très en vogue, brun, bleu, rouge, beige, taupe. Tailles 8 à 16 dans le groupe.  
Rég. 39.98  
**29.99** ch.

SIMPSON — ETAGE DES MODES (731) AU TROISIÈME

RAIBAIS 1.50! SACS À MAIN pour dames. 88 seulement. En plastique, importés d'Allemagne. Fermeture sur le dessus, 2 compartiments intérieurs, doublure de couleur contrastante. Modèles à deux courroies, brun, vert olive. Orig. 1.99  
**49¢** ch.

SIMPSON — ARTICLES DE CUIR (702) REZ-DE-CHAUSSEE

## Rabais \$2 et \$3! Soutiens-gorge

Pour dames. Soutiens-gorge longs fermés devant, 3 agrafes pour la gaine. Dessous des bonnets en pelon doublé, dessus en coton brodé. Blanc. B-34 à 40, C-34 à 42, D-36 à 42.  
Rég. \$4 et \$5  
**1.99** ch.

SIMPSON — CORSETS (785) AU SOUS-SOL

RAIBAIS 2.99 à 4.99! GANTS DE PEAU pour dames. 75 paires seulement. Importés d'Europe, modèles courts ou 3 boutons, coloris variés. Quelques paires légèrement défranchées dans le groupe. Lavables. Pointures 6 1/2 à 7 1/2. Rég. 7.98 à 9.98  
**4.99** Pai.

SIMPSON — GANTS (708) REZ-DE-CHAUSSEE

## Rabais 4.89! Bottillons "Cocktail"

Solde de bottillons pour dames. 150 paires seulement. Rebelle à l'eau et aux taches. Empoignes de nylon brossé, doublure peluche. Talons illusion ou hauts. Tons noir, brun, rouge ou vert. Pointures 5 à 9, 1/2 pointures dans le groupe.  
orig. 9.77  
**4.88** Pai.

SIMPSON — CHAUSSURES POUR DAMES (787) AU SOUS-SOL

Pour dames! Vaporisateur "Hy-Style" pour les cheveux. 13 on.  
Rég. 1.69, ch.  
**88¢**  
Liquide pour durcir les ongles "Solilog".  
Rég. 1.49, ch.  
**75¢**

SIMPSON — PARFUMERIE (701) REZ-DE-CHAUSSEE

1/2 prix! Blouses pour dames — Batiste de coton d'entretien facile. Ornées de jolis motifs brodés ou de dentelle. En blanc seulement, à manches courtes. Tailles 12 à 18.  
Rég. 3.99, ch.  
**1.99**

SIMPSON — BLOUSES (709), REZ-DE-CHAUSSEE

## POUR ENFANTS

RAIBAIS \$2 ET \$3! CARDIGANS pour garçons. 100 seulement. Laine ou Orlon\*. Manches longues, coupe généreuse, fermeture à glissière ou à boutons devant. Bleu ou gris dans le groupe. Ne déteignent pas. Ages 8 à 14 ans. Rég. 3.99 à 4.99  
**1.99** Ch.

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715) AU DEUXIÈME

RAIBAIS \$2! JUPES VIYELLA pour fillettes. 30 seulement. Modèles à plis. Ecossais "Hunting Menzies". Ages 4-6-8. Rég. 4.98  
**2.98** ch.

VÊTEMENTS POUR ENFANTS (744) AU DEUXIÈME

RAIBAIS 1.49! PULL-OVERS pour fillettes. Ils sont en Orlon\*, à manches courtes. Bleu, vert, marine dans le groupe. Ages 4-6-8. Rég. 2.49  
**\$1** ch.

\*Fibre Acrylique DuPont

SIMPSON — VÊTEMENTS POUR ENFANTS (744) AU DEUXIÈME

POUR GARÇONS. CHEMISES "SANFORIZED" EN COTON OU TERYLENE. Col souple ou "Fused", manches longues. Blanches ou fantaisie dans le groupe. Légèrement défranchées. Ages 6 à 16 ans. Rég. 2.39 à 3.49  
**99¢** ch.

SIMPSON — VÊTEMENTS POUR GARÇONS (788), AU SOUS-SOL

POUR BEBES! SALOPETTES EN VELOURS COTÉLÉ. — Dos élastique, entre-jambes à boutons pression. Coloris variés. Ages 9-12-18-24 mois. Rég. 1.29  
**64¢** ch.

SIMPSON — VÊTEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

POUR GARÇONS OU FILLETES! PEIGNOIR DE BAIN EN VELOURS COTÉLÉ. — Modèle enveloppant muni d'une ceinture. Motifs à rayures. Ages 2-6x ans. Rég. 1.99  
**99¢** ch.

SIMPSON — VÊTEMENTS POUR GARÇONS (786) AU SOUS-SOL

1/2 PRIX! POUR GARÇONS. MAILLOT-PULL avec capuchon et poches, doublure molletonnée. Tailles et poignets en tricot cotelé. Légèrement défranchés. Blanc ou fousin. Tailles petites, moyennes ou grandes. Rég. 1.79 à 2.59  
**89¢** ch.

SIMPSON — VÊTEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

## POUR LE FOYER

LAMPES DE TABLES. 2 modèles très attrayants finis craquelés blancs. Un modèle genre moderne et l'autre traditionnel. Lampes montées sur bases en laiton brossé. Coloris modernes. Rég. 14.98.  
**7.99** ch.

SIMPSON — LAMPADAIRES (754) AU QUATRIÈME

SOLDE! DRAPS ET TAIES D'OREILLER. 75 seulement. Séries interrompues de manufacturiers connus. Draps simples ou fantaisie pour lits doubles ou jumeaux. Rég. 2.98 à 7.98.  
**1.99 à 4.99** ch.

SIMPSON — TOILES ET LITERIE (751) AU QUATRIÈME

## Carpettes ovales en peluche coton

1/2 prix! Quantité limitée. Carpettes entièrement lavables. Bordées d'une frange. Tons de rose poudre, bois de santal, bleu roi et beige.  
Dim. approx. 21" x 36". Rég. 3.98  
**1.99** ch.Dim. approx. 30" x 54". Rég. 8.98  
**4.49** ch.

SIMPSON — TAPIS ET PRELATS (750) AU QUATRIÈME

NAPPES À BRODER IMPORTÉES. Nappes à broder, avec dessin imprimé au point de croix. Rég. 2.19.  
**1.19** ens.

SIMPSON — LAINE ET ARTICLES DE FANTAISIE (752) AU QUATRIÈME

JETONS POUR POKER. 100 boîtes. Jetons en plastique. 100 jetons par boîte. Rouge, blanc et bleu.  
Rég. 1.29.  
**79¢** bte

SIMPSON — PAPETERIE (748) AU REZ-DE-CHAUSSEE

## Machines à écrire portatives

10 seulement! Machine portative robuste. Clavier à 84 caractères français et anglais. Ruban 2 couleurs. Mallette comprise.  
Rég. 58.88  
**38.88** ch.

Mens. \$5

SIMPSON — MACHINE À ECRIRE (704) AU REZ-DE-CHAUSSEE

ENS. 5 PIECES DINETTE METAL. 8 seulement. Dinette finie ton bronze rebelle aux taches. Dessus de table arborite imitation de bois. Chaises recouvertes plastique vinyl fini ton or. Rég. 69.98. Mens. \$5.  
**39.99** ens.

SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIÈME

TAIES D'OREILLERS BRODEES. Jolies taies d'oreiller avec broderie bleu glacier. Fin coton d'excellente qualité. Blanc seulement. Bords à festons. Rég. 1.99  
**1.29** Pai.

SIMPSON — TOILES ET LITERIE (792) AU SOUS-SOL

PETITES ETAGERES DE COIN EN LAITON. Rabais \$2! Étagères en laiton inaltérable. 3 étagères. Rég. \$3  
**\$1** ch.

SIMPSON — ARTICLES DE FANTAISIE (752), AU QUATRIÈME

JETES POUR FAUTEUILS. 100 seulement! Pratiques jetés pour décorer ou protéger vos fauteuils. Vert, gris, turquoise et ton rôtie. Dim. 72" x 72". Rég. 6.89  
**2.99** ch.

SIMPSON — MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

## POUR HOMMES

## 1/2 prix! Coupe-vent pour jeunes

Rég. 9.98  
**4.99 à 12.99** ch.Coupe-vent de marque fameuse. Tissus laminés et coton dans le groupe. Tons de bleu, vert pois, jaune, gris, quadrillés dans le groupe. Tailles 36 à 40 dans le groupe.  
SIMPSON — VÊTEMENTS POUR JEUNES GENS (714) AU DEUXIÈME

## Chauds bottillons pour hommes

1/2 prix! Chauds bottillons et pantalons doublés en toison d'agneau. Semelles solides et rigides dans le groupe. Brun foncé et rouge. Pointures 6 à 9 dans le groupe.  
Rég. 14.98  
**7.49** ch.

SIMPSON — CHAUSSURES POUR HOMMES (723) AU DEUXIÈME

## Puissantes batteries "Medalist"

50 seulement! Batterie numéro 1 de qualité très puissante. 17 plaques, 6 volts. 40 mois de garantie.  
Rég. 13.88  
**6.94** ch.

Avec votre vieille batterie en échange

Sans échange, veuillez ajouter \$1

SIMPSON — ACCESSOIRES D'AUTOS (773) AU SOUS-SOL

## Chaussettes laine pour hommes

1/2 prix! Chaussettes en laine très solide. 2 fils. Renforcées nylon. Irrétrécissables. Gris seulement. Pointures 11 et 11 1/2.  
Orig. 1.50  
**75¢** Pai.

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

## Vêtements sport pour hommes

Pullover Rég. 7.98 **3.96** ch. Chemise Rég. 15.95 **7.47** ch.

A. Pullover, manches longues avec encolure bateau. 35 seulement. Tricot de coton coté d'Australie. Jaune, marine et blanc dans les tailles moyenne et grande.

B. 50 seulement. Chemises sport en Viyella. Choix d'écossais. Taille petite seulement.

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713) AU REZ-DE-CHAUSSEE

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANCAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. À 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. À 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT À 8 H. A.M. — VI. 2-7221





**FIN DE 14 ANNEES DE FRUSTRATION** — Le nouveau chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Ludwig Erhard, a inauguré la première réunion du cabinet qu'il présidait en allumant un cigare. Pendant les 14 années qu'il fut chancelier, M. Konrad Adenauer interdisait de fumer aux réunions

de ministres. M. Erhard devait parfois pour aller tirer quelques bouffées d'un cigare qu'un secrétaire lui gardait allumé. A sa droite, M. Erich Mende, vice-chancelier et ministre des Affaires allemandes; à sa gauche, M. Gerhard Schroeder, ministre des Affaires étrangères.

Téléphoto PA

## Les négociations algéro-marocaines seraient suspendues indéfiniment

ALGER (Reuter, AFP, UPI) — Les négociations de Marrakech (entre l'Algérie et le Maroc) ont été interrompues hier, et on annonce aujourd'hui, que le représentant de l'Algérie à ces négociations, Mohammed Yazid, vient de prendre l'avion pour se rendre aux Nations unies (à New York) où, présumément, on en certains milieux, il soumettrait la querelle frontalière algéro-marocaine au jugement de l'ONU. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères du Maroc, Ahmed Baljafrej, a dit que son pays défendrait son point de vue devant n'importe quel organisme international.

Dans les milieux proches du ministère algérien des Affaires étrangères, on déclare que les possibilités de dialogue direct entre l'Algérie et le Maroc ne sont pas épuisées, les négociations étant seulement suspendues. On souligne, de plus, que la position de l'Algérie reste la suivante : retrait des forces en présence de chaque côté de la frontière sur les positions qu'elles occupaient avant le mois d'octobre.

On continue à rechercher un accord sur le cessez-le-feu, et l'on poursuit les démarches en vue de former une commission commune d'enquête et de préparer une conférence au sommet entre le roi Hassan II du Maroc, et le président Ben Bella d'Algérie.

### Réactions arabes

Entre temps, on apprend qu'aucun changement n'a été apporté dans la visite de l'empereur d'Ethiopie en Algérie, et il avertit qu'une mission irakienne a quitté Bagdad aujourd'hui pour se rendre au Maroc et en Algérie afin d'obtenir la cessation des hostilités entre les deux pays.

Par ailleurs, le président du Yémen, exprime sa vive "inquiétude" et ajoute qu'"une nation arabe qui recherche l'unité de tous les peuples arabes ne doit pas laisser s'aggraver une telle situation, en raison d'une prétendue question frontalière".

La situation reste tendue. Un avion spécial doit quitter Paris aujourd'hui, ayant à son bord des volontaires algériens de la région de Paris, cependant qu'au Maroc, un hebdomadaire d'opposition voit sa publication suspendue sur ordre des autorités.

### Deuil en Algérie

C'est jour de deuil aujourd'hui en Algérie. La population algéroise a été invitée à assister en foule aux funérailles d'Etat qui sont faites aux victimes de l'"agression" marocaine à la frontière occidentale du pays. On chôme dans la capitale, et le deuil national entend être un témoignage de respect tant pour les morts à la frontière marocaine que pour ceux tombés en Kabylie.

La situation reste confuse à la frontière. L'activité est grande au centre de recrutement de Constantine où le nombre des volontaires inscrits s'élève à 100.000.

On note, entre temps, qu'un accord commercial a été signé hier entre Alger et Cuba.

## L'indépendance n'exclut pas la coopération alliée

— de Gaulle

TEHERAN (AFP, Reuter)

La deuxième journée du voyage en Iran effectué par le général de Gaulle a été surtout marquée par un entretien privé avec le shah, dont rien n'a été révélé au public, et par un important discours que le chef d'Etat français a prononcé devant le Sénat iranien et au cours duquel il a développé, selon son habitude, le thème de l'indépendance des peuples.

Dans ce discours, de Gaulle a tenu à souligner que l'indé-

pendance n'exclut nullement la coopération avec les alliés. Il a cité en exemple l'Iran, qui a accompli "une complète transformation, tout en maintenant son indépendance et en renforçant sans relâche ses liens avec l'Occident".

"Votre volonté de rester simplement et fermement vous-mêmes, sans méconnaître pour autant vos engagements et vos amitiés, répond d'une manière directe à l'attitude que la France adopte pour son propre compte."

De Gaulle a salué le traité commercial qui vient d'être signé entre l'Iran et le Marché commun comme un acte qui "illustre la volonté convergente de progrès qui anime l'Iran et les six pays de la communauté européenne, en particulier la France".

Le général a également proclamé le désir de la France de contribuer au développement de l'Iran, tout en soulignant que ses moyens sont évidemment limités, en raison de l'importance de l'aide française aux pays d'Afrique.

Puis de Gaulle a fait allusion au vœu de la France de développer ses relations avec le Moyen-Orient. La France entendrait avec l'ensemble des Etats de cette région, a-t-il dit, "des sympathies et des liens traditionnels qu'elle souhaite multiplier".

Aujourd'hui, le président et Mme de Gaulle doivent prendre l'avion pour Chiraz, où ils visiteront les monuments historiques de Persepolis.

## Alerte au complot en Corée du Sud

SEOUL (AFP) — Les policiers ont été pourvus de carabines et de grenades lacrymogènes en Corée du Sud où le gouvernement prétend avoir découvert un complot dirigé contre le nouveau régime du général Park.

Cinq étudiants ont été arrêtés. Des listes de conjurés ont été saisies impliquant les étudiants des cinq universités de Séoul, la majorité venant de l'université bouddhiste de Tongkuk.

Quelque 600 jeunes gens, qui s'étaient rassemblés ce matin, devant l'université nationale, à Séoul, ont été dispersés par les forces de l'ordre. Les conjurés avaient l'intention, dit-on, d'occuper l'immeuble de la junte militaire, près du Capitole.

## L'avis du GATT mettrait fin à la "guerre du poulet"

GENEVE (Reuter, AFP) —

M. Michael Blumenthal, ambassadeur spécial des Etats-Unis pour les questions commerciales, a déclaré qu'à son avis la "guerre du poulet" entre les Etats-Unis et le Marché commun sera réglée rapidement.

Parlant de la décision des deux parties de demander l'avis d'un comité désigné par le GATT, M. Blumenthal a déclaré que les conclusions du comité ne seront pas exécutoires, mais il a ajouté : "D'une manière générale, les membres du GATT suivent les recommandations

des comités indépendants créés par le conseil du GATT pour donner des avis sur les questions de cette sorte".

Une fois que le comité aura fait connaître ses conclusions, les deux parties conféreront sur le montant de l'indemnisation due aux Etats-Unis pour leur manque à gagner. M. Blumenthal a exprimé sa confiance que le conflit pourra être réglé sans représailles tarifaires.

L'ambassadeur américain a indiqué plusieurs solutions possibles : un abaissement des droits frappant la volaille amé-



KENNEDY est ici flanqué du maréchal et de madame Tito, au moment où la Maison Blanche accueille les distingués visiteurs yougoslaves dans la capitale américaine. Tito n'a passé que 6 heures à Washington, mais il a toutefois pu s'entretenir avec Kennedy à deux reprises. La rencontre des deux chefs d'Etat a été marquée de la plus grande cordialité.

## Tito et Kennedy réaffirment leur désir de paix mondiale et leur appui aux N.-Unies

WASHINGTON (AFP, Reuter) —

A l'issue des deux entretiens d'une heure que le maréchal Tito a eus hier avec le président Kennedy, la Maison Blanche a publié un communiqué conjoint, dans lequel les leaders yougoslaves et américains déclarent leur conviction qu'un effort résolu, appuyé par toutes les nations du monde, permettrait de réaliser de nouveaux progrès vers l'établissement d'une paix mondiale.

Les deux présidents, précise le communiqué, ont salué l'accord de Moscou sur l'interdic-

tion partielle des essais nucléaires "comme un premier pas important vers la détente internationale".

Le communiqué ajoute que les entretiens ont donné lieu à une franche discussion, dans une atmosphère de cordiale amitié, et ont fourni l'occasion d'utiles échanges de vues sur les problèmes internationaux et sur les relations entre les Etats-Unis et la Yougoslavie.

Kennedy et Tito ont réaffirmé leur appui aux Nations-Unies, exprimant le vœu que tous les pays s'efforcent d'en accroître l'efficacité.

En ce qui concerne les relations américano-yougoslaves, les deux chefs d'Etat ont exprimé l'espoir que soient trouvées de nouvelles voies de coopération, maintenant que la Yougoslavie n'a plus besoin de l'aide directe des Etats-Unis. Le communiqué fait état de l'expansion des échanges commerciaux, des contacts culturels et scientifiques, domaines dans lesquels pourront à l'avenir se développer les relations américano-yougoslaves.

Le président Tito devait partir aujourd'hui pour la Californie. Indisposé, il a retardé son départ. Selon ses médecins, il souffre d'une légère grippe. Il loge dans une maison mise à sa disposition à Williamsburg, en Virginie.

## Le CIA a incité des leaders bouddhistes à monter un coup d'Etat contre Diem

— M. Nhu

SAIGON (PA, AFP) — M. Ngo Dinh Nhu, frère et conseiller politique du président Diem, a déclaré hier que "les leaders bouddhistes arrêtés lors du raid sur les pagodes avaient avoué que des agents du CIA (service de contre-espionnage américain) les avaient incités à provoquer des sacrifices de bonzes et à monter un coup d'Etat contre le régime".

Répondant aux questions d'un groupe de journalistes étrangers, M. Nhu laisse entendre "qu'il se pouvait que les agents américains aient reçu des ordres et les aient exécutés contre leur volonté". "C'est peut-être parce qu'ils n'aimaient pas ces ordres qu'ils ne les exécutèrent pas de façon très efficace", ajouta-t-il avec le sourire.

Traitant du "chaos" qui règne au Vietnam du Sud, M. Nhu affirma que "le peuple vietnamien avait perdu confiance dans le gouvernement américain".

Le frère du président Diem a notamment déploré que la Maison Blanche ait jugé bon de révéler publiquement que l'aide militaire au Vietnam-Sud pourrait être arrêtée en 1965. Une telle révélation publique pourrait inciter le Vietcong à

ménager ses forces jusqu'à cette date, a-t-il estimé. Ce programme équivalait à environ la moitié du total de l'aide économique des Etats-Unis au Vietnam. De façon directe, il acquiesce environ 70

cent des raids de la police sur les pagodes bouddhistes. Ce programme équivalait à environ la moitié du total de l'aide économique des Etats-Unis au Vietnam. De façon directe, il acquiesce environ 70

pour 100 du budget de la défense.

Selon les estimations des dirigeants de la mission d'aide américaine, si le gouvernement de Saigon commence à puiser dans ses réserves de dollars pour compenser cette perte, il pourrait épuiser en un an. Cela pourrait provoquer une crise économique générale et peut-être la fin du gouvernement Diem.

Il incombe en grande partie au président Kennedy de décider si le programme d'aide au

Vietnam du Sud sera continué ou non. En ce moment, il n'est que "suspendu", disent les autorités américaines. Pendant ce temps, le gouvernement sud-vietnamien se trouve privé d'une source de revenus annuels de \$100 millions.

Le gouvernement américain entend ainsi obliger le régime du président Diem à effectuer des changements politiques. De façon générale, Washington voudrait voir se relâcher la domination de la famille Diem sur le pays.

## La France doit s'habituer à vivre sans frontières!

— d'Estaing

PARIS (AFP, Reuter) —

Prenant la parole hier à l'Assemblée nationale lors de l'ouverture du débat sur le budget, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré que la force de frappe nucléaire française reviendrait moins cher que l'application libérale des recommandations internationales, c'est-à-dire le développement d'une arme classique.

Les premières estimations du budget n'indiquent pas qu'elle somme sera consacrée à la force atomique française. Le budget militaire pour 1964 s'élève à 19.880 millions de francs (env. \$4.350 millions), soit 1.530 millions de francs (env. \$322 millions) de plus qu'en 1963.

Le ministre français des Finances a souligné que l'accroissement des dépenses militaires était moindre que l'augmentation des dépenses civiles. La démobilité de 70.000 soldats a entraîné des économies, a-t-il ajouté.

M. Giscard d'Estaing a précisé que les préoccupations économiques de la France concernaient essentiellement la

stabilisation des prix, le plein emploi et la concurrence avec les pays étrangers.

Le budget général prévoit des dépenses de 92 milliards 660 millions de francs (env. \$20.385.000.000) et des recettes de 87 milliards 900 millions de francs (env. \$19.340.000.000) soit un déficit de 4.740 millions de francs (env. \$1.045.000.000).

Le ministre a encore déclaré que "la France doit s'habituer à vivre avec une jeunesse, une monnaie et sans frontières, alors qu'elle a vécu longtemps sans jeunesse, sans monnaie et à l'abri de ses frontières".

Par ailleurs, au cours du déjeuner du syndicat de la presse maritime, l'amiral Georges Cabanier, chef d'état-major de la marine française, a déclaré que "la peur atomique empêchera peut-être les conflits nucléaires terrestres, mais la guerre pourra alors être portée sur d'autres fronts avec d'autres moyens. La mer est à cet égard un lieu d'élection, où un conflit planétaire pourrait avoir lieu exclusivement".

## VU DE WASHINGTON

## Certains agents du CIA sont des gens inquiétants

par M. P. Dean  
exclusif à La Presse

WASHINGTON. — Après sa conférence au Cercle des femmes journalistes de Washington, quelqu'un demanda à l'inénarrable Mme Nhu pourquoi des journalistes américains avaient été battus au Vietnam. Imperturbable, elle répondit qu'ils "l'avaient été" "seulement pour de bonnes raisons".

Sa remarque fut accueillie par une tempête de rires amers qui transforma sur-le-champ la physionomie de Mme Nhu. De souriante qu'elle était, la belle Asiatique afficha tout à coup une expression soupçonneuse, méchante, vengeresse. On aurait dit que si elle l'avait pu, elle eût fait fouetter tout son auditoire.

Il ne faut pas trop s'étonner de sa réaction, car des femmes comme elle, il y en a un peu partout. Mais ce qui est inexplicable — ou plutôt explicable mais vexant — c'est l'importance accordée à Mme Nhu par le C.I.A. ("Central Intelligence Agency" ou : Service de contre-espionnage américain).

### Subventions à Mme Nhu

La "femme forte" du Vietnam-Sud reçoit en subventions du C.I.A. des centaines de milliers de dollars, voire même des millions, selon certains informateurs. Grâce à cet argent, elle a pu organiser au Vietnam-Sud des bandes "paramilitaires" qui imposent sa volonté au pays. Elle possède à sa dévotion des unités du service de sécurité, justement celles qui s'attaquent aux pagodes des bouddhistes.

Qui a pris la décision d'appuyer Mme Nhu ? A Washington, le C.I.A. est dirigé par des gens "bien", comme on dit. Comme M. Allen Dulles, ce sont des "gentlemen", instruits et éduqués dans les universités de l'"Ivy League". Ils sont raisonnables, civilisés, patriotes et assez démocrates d'esprit. Leurs principaux adjoints ne sont pas de la même qualité, mais ils restent quand même très "présentables", eux aussi...

Plus bas dans l'échelle hiérarchique, c'est une autre affaire. On rencontre parmi les agents secrets beaucoup de gens inquiétants. J'en connais, et c'est comme ça dans les services d'espionnage de tous les pays.

Prenons le cas de George Blake, agent britannique qui passa au service de Moscou. Son père et sa mère appartenaient à des religions différentes et furent tous les deux rejetés par leurs parents. Le père ne put s'adapter à cet abandon et mourut quand George était en bas âge. La mère vivait en Hollande et George, qui avait un passeport anglais, grandit sans apprendre l'anglais.

### Agent transfuge

Il était torturé par le fait que son père était juif. Dans la marine anglaise, il se croyait persécuté à cause de son père. Il ne se croyait

pas "accepté" par ses collègues. Pour se faire accepter, il devint anglican dévot, même maniaque. Il aimait s'habiller en prêtre et dire la messe aux accents de la musique de Wagner.

En un instant, il passait de la gaieté la plus exagérée à la dépression la plus profonde, ou à la colère. Malgré tout, les services d'espionnage anglais l'engagèrent et lui confièrent des postes de grande responsabilité. Petit prisonnier par les communistes en Corée, il tourna casaque et devint agent de Moscou, au sein du service d'espionnage britannique.

Les psychiatres vous diront que Blake n'avait pas eu une enfance assez heureuse ni assez stable pour faire de lui un adulte équilibré. Mais alors, pourquoi fut-il nommé à des postes de confiance ?

L'un des agents du C.I.A. responsable de l'opération de la Baie des Cochons était un immigré européen qui avait honte de ses antécédents et cherchait à cacher ses origines. Il méprisait les gens d'Amérique latine, d'ailleurs, les considérant comme des êtres inférieurs. Et il mit sous clef, littéralement, les chefs du débarquement pendant la période d'attente avant l'invasion de Cuba, parce qu'il ne leur faisait pas confiance.

A Washington, les dirigeants furent attirés d'apprendre cela. L'homme en question était un converti et un fanatique religieux aux opinions si extrêmes qu'elles effrayaient le curé de sa paroisse.

### Des névroses

Pourquoi les services de renseignements choisissent-ils de telles gens ? Ayant posé la question aux chefs du C.I.A., j'ai obtenu la réponse suivante : "En temps de paix, il est presque impossible de recruter, en nombre suffisant, des hommes posés, stables, équilibrés. En temps de guerre, c'est beaucoup plus facile. Ainsi, plusieurs des conseillers du président Kennedy — Walt Rostow, Arthur Schlesinger, etc. — ont appartenu aux services de renseignements pendant la guerre, par patriotisme. Mais ils quittèrent le métier immédiatement après la fin des hostilités et reprirent leurs carrières académiques.

En conséquence, le C.I.A. est forcé de travailler avec des gens qui ne trouvent pas Mme Nhu anormale. Quand elle dit que les bonzes qui s'immolaient par le feu étaient des moines... "barbecue", il y a des agents du C.I.A. qui sont d'accord avec elle. Lorsqu'elle affirme que les reporters américains au Vietnam ne sont battus que pour de bonnes raisons, ses conseillers américains à Saigon, les gens du C.I.A., pourraient fort bien opiner du bonnet.

A la vérité, il n'est pas très réconfortant de savoir qu'un peu partout à travers le monde, des gens comme ça sont "les yeux et les oreilles" du président des Etats-Unis...

MARCEL ADAM  
NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"

## DE ROME

LE CONCILE OECUMÉNIQUE

ROME. — Mercredi matin a pris fin la discussion du deuxième chapitre du schéma sur l'Eglise qui commençait à traîner en longueur après quinze jours de délibérations. Les bons arguments pour et contre la collégialité de l'épiscopat étaient depuis longtemps épuisés et plusieurs évêques ne cachaient pas leur lassitude.

Mais parmi les dernières interventions sur ce chapitre, il en est une qui mérite d'être rapportée à cause de son originalité.

Un ancien missionnaire allemand, Mgr Amman, a mis en question le bien-fondé des nonciatures apostoliques et des délégations apostoliques.

Parlant d'une manière très "irénique" et prenant des précautions pour ne viser personne en particulier, il s'est demandé si l'institution des nonciatures apostoliques peut être considérée comme une tradition vénérable et digne de respect, ou si elle ne serait pas plutôt une de ces rides qui assombrissent le visage de l'Eglise et que Jean XXIII et Paul VI ont manifesté le désir d'effacer.

### Puissance politique

L'institution des nonciatures, dit-il, fait apparaître l'Eglise aux yeux du monde comme une société semblable aux puissances politiques, qui peut intervenir dans la politique des pays, ce qui est dommageable pour son rayonnement.

Mgr Amman a ajouté que la tâche des nonces pourrait être remplie par les présidents des conférences épiscopales ou les patriarches qui ont, entre autres, une connaissance très approfondie de la culture, de l'histoire, de la vie sociale, politique et religieuse de leurs pays respectifs.

Il a mis aussi en doute la nécessité des délégués apostoliques pour entretenir des liens entre le Saint-Siège et les

assemblées épiscopales, précisant que des légats pontificaux pourraient intervenir dans les cas extraordinaires.

Afin qu'on n'assimile pas l'Eglise à une puissance politique, Mgr Amman a dit que le rôle des nonces n'était pas nécessaire dans les questions de cette sorte.

Cette intervention est l'une des plus originales faites ces jours-ci et il sera intéressant de voir quel sort lui fera subir le concile.

### Amendements réformistes

Les Pères du concile ont voté ces jours-ci une dizaine d'amendements au troisième chapitre du schéma sur la liturgie, qui ont un caractère réformiste en accord avec les buts du concile.

Les plus importants favorisent l'usage plus répandu des langues nationales dans l'administration des sacrements et le changement d'appellation du sacrement d'Extrême-onction en celui de "sacrement des malades"; cette modification aura un bon effet psychologique car les gens pourront recevoir ce sacrement sans se croire, par autant, à l'article de la mort.

Un autre amendement intéressant stipule qu'à l'avenir des bénédictions et autres sacrements pourront être administrés par une catégorie de laïques dans des circonstances déterminées et selon le jugement des autorités ecclésiastiques.

Souignons que cet amendement a été voté avec moins d'enthousiasme que les autres puisque plus de 600 Pères s'y objectaient.

La procédure du concile est curieuse : après que les évêques ont voté sur chacun des amendements d'un chapitre, le chapitre en entier est soumis à un autre vote.

Alors que pour les amendements, les Pères votaient par

oui ou par non; pour le chapitre en entier ils votent par oui, non, ou par modifications.

C'est ainsi que la semaine dernière le deuxième chapitre du schéma sur l'Eglise était renvoyé en commissions parce que plus des tiers des Pères désiraient des modifications à un article, alors que tous les amendements de ce chapitre avaient été acceptés, presque à l'unanimité, quelques jours plus tôt.

Mais cela ne présage rien de mauvais, au contraire : les évêques, après s'être concertés, ont demandé qu'à l'article sur la concélébration on établisse que c'est l'évêque qui est autorisé à donner cette permission plutôt que de s'en tenir aux termes vagues de "supérieurs ordinaires".

Il semble qu'on a voulu ainsi prévenir que les communautés de religieux prêtres puissent décider elles-mêmes d'appliquer cette mesure, hors du contrôle de l'évêque, dans les paroisses qu'elles dirigent.

### Les laïques dans l'Eglise

Depuis mercredi, le troisième chapitre du schéma sur l'Eglise est à l'étude. Il porte sur le peuple de Dieu et particulièrement le rôle des laïques dans l'Eglise.

Déjà quelques interventions remarquables ont été enregistrées. C'est la première fois qu'un concile traite du problème du laïc et tente de le situer sur une base théologique dans l'Eglise.

Dans un prochain article je parlerai de ce chapitre. Qu'il me suffise aujourd'hui de dire qu'un évêque a proposé que les évêques fondez des organismes de consultation des laïques. "Si nous les consultons dans les questions matérielles", dit-il, "pourquoi ne les ferions-nous pas aussi dans les questions spirituelles ? Si les laïques sont trop timides aujourd'hui, ajouta-t-il, c'est peut-être que nous ne leur avons pas donné la liberté de s'exprimer".

Vous voyez que ça promet !



## Geiberger passe en tête au tournoi Sahara; Knudson 5e

LAS VEGAS. (PA) — Le jeune Al Geiberger a pris hier les devants sur les favoris dans la première ronde du tournoi de golf sur invitation Sahara doté d'une bourse globale de \$70,000, en roulant 67, soit quatre sous le par.

Laissant loin derrière lui les favoris Arnold Palmer et Jack Nicklaus, qui ont enregistré respectivement 71 et 75, le golfeur de 26 ans a fait le tour du parcours du Paradise Valley Country Club, dont le par est de 36-35-71, en 35-32-67.

George Knudson de Toronto s'est classé cinquième sur un pied d'égalité avec huit autres golfeurs, qui ont tous tourné 69. Une pluie torrentielle s'est abattue sur le parcours alors qu'un quart des participants s'y trouvaient encore et a persisté pendant 10 minutes.

Parmi eux se trouvaient Nicklaus, qui avait commencé à éprouver des difficultés depuis longtemps et à qui il a fallu 40 coups pour faire les neuf

premiers coups, et Art Wall. Wall se trouvait au 18e trou lorsque la tempête a éclaté, mais il n'en a pas souffert. Le Montréalais Al Johnston a roulé 36-36-72.

Palmer est toujours gêné par un malaise à l'épaule droite. La journée a abondé en surprises et en déceptions. Bill Casper et le joueur britannique de la coupe Ryder Brian Huggett ont été forcés d'abandonner la joute à cause de la grippe, et Johnny Pott a dû abandonner la partie en raison d'un mal d'épaule, après avoir tourné 43 pour les neuf premiers trous.

Bob Duden a fait un trou d'un coup mais a terminé avec 74. Il a réalisé son exploit au huitième trou.

Au nombre de ceux qui se trouvent sur un pied d'égalité avec une fiche de 69 se trouvent Knudson, George Will, autre joueur britannique de la coupe Ryder, le vétéran Ted Kroll et Don January.

Knudson a fait les neuf premiers trous en 37 coups, mais il s'est repris avec un 32 dans les neuf autres.

Le Montréalais Al Johnston a roulé 36-36-72. Palmer est toujours gêné par un malaise à l'épaule droite.

**Avantage marqué des Australiens**

SYDNEY, Australie. (Reuter) L'Australie a eu raison de la Nouvelle-Zélande en quatrième ronde des matches du Commonwealth britannique, aujourd'hui, et s'est hissée seule en première place du classement.

Si les Australiens triomphent des Sud-Africains en finale, demain, ils seront déclarés vainqueurs de cette compétition internationale.

L'Australie a maintenant cinq points, un de plus que l'Angleterre et deux de plus que le Canada. Ces deux autres pays ne sont toutefois pas éliminés. Ils se rencontreront demain.

Dans l'autre rencontre d'aujourd'hui, l'Angleterre a battu l'Afrique du Sud, par 6½ à 2½ points tandis que l'Australie a vaincu la Nouvelle-Zélande par 6 à 3. Le Canada était inactif.

D. S. Martin, président de l'association australienne, a déclaré que cette compétition aurait lieu à Montréal, en 1967, au mois d'août.



**POUR LA POSTERITE** — Selon un sketch, voici le monument "The Boy and the Man" qui évoquera la mémoire du fameux STAN MUSIAL et que l'on projette d'ériger à St-Louis. Les grands du baseball, ceux d'hier et d'aujourd'hui, se rendront à St-Louis assister à un dîner destiné à amasser des fonds pour l'érection de ce monument.

Téléphoto UPI

## Les Dodgers céderaient Skowron, Moon et Walls

LOS ANGELES. (UPI) — Le "Herald-Examiner" de Los Angeles a publié hier une nouvelle sous droits réservés que trois membres de l'équipe des champions du monde, les Dodgers de Los Angeles, seraient échangés, dont l'un des héros de la série mondiale, Bill Skowron.

Les deux autres qui seraient impliqués dans une transac-

tion durant l'hiver sont Wally Moon et Lee Walls.

Le gérant général E.J. Buzie-Bavasi n'a pas voulu commenté cette nouvelle.

Après que les Dodgers eurent gagné la série mondiale en quatre parties, Bavasi avait déclaré que son club n'avait pas l'intention de demeurer dans le statu-quo pour la saison 1964 mais qu'il tenterait plutôt de

faire des améliorations. Il avait toutefois laissé entendre à ce moment-là que le club se renforcerait en faisant monter des recrues prometteuses de l'organisation.

Le "Herald-Examiner" prétend que Moon passera aux Braves de Milwaukee en retour du lanceur droitier Bob Shaw, que Skowron sera échangé aux Sénateurs de Washington pour un lanceur gaucher ou de l'argent comptant et que Walls sera vendu aux Angels de Los Angeles, qui partagent le même stade avec les Dodgers.

Moon et Walls ont surtout été utilisés comme joueurs d'utilité la saison dernière tandis que Skowron a connu un mauvais début et n'a pas joué régulièrement au premier but avant la fin de la saison.

## G. Howe manquera les deux prochaines parties

DETROIT (UPI) — "Si Gordie Howe ne peut pas chausser ses patins aujourd'hui il ne fera pas le voyage à Toronto", a déclaré un dirigeant des Red Wings de Detroit.

Tout le monde est maintenant convaincu que le célèbre ailier droit des Red Wings égalera le record de 544 buts, total déjà atteint par le non moins célèbre Maurice Richard, lui aussi un ailier droit. Ce n'est plus qu'une question de temps. Mais le guigne semble s'acharner à

Howe qui a été légèrement blessé à l'entraînement au cours de la semaine qui s'achève. Howe a déjà raté la joute de son équipe à New York et les Rangers ont remporté une éclatante victoire de 3-0.

On parle maintenant d'une absence d'au moins deux autres joutes pour Howe. Ce n'est plus la coupure elle-même qui l'ennuie, mais une douleur persistante à la cheville blessée.

Détroit disputera la victoire

aux Maple Leafs à deux reprises, en fin de semaine. Inutile d'ajouter que le pilote Sid Abel souhaite que Howe puisse relâcher s'avère serrée entre les deux équipes.

Comme mesure de prudence, les Red Wings ont fait appel à Billy McNeill, un ailier droit de 27 ans qui portait jusqu'ici les couleurs des Hornets de Pittsburgh. McNeill n'est toutefois pas inconnu à Detroit ni des amateurs de hockey autour de la ligue.

Le joueur de défense Irv Spencer, repêché par les Red Wings des Bruins de Boston, prendra lui aussi part à l'exercice du Détroit aujourd'hui. Il avait subi une dislocation de l'épaule.

Gauthier à Québec

Comme il fallait s'y attendre, le Canadien a cédé Jean Gauthier aux As de Québec. Gauthier avait tout d'abord se reporter aux Bears de Hershey. Mais comme le Canadien avait besoin d'un arrière, il a fait appel à John Hanna, des As, et Gauthier le remplacera dans la vieille capitale.

Hanna a paru fort à son avantage dans la joute de mercredi dernier contre les Maple Leafs.

Le pilote Toe Blake s'est dit satisfait de son trio de Béliveau-Ferguson-Geffron, mais il ne paraissait pas trop heureux de ses deux autres lignes.

La troisième période, il a accordé un repos à Claude Provost et il a fait jouer Hicke à l'aile droite et Balon à gauche.

Ce sont les Bruins de Boston qui seront les visiteurs au Forum demain soir. Les Bruins sont arrivés hier à Montréal. Ils sont toujours en quête de leur première victoire.

### Par mesure de prudence

## Détroit rappelle Billy McNeill du Pittsburgh

DETROIT (PC) — En raison de la blessure dont Gordie Howe souffre à une cheville et qui l'a empêché mercredi soir de se lancer à la conquête d'un record de buts, les Red Wings de Detroit ont fait venir hier l'ailier droit Billy McNeill de l'équipe ferme de Pittsburgh, de la Ligue Américaine de hockey.

L'instructeur-directeur général Sid Abel qui a annoncé la nouvelle a précisé que McNeill sera en état de disponibilité pour jouer cette fin de se-

maine si Howe n'est pas en mesure de chausser ses patins. Les Red Wings rencontreront les Maple Leafs à Toronto samedi soir et de nouveau à Détroit dimanche soir.

Il suffit à Howe de compter un but pour égaliser le record établi par Maurice Richard dans toute sa carrière. Celui-ci a compté 544 buts en saison régulière.

Howe a subi une coupure à la cheville droite au cours d'une séance de pratique mardi et n'a pu chausser son patin droit à New York mercredi soir.

Les Red Wings ont perdu par 3-0 contre les Rangers, subissant leur première défaite après deux victoires.

"Nous espérons que Howe pourra jouer en fin de semaine", a déclaré Abel. Advenant qu'il ne soit pas disponible, McNeill sera là pour prendre la place."

## Victoire du Niagara-Falls

HAMILTON. (PC) — Grâce à un but de Dave Armstrong, à la troisième période, hier, les Flyers de Niagara-Falls ont triomphé des Red Wings de Hamilton, 4-3, dans une joute de la Ligue Junior de l'Ontario.

John Arbour, Dave Woodley et Orest Romashyna ont réussi les autres buts des visiteurs, tandis que Jim Peters, avec deux buts et Lorne Knowles, avec un, comptaient pour les perdants.

Les deux mêmes clubs se rencontrent ce soir, à Niagara Falls.

Les Flyers ont écopé de quatre des cinq punitions mises imposées par l'arbitre, tandis que Peter Mahovich, des Wings, et Arbour recevaient une majeure chacun pour s'être battus.

## Trou d'un coup au club Beloeil

Ray Yanchinski a réalisé le rêve de tout golfeur, un trou d'un coup, avant-hier au club de golf Beloeil. Ce golfeur, qui jouait en compagnie de Maurice Raymond et de D. Houlton, a accompli cet exploit au 6e trou, de 145 verges, en utilisant un fer 7.

**TOUS PEUVENT JOUER AU CURLING**  
Formez votre propre équipe de 4 joueurs  
Payez tout en jouant  
Informations : 748-8891



## Un cigare doux... de la joie partout

Avez-vous remarqué combien plus d'hommes fument maintenant les cigarillos de Simon? Ce cigare mince, bien tourné, élégant, est devenu leur favori. Tout comme eux... choisissez un cigare doux...

**CIGARILLOS de SIMON**  
À BOUT UNI OU PLASTIQUE



en commodé paquet de 5 pour le gousset... 25¢ seulement



## AU FIL DES SPORTS

par ANDRÉ TRUELLE

### Les partisans du Canadien devront se montrer patients

Il restait deux bonnes minutes de jeu, peut-être trois, mercredi soir dernier au Forum. Déjà, toutes les allées regorgeaient de personnes pour qui le spectacle était terminé.

Ce n'est qu'une opinion personnelle, mais il me semble que c'est un geste d'élémentaire politesse — que quel soit l'endroit, à l'église ou au théâtre — de ne quitter son siège que lorsque le spectacle est bel et bien terminé.

Quelle peut bien être l'excuse des amateurs de hockey qui s'en vont avant la fin. Si tout geste raisonnable est motivé, un départ aussi général ne peut signifier que le dégoût de la performance à laquelle on vient d'assister, ou, si le mot dégoût paraît trop fort, disons une protestation.

On sait très bien qu'un autre but pourra être compté, mais on sait aussi qu'il ne changera rien au résultat final. Mais cela, tout le monde dans l'amphithéâtre le sait. Pas seulement ceux qui sortent. Peut-être veut-on éviter la cohue.

Dans ce cas, on peut tout aussi bien rester sagement assis à sa place après la joute, laisser partir le gros de la foule, et suivre tranquillement le défilé vers la sortie. Non ?

Tout cela pour écrire que notre mentalité soi-disant sportive est bien vulnérable. Le même bonhomme qui se rendra au théâtre (y va-t-il ?) ou au cinéma pour se détendre, apprécier à la fois le genre de l'auteur et le jeu des interprètes, celui-là se rendra au hockey avec l'unique désir de voir le Canadien triompher. Autrement, on aura gâché sa soirée et il manifestera son mécontentement à sa manière.

A moins que je ne m'y connaisse pas du tout en psychologie sociale, l'amateur de hockey qui se conduit ainsi ne se rend au hockey pour apprécier la rencontre, mais pour suivre l'évolution d'une équipe, le Canadien.

Pour suivre l'évolution d'une équipe, l'équilibre c'est bien d'accord, mais aussi pour apprécier l'équilibre d'une équipe adverse, les Leafs par exemple, comme ce fut le cas mercredi ; le travail d'ensemble d'une ligne d'attaque ; une belle pièce de jeu, voire une belle passe d'un joueur, qu'il appartienne ou non à l'équipe dont on est partisan. Voilà à mon sens la façon d'assister à une partie de hockey... de football ou de baseball.

Non pas en fanatisme, avec le désir d'assouvir son besoin de rancune ou de dépit. Jouir d'un mauvais coup porté par un chandail tricolore et souffrir avec le blessé s'il appartient au camp que l'on appuie. Si certains observateurs ont choisi cette année le Canadien pour terminer en 4e ou 5e place, ils avaient leurs raisons. S'ils se sont trompés, tant mieux pour le Canadien.

partie jusqu'ici par les résultats, succès contre Boston et Rangers, 6e et 5e l'an dernier, détail aux mains du Toronto, champion de la dernière saison. Ce qui fera la joie des véritables amateurs cette saison, ce sera de surveiller l'évolution et l'amélioration de joueurs tels que Terry Harper, Jacques Laperrière ou du 5e joueur de défense, Hanna ou un autre. Des joueurs tels que Dave Balon, John Ferguson, Red Berenson.

A un moment donné, mercredi, Harper se repliait dans sa zone, le long de la bande, poursuivi par un adversaire. Dans ce cas, il a fait ce qui se faisait normalement, lancer vigoureusement la rondelle sur la bande, derrière lui, pour qu'elle soit reprise par un coéquipier. Il n'avait pas vu un deuxième Leaf, masqué par le premier. C'est ce deuxième Leaf qui a capté le disque et qui a fait une passe dangereuse en face du filet. Il n'y a pas eu de but. Mais je suis certain que Terry Harper a eu la frousse et que ce jeu routinier lui a suggéré de mieux regarder la prochaine fois.

Si une équipe de la Ligue Nationale est susceptible de terminer avec force cette année, c'est le Canadien. Ses erreurs, il les commettra surtout au début de la campagne.

Alors, messieurs les partisans, soyez patients et surtout indulgents.

### Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Centrale

Minneapolis à St-Paul

Ligue Junior de l'Ontario

Oshawa à Montréal

Peterborough à Toronto

Hamilton à Niagara Falls

Ligue Métropolitaine Jr

Valleyfield à N.D.G. (Forum)

HIER

Ligue Junior de l'Ontario

Niagara Falls à Hamilton 3

Ligue Métropolitaine Jr

St-Jérôme à Sorel 2

Ligue Provinciale Jr

Trois-Rivières à Victoriaville 4

LIGUE AMÉRICAINE

(Division Est)

Providence 2 1 2 18 10 6

Quebec 2 0 0 13 12 4

Springfield 1 1 0 5 6 2

Hershey 0 2 1 12 10 1

Baltimore 0 3 1 6 18 1

(Division Ouest)

Pittsburgh 3 1 0 17 9 6

Cleveland 2 2 0 10 11 4

Buffalo 1 1 0 13 6 2

Rochester 1 1 0 13 6 2

LIGUE CENTRALE

Omaha 3 0 0 15 5 6

Minneapolis 2 0 0 13 10 4

St-Paul 2 1 0 12 14 4

Indianapolis 0 2 0 0 15 0

St-Louis 0 3 0 0 15 0

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Peterborough 2 0 0 11 8 4

Canadien Jr 1 0 0 6 4 2

Kitchener 1 0 0 6 4 2

Niagara-Falls 1 0 0 4 3 2

Oshawa 1 0 0 4 8 0

Hamilton 0 2 0 4 11 0

St-Catharines 0 2 0 4 11 0

LIGUE MÉTROPOLITAINE JR

(Section Ouest)

St-Jérôme 3 0 0 15 6 8

Lachine 1 0 0 4 1 1

N.D.G. 0 1 1 7 10 4

Valleyfield 0 1 1 7 10 4

Verdun 0 1 1 7 10 4

(Section Est)

Rosemont 2 0 0 9 5 4

Nationale 1 0 0 4 2 3

Montréal-Nord 0 1 0 3 4 0

Laval 0 2 0 3 10 0

Sorel 0 2 0 3 10 0

Guy Rousseau à Cleveland

QUEBEC. (PC) — L'ailier gauche Guy Rousseau s'alignera avec les Barons de Cleveland de la Ligue américaine de hockey au cours de la présente saison.

Les As de Québec ont annoncé hier qu'ils ont vendu le contrat de Rousseau au Canadien de Montréal, de la Ligue nationale, qui, à leur tour, l'ont cédé au Cleveland.

Rousseau, qui est âgé de 29 ans, devait quitter Québec hier pour se reporter à son nouveau club.

Il faisait partie de l'équipe des As depuis deux ans. Blessé à un genou l'hiver dernier, il n'a participé qu'à 47 rencontres, conservant une fiche de 7 buts et 21 assistances.

Les As ont également annoncé que le Canadien de Montréal vient de leur céder le joueur de défense Jean Gauthier pour une période indéfinie.

Matches de hand-ball au centre Notre-Dame

Afin de se préparer à sa prochaine tournée d'Allemagne qui aura lieu au début de décembre, l'équipe de hand-ball européenne du centre Notre-Dame recevra la visite de deux excellentes équipes en fin de semaine.

Samedi, à 3 h., l'équipe d'Elizabeth, New-Jersey, championne des États-Unis, sera au centre Notre-Dame, et le lendemain, à 1 h., le Toronto, champion de l'Ontario, rendra visite aux Montréalais.

LES DEUX HEROS. — Sous les applaudissements de la foule au Garden de New York, le gardien de but JACQUES PLANTE, et l'avant VAL FONTEYNE (14), se rendent au centre de la glace après la victoire de 3-0 des Rangers sur le Détroit.

Téléphoto UPI

Forum

CE SOIR À 7 h. 30

HOCKEY : LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

OSHAWSA VS CANADIEN

2e joute

LIGUE MÉTROPOLITAINE DE HOCKEY

VALLEYFIELD VS N.D.G.

PRIX : SIÈGES RÉSERVÉS : \$2 et \$1.50 (promotions, loges, mezzanine et amphithéâtre (centre)). ENTRÉE GÉNÉRALE : \$1 (famille (bouteille (bouteille) et tout le monde). ENFANTS : 50¢ DANS LES SECTIONS NON RÉSERVÉES SEULEMENT. Billes MAINTENANT en vente

**Votre sceau de satisfaction**

par **MONTREAL BUICK**

PONTIAC  
BUICK  
ACADIAN  
VAUXHALL

SUR STE-CATHERINE, À L'OUEST D'ATWATER

Le Scotch qu'on boit en Ecosse

**Long John**  
SCOTCH WHISKY

Long John est distillé, vieilli et embouteillé en Ecosse par les distilleries Long John depuis 1825.

Distributeurs exclusifs au Canada: Canadian Schenley Ltd.

## Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

HIER

Aucune joute au calendrier

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

Can. D. B. C. N.Y. T. V.

Canadien 0 0 0 1 0 1

Détroit 0 0 1 1 0 0 2

Boston 0 0 0 0 0 0 0

Chicago 0 0 1 1 1 1 3

New York 0 1 0 0 0 0 1

Toronto 1 0 1 0 0 0 2

Défaites 1 1 3 1 2 1 9

JOUTES NULLES

Can. D. B. C. N.Y. T. V.

Canadien 0 0 0 0 0 0 0

Détroit 0 0 0 0 0 0 0

Boston 1 0 0 0 0 0 1

Chicago 0 0 0 0 0 0 0

New York 0 0 0 0 0 0 0

Toronto 0 0 0 0 0 0 0

Total 1 0 1 0 0 0 2

LE CLASSEMENT

J G P N C Pts

Chicago 4 3 1 0 15 10 6

Toronto 3 2 1 0 11 7 4

Détroit 3 2 1 0 8 6 4

Canadien 3 1 1 1 12 10 3

New York 3 1 2 0 6 9 2

Boston 4 0 3 1 7 17 1







# EN BREF D'OTTAWA

## Président conservateur au comité des comptes publics

Un nouveau président du Comité des comptes publics a été choisi hier et il s'agit d'un conservateur. M. Gerald W. Baldwin, député de Peace River, Alberta, prend la succession de Alan MacNaughton qui est maintenant le président de la Chambre des communes. Il occupait le poste depuis 1958. La nomination d'un membre de l'opposition à ce poste fait suite à une longue pratique anglaise, mais n'a commencé au Canada qu'en 1958.

W. H. McMillan, député libéral de Welland en Ontario, a été nommé au poste de vice-président. Ancien homme d'affaires n'a encore été nommé sur le comité.

## Arrivée de sir Lintott

Le nouveau Haut Commissaire britannique au Canada, sir Henry Lintott, et lady Lintott arriveront à Montréal le 30 octobre à bord de l'Empress of Canada, a-t-on annoncé hier. Ils se rendront à Ottawa dans les jours suivants.

Sir Henry est âgé de 55 ans. Lui et son épouse seront accompagnés de leurs enfants, John, 13 ans, et Harriet, 9 ans. Il succède au vicomte Amory, ici depuis 1961 et à qui quitte le Canada la semaine dernière.

## Les pensions

Un représentant du ministère de la Santé a déclaré hier soir que la hausse de \$10 dans les pensions de vieillesse seraient incluses dans les chèques du mois en cours.

Les chèques sont mis à la poste de façon à parvenir aux destinataires quelques jours avant le dernier jour bancaire de chaque mois.

Le porte-parole a dit que la sanction royale au projet de loi haussant à \$75 les pensions de vieillesse a été obtenue juste à temps pour que les chèques du mois d'octobre s'en ressentent.

Le projet de loi prévoit également une hausse maximum de \$30, par année dans l'impôt sur le revenu personnel — à compter de l'an prochain — pour financer cette hausse des pensions.

## \$16,000 de responsabilités

Un projet gouvernemental visant à ratifier une entente internationale limitant la responsabilité des compagnies d'aviation à \$16,000 pour toute mort accidentelle de passagers, a été approuvé hier par le comité des Transports du Sénat.

Le sénateur libéral de Nouvelle-Écosse J. J. Kinley protesta, affirmant que le plafonnement était ridiculement bas. Mais le professeur A. B. Rosevear, directeur de l'institut des lois de l'air et de l'espace de l'Université McGill, a dit que le public y trouvait tout de même un avantage. Il a expliqué que le plafonnement n'a plus à prouver la négligence de la compagnie.

## Inefficacité de la marine

Le député néo-démocrate Andrew Brewin niait hier que le Comité de la défense des communes ait donné son approbation à la marine royale canadienne après qu'on l'eût accusée de

## Au congrès de la FLQ

## L'AEUM présentera des résolutions nationalistes

Au cours d'une réunion spéciale tenue cette semaine, l'Association des étudiants libéraux de l'Université de Montréal en est venue à adopter une série de résolutions qui seront présentées au 9ème congrès annuel de la Fédération libérale du Québec, lequel se tiendra à Québec en fin de semaine.

Ces résolutions touchent à deux sujets brûlants. Il s'agit en fait tant du provincial que du fédéral.

Dans le domaine provincial, cette association formule ses résolutions en neuf points, lesquels, loin d'être révolutionnaires, ne sont, estime l'AEUM, qu'une reprise en mains, normale, par Québec, des attributs provinciaux.

C'est ainsi que l'AEUM demande : a) une redistribution plus favorable aux citoyens du Québec dans le domaine des richesses forestières qui, présentement, favorisent les compagnies étrangères; b) une révision de la loi minière afin d'obliger les compagnies privées à transformer au Québec le minerai extrait par elles; c) la création de préfectures régionales qui grouperaient les principaux services régionaux, ce qui obligerait les députés à ne s'occuper que du domaine législatif; d) le droit au syndicalisme pour tous les fonctionnaires provinciaux, ceci afin d'aider à la revalorisation de la fonction publique; e) toutefois, ce droit ne doit pas empêcher le gouvernement de réviser le statut de tout fonctionnaire qui est jugé incompétent, ou qui encore, est pris à saboter le programme progressif du gouvernement libéral.

En outre, dans le domaine provincial, l'AEUM réclamera f) la mise en application, par Québec, d'un système d'assurance-hospitalisation, celle d'un régime d'assurance-santé, et les deux devront être contrôlées par l'Etat; g) la création d'un office central des achats pour les municipalités, ceci afin de contrôler, (et donc d'aider par ce moyen les Canadiens français), les municipalités dans les achats importants nécessaires à leur extension; h) la création, en conformité avec l'Acte de l'Amérique du Nord

## mauvaise organisation et d'inefficacité.

Sur une question de privilège, il a dit à la rencontre qu'il comprenait que le rapport d'un service de nouvelles disant que le comité avait déjà réglé la question était incorrect.

Le rapport était publié après que le comité eût entendu le vice-amiral H. S. Rayner résumer les accusations qui avaient été portées par l'ex-commandeur James Plomer et accusant la marine de ne pas être en mesure de jouer son rôle sur la mer. M. Brewin a précisé que le comité n'avait pris encore aucune décision. Il a simplement entendu les deux personnes mentionnées.

## Immigration chinoise

Le ministère de l'Immigration, à l'époque du "racket" de l'immigration chinoise, jugea qu'il était nécessaire de resserrer la surveillance dans sa section réservée aux archives.

Ceci fut déclaré hier devant une commission d'appel du Service civil étudiant le cas d'un officier de l'Immigration Morris G. Benoit, 40 ans, qui en appelle d'une suspension imposée par le colonel H. M. Jones pour avoir accepté le paiement d'une note de \$45.50 dans un hôtel de Toronto en 1956 d'un agent de l'immigration chinoise qui aidait les Chinois à entrer au Canada. Il est également accusé d'avoir conservé une correspondance appartenant au ministère.

Les nouvelles méthodes de surveillance ont été mises en application vers 1958, a dit David Heatherington, chargé des archives du ministère de l'Immigration. C'est après qu'un test eût démontré que les anciennes méthodes ne permettaient pas le maximum de sécurité.

## Emprunt d'une charte

Les paupières des sénateurs s'écarquillèrent hier lorsqu'ils apprirent qu'une compagnie de produits pétroliers présentait une action en vue d'emprunter une charte permettant de construire un pipeline d'une autre compagnie en vue de construire un pipeline pour le gaz d'une valeur de \$30 millions de l'Alberta jusqu'à Winnipeg.

Le sénateur libéral Peter Campbell a dit que le Parlement voulait éviter d'émettre des chartes aux compagnies de pipelines s'il devait y avoir un trafic des chartes. Le Sénat fut saisi de la question lorsqu'il reçut un bill privé pour l'incorporation de la Pacific Transmission Company.

## Scission dans les rangs des cheminots syndiqués

M. Frank Hall, chef négociateur des cheminots non itinérants a déclaré hier soir que la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers avait décidé de se retirer des négociations entamées de concert avec 14 autres syndicats groupés

## Des maîtres-électriciens dénoncent la "dictature" de leur Corporation

QUEBEC. (DNC) — Une lutte ouverte est engagée entre les entrepreneurs électriciens de la Province, plus précisément entre la toute puissante Corporation des Maîtres électriciens et un organisme dissident : la Société des entrepreneurs électriciens de la Province de Québec, qui a reçu sa charte en juillet dernier.

L'objet du litige est bien simple. Il semble qu'un nombre de plus en plus important d'entrepreneurs électriciens ont plein le dos de voir toute la profession régentée par la Corporation.

La lutte qu'a entreprise la Société des entrepreneurs électriciens du Québec se poursuit sur un double front.

— La Société accuse en effet la Corporation "d'écarter" les petits entrepreneurs en exigeant d'eux des contributions et des frais d'examen élevés qui ne servent pas à autre chose qu'à accroître les fonds de la Corporation.

Au surplus, ils n'acceptent pas que la Corporation les force à respecter une foule de règlements qui sont apparemment destinés à protéger le public mais dont la Corporation ne tient elle-même pas toujours compte dans certains cas. Ils en ont contre le fait que, pour pouvoir exercer leur profession, les entrepreneurs électriciens soient par exemple forcés de tenir une boutique dont

les dimensions sont sujettes aux règlements de la Corporation.

Enfin, la Société des Entrepreneurs électriciens n'accepte pas que la Corporation ait le pouvoir de leur défendre d'exercer un second emploi, soit par exemple de travailler à leur compte le soir et, en même temps, d'exercer leur profession dans le jour pour le compte d'une autre entreprise.

D'autre part la Société des entrepreneurs accuse le gouvernement d'être indirectement la cause de la toute puissance de la Corporation des Maîtres électriciens.

En effet, le président de la Société a laissé entendre hier soir à Québec que le bureau des examinateurs exigeait que tout entrepreneur électricien devienne membre de la Corporation et donc subisse l'examen et défraie sa cotisation avant de lui octroyer un enregistrement officiel.

Le président a déclaré que le bureau des examinateurs n'a pas le droit d'agir ainsi mais qu'il devrait octroyer les enregistrements tout en informant les nouveaux entrepreneurs qu'il existe deux organismes qui régissent la profession et qu'en conséquence ils devront choisir librement de faire partie de l'un d'eux.

Déjà, depuis l'obtention de sa

charte en juillet dernier, la Société des entrepreneurs a recruté plus de 200 membres dans les régions de Shawinigan, Montréal et Québec. On s'attendait à des adhésions massives à la Société en janvier prochain, soit au moment où les électriciens devraient normalement renouveler leur adhésion à la Corporation.

La cotisation de membre de la Société est beaucoup plus faible que celle qu'exige la Corporation, et la Société en utilise une partie pour assurer chacun de ses membres.

De plus, dès qu'elle aura pris de la force, la Société compte établir une chaîne de magasins qui appartiendraient à ses membres, lesquels pourraient s'y procurer le matériel nécessaire à leur travail. Avec les profits accumulés par ces magasins, on créerait une caisse d'épargne qui servirait à dépanner certains entrepreneurs surpris par des problèmes de courte période.

Au cours de l'assemblée tenue hier soir à Québec, les dirigeants de la Société ont accusé en fait la Corporation de fonctionner comme une clique, comme un organisme antidémocratique.

EDMONTON. (PC) — Le ministre du Travail de l'Alberta, M. Ray Reinson, a déclaré hier soir que son sous-ministre, M. Kenneth Pugh, agit comme médiateur dans la grève des instituteurs de Strathcona. Les instituteurs et le comité ont également consenti à cette médiation, après que les premiers eurent rejeté, mercredi soir, un contrat de trois ans que leur offraient les autorités locales.

Au nombre de 230, les instituteurs, se sont mis en grève le 9 octobre. Leur geste a entraîné la fermeture de 20 écoles groupant 4,700 élèves.

Nomination à la législature ontarienne

TORONTO. (PC) — Le premier ministre de l'Ontario a désigné le nouveau président de l'Assemblée législative de cette province. Il s'agit de M. Donald H. Morrow, ancien principal d'école à Ottawa et membre de la législature depuis 1948.

M. Morrow, qui avait d'abord représenté le comté de Carleton, est député d'Ottawa-Ouest depuis 1955. Il est âgé de 54 ans. Il remplace à son nouveau poste M. William Murdoch, qui n'est pas parvenu à se faire réélire lors des dernières élections provinciales du 25 septembre.

77 morts de gastro-entérite à Terre-Neuve depuis janvier

ST-JEAN. (PC) — L'épidémie de gastro-entérite qui sévit à Terre-Neuve a fait une autre victime, portant à 77 le nombre des décès morts de cette maladie depuis le début de l'année.

Le directeur des services de santé de la province, le Dr David Severs, a cependant démenti les propos d'un médecin montréalais qui avait déclaré qu'il aurait suffi d'une bonne équipe médicale et de moyens appropriés pour conjurer l'épidémie. Le Dr Severs a déclaré que le Dr Granville Nickerson, de l'Hôpital Royal Victoria, ne semblait pas informé de la situation. L'épidémie ayant atteint plus de 1,000 personnes, il n'aurait pas été possible de faire mieux que ce qui a été fait.

Un maire très contesté

EDMONTON. (PC) — M. William Hawrelak, l'un des figures les plus contestées du monde politique albertain, est de retour à la mairie d'Edmonton à la suite d'une campagne électorale tumultueuse. M. Hawrelak l'a emporté par une faible marge sur l'ancien maire, M. Stanley Milner.

Homme d'affaires âgé de 49 ans, M. Hawrelak reprendra le poste qu'il avait abandonné il y a quatre ans, après qu'une commission royale d'enquête l'eût accusé de malversation à l'occasion de certains marchandages de terrains effectués en sa qualité de maire.

Un congédiement inévitable ?

TORONTO. (PC) — Le ministre des Mines de l'Ontario, M. Wardrop, a déclaré qu'il n'avait trouvé aucune solution susceptible d'empêcher la mise à pied, lundi, de 530 travailleurs des mines de nickel de Falconbridge à Sudbury.

Le ministre a cependant ajouté qu'il projetait d'autres rencontres avec la direction de la mine. Il discute avec celle-ci d'une proposition soumise par l'Union internationale des mineurs selon laquelle les emplois devraient être alternés de façon qu'un salarié travaille quatre semaines d'affilée puis soit mis en congé, aux frais de l'assurance-chômage, pendant la cinquième.

## Colloque sur le PSQ

## Le Québec va évoluer vers une république socialiste

— M. Jean-Marie Bédard

(par P.G.) — "Il n'y a pas de contradiction entre le nationalisme socialiste et le droit d'un peuple à l'autonomie nationale. Nous allons évoluer vers l'édification d'une république socialiste au Canada français. Formant une nation, le Canada français a le droit d'édifier ici un Etat libre, autonome et socialiste."

Voilà la position catégorique exprimée hier soir à l'Université de Montréal par M. Jean-Marie Bédard, représentant régional du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique, au cours d'un colloque sur la nouvelle gauche au Québec telle que représentée par le Parti socialiste du Québec.

Pour M. Marcel Rioux, professeur en anthropologie à l'Université de Montréal et membre fondateur du PSQ, ce parti représente une option globale sur la réalité canadienne-française. Dans le PSQ se trouvent réunies une conscience de classe nationale et une conscience de classe sociale. M. Rioux voit dans cela la différence entre l'ancienne gauche qui oeuvrait sur certains secteurs de l'activité et la nouvelle gauche (le PSQ) qui est globale.

Il y a beaucoup de Canadiens français qui sont de cette gauche, a ajouté M. Rioux, et ce devrait être la tâche du PSQ de tenter de cristalliser toutes les tendances actuelles.

M. André L'Heureux, secrétaire du comité provisoire du PSQ, a dit pour sa part que la tâche primordiale du PSQ sera de s'appliquer à définir ce que sera son socialisme.

"Au risque d'en décevoir, a-t-il dit, nous ne formulons pas une idéologie préfabriquée. Notre socialisme sera scientifique. Nous devons puiser dans l'expérience du mouvement socialiste dans le monde et formuler un socialisme adapté aux besoins du Québec."

Au départ, a dit M. L'Heureux, le PSQ déclare que la libération politique est inséparable de la libération économique.



QUINZAINE FRANÇAISE du 11 au 27 octobre

AU PALAIS DU COMMERCE rue Berri — à deux pas du NOUVEAU

**Dupuis** PRESSES LIMITEES

## Voyez nos vitrines

et nos étalages inspirés de la QUINZAINE FRANÇAISE à l'intérieur du magasin

Tous les jours durant la **QUINZAINE FRANÇAISE**

Nous servons à notre salle à manger au rez-de-chaussée un repas français avec vin. **1.75**



robustes... spacieuses

**MALLES**

de 36 x 17 x 16 1/2 po.

Cadre en bois contreplaqué, recouvert de métal laqué bleu. Châssis amovible. Doublure de papier peint. Angles renforcés.

Ord. 13.95 spécial dupuis **9.99**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 930

## PRIME DE \$5

DURANT LA SEMAINE DES MANTEAUX ET PALETOTS AU NOUVEAU

**Dupuis**

L'achat d'un manteau ou d'un paletot de \$59.95 et plus, pour hommes ou dames durant la période d'une semaine commençant vendredi le 18 pour se terminer samedi le 26 octobre inclusivement donnera droit à une prime de CINQ DOLLARS (\$5.00) montant applicable sur l'achat d'un chapeau ou d'une paire de souliers (hommes ou dames).

OBTENEZ "VOTRE" COUPON EN EFFECTUANT L'ACHAT INDISPENSABLE D'UN MANTEAU POUR VOUS-MEME COMME POUR LA JEUNESSE AU NOUVEAU DUPUIS



**GILETS DE SKI** pour hommes poitrines 36 à 46

**9.98**

Confection TOUT NYLON sur une doublure piquée en laine, tellement pratique pour le sport, à noir ou rouge ou royal foncé. Devant fermé sur glissière semi-jumbo. Le col dévient capuchon. Une glissière sur chaque poche. Poignets tricot laine. Taille resserrée sur cordonnet coulissé.

Délai de quelques jours pour compléter les livraisons

**PANTALONS SKI** Tissu s'étirant verticalement

**9.98**

Pour hommes, jeunes gens, tailles 28 à 44. En nylon extensible, taille Continental ou ordinaire. Jambes fuselées, élastiques souples. Brayette à glissière. Poches à glissière. En marine ou noir.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1605



**SPECIAUX DES SKIEURS ET SPORTIFS QUI SE PROMETTENT UNE BELLE SAISON AU GRAND AIR**



**Chandails 100% ORLON** pour hommes — Poitrines: P.M.G.

prix ord. 18.98 — SPECIAL **16.98**

DUPUIS AU SOUS-SOL

TRICOT 100% ORLON genre laine à grosses mailles "JUMBO"

Noir/blanc — rouge/blanc — vert/blanc — brun/beige et bleu/blanc.

CARDIGANS avec large col châle, grosse glissière Jumbo — 2 poches.

MOTIFS SPORTIFS : chasseur — Curling — Quilles — Gourmet — Patineur.

VI. 2-6171 — Un 2e choix S.V.P.

Délai de quelques jours pour compléter les livraisons.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625



**GILETS DE SKI** pour jeunes amateurs de 6 à 16 ans

**7.98**

Rien de plus recommandable que ce modèle 100% NYLON sur épais matelassé. Col étroit distillant le capuchon que l'on dégage au besoin. Devant à glissière. Les deux poches fermées sur glissière. Poignets tricot élastique. Le bas avec cordonnet coulissé, marine ou rouge ou noir ou royal clair.

**PANTALONS SKI** Très fort tissu élastique

pour garçons **7.98**

Non seulement pour le ski mais aussi pour autres activités sportives. Tissu s'étirant verticalement. EN NOIR SEULEMENT. Taille à passer-encolure, brayette à glissière. Jambes fuselées "DUNHILL" élastiques au talon.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655



au nouveau

**Dupuis**ouverture  
samedi  
**CHALET  
DU SKI**au deuxième  
étageNos skis et vêtements de ski sont impeccables, répondant aux exigences des débutants comme des experts dans ce **SPORT POPULAIRE**

pour dames : P. M. G.

**Jaquettes de ski 100% nylon**Intérieur en "Cellulose" blanc. Le capuchon forme un col. Deux glissières. Non réversible... Plisures verticales, allure professionnelle. Taille à cordon coulissant. EN BLEU, ROUGE OU NOIR. **12<sup>99</sup>****Le pantalon de ski pour dames**

Texture laine/nylon élastique, s'étirant verticalement, allouant pleine liberté. • noir

• vert • marine • bleu pâle • bleu sarcelle

• brun • rouge • beige. **14<sup>99</sup>**LONGUEURS  
Courte 10 à 18  
Normale 10 à 20  
Longue 12 à 20

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540

pour hommes — P.M.G. ExG.

**Jaquettes de ski 100% nylon**REVERSIBLE : dans ces tons : marine/bleu — jaune/noir — noir/rouge — royal/brun. Extérieur matelassé, intérieur uni. Entre-doublure en "CELLULITE". Devant et 2 poches à glissière, poche intérieure. Le capuchon se dégage du col. Poignets tricot. **16<sup>95</sup>****Le pantalon de ski pour hommes**Tissu élastique : 25% laine et 75% nylon. CONTINENTAL, ceinture intérieure avec patte de chaque côté. Ceinture à relief caoutchouc retenant le vêtement. Deux poches à glissière, allant à 2 poches arrière. Ce pantalon s'étire verticalement pour la pleine liberté. Jambes avec sous-pieds élastiques. NOIR — toutes tailles — MARINE OU BRUN — toutes tailles — Tours de tailles : 28 à 44. **19<sup>95</sup>**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

Ouvert ce soir

jusqu'à

**9 h.**

Samedi

9 h. 30 à 5 h. 30

- LES SKIS
- LES HARNAIS
- LES BATONS

pour adolescents  
et les adultesLONGUEURS DES SKIS 5'9 —  
6'1 — 6'5 — 6'9

Ord. 39.95 — SPECIAL

N.B. : Les harnais sont  
fixés aux skis

Ensembles de skis

**29<sup>97</sup>**

LES SKIS ...

**ARLBERG "Olympic"**

Composition : SKIS "ARLBERG" EN FRENE EUROPEEN, contre-plaqué à 20 laminages, surface plastifiée bien polie. Carrés en métal (Steel edges) pour un parfait contrôle. Extrémité des skis avec embouts protecteurs en métal. Deux filets rouge/blanc fond noir sur chaque côté. Longueurs des skis : 5'9 - 6'1 - 6'5 - 6'9.

**Harnais sécurité**

En métal chromé, ces étriers préviennent les accidents en cas de chute de côté. Câbles et tension réglables. Talon-plaque caoutchoutée

**Bâtons de ski**

Tout aluminium, extra légers, mais extra résistants. Poignée en polyéthylène moulé et dragonne en vrai cuir.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

Enfants 4-5-6-6x ans

**Jaquettes de ski**  
100% nylon**7.99**

Modèle de nylon matelassé et riche doublure satin. Le capuchon se transforme en col. Devant à glissière. Choix de • bleu • rouge

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

Fillettes 8 à 14 ans

**Jaquettes de ski**  
en nylon**8.99**

Tout nylon matelassé sur doublure acétate, soyeuse. Le capuchon est à même. Devant à glissière et galon coulissant à la taille. Poches. Nuances : • royal • rouge • bleu pâle • noir.

Pantalons de ski

fuselés

**7.99**

Modèle assorti à la jaquette ci-contre. Texture élastique s'étirant verticalement, les jambes fuselées.

FILLETES noir seulement

GARÇONNETS en noir, brun

Pantalons de ski

fuselés

**8.99**

Fillettes 8 à 14 ans. Nylon s'étirant verticalement très élastique, pour pleine liberté au jeu. Élastique sous-pied. Noir seulement.

Adolescentes 12-14-14x ans

**Jaquettes de ski**  
en nylon**14.99**

Imprimés amusants, formant une jaquette deux tons : vert/brun, rouge/rouge, bleu/bleu. REVERSIBLE avec matelassé, cordon coulissant à la taille. Devant à glissière, capuchon.

Pantalons de ski

fuselés

**14.99**

Texture élastique s'étirant de haut en bas pour la marche, le ski. Jambes fuselées. En noir seulement.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



Garçons de 6 à 18 ans (24 à 36)

**Jaquettes de ski**  
en nylon**9.98**

Matelassé effet de losanges en cuir, vin, rouge clair, noir, bleu royal. Devant à glissière, le capuchon se dégageant du col. 2 poches à glissière. Chaud entre doublure "Cellulite". HAUTE CONFECTION.

**Pantalons de ski**

fuselés

(8 à 18)

**7.98**

(28 à 34)

**9.98**

Pour garçons de 8 à 18 ans aussi tous de ceinture : 28 à 34. Texture élastique s'étirant verticalement. Coupe CONTINENTAL chaque côté de taille à patte s'ajustant. 2 poches et brayette à glissière. Sous-pieds élastiques. NOIR SEULEMENT.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



Les bottes "Coin du Feu"

Après ski ... pour dames

**19.95** la paire

Véritable "PONEY" en blanc, brun, chamois, jaune canari ou bleu pastel. Chaud doublure de mouton rasé. Glissière de côté. Semelles plate-forme, surface de caoutchouc-mousse non glissant. Pointures 5 à 10, largeur M.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 470



C.E. DAIGNEAULT  
DEPT DES ACHATS  
ED. FINALE  
1SEM. - OSAN.Les marins du "Frankcliffe Hall", une barge des Grands Lacs, ont quitté leur travail à midi, dans le port de Montréal.  
photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

# Encore une fois... La navigation est paralysée

L'arrêt de travail des marins, qui semble avoir été déclenché d'une rive à l'autre du pays, a eu ses répercussions dans le port de Montréal, un peu avant midi.

Les marins du "Frankcliffe Hall" et du "Wabana", membres du Syndicat international des Gens de Mer, ont quitté leurs navires, valises à la main.

Apparemment, les marins des Grands Lacs obéissent à des ordres qui ont touché tous les ports du pays; ils doivent avoir cessé tout travail à bord des bateaux à partir de 8 h. demain matin. D'ici là, les marins désertent tout navire prêt à appareiller, de façon à ne pas se trouver sur l'eau lorsque l'arrêt de travail aura paralysé la navigation, demain.

Mais ni le président du SIM, M. Hal C. Banks, ni le secrétaire, M. Leonard McLaughlin, qui ont leurs bureaux à Montréal, ne pouvaient être atteints. L'objet de cet arrêt massif de travail est de réunir tous les marins pour une marche sur la capitale, lundi. Les chefs syndicaux voudraient avoir au moins 10.000 de leurs 14.000 membres à Ottawa lundi pour protester contre la mise en vigueur d'une tutelle gouvernementale.

C'est à Halifax qu'a débuté l'arrêt de travail. Les équipages de deux navires appartenant au SIM ont quitté leur travail. Semblable action a été exercée à Vancouver.

À Montréal, tout paraissait calme dans le port encore à midi. À part les équipages des deux navires mentionnés plus haut qui quittaient leur ba-

teau, tous les employés du port étaient à l'œuvre. Les remorqueurs qui ont des équipages appartenant au SIM, ont continué leur besogne, soit à l'accostage ou à l'appareillage des navires. Ils ont tous versé le large les paquebots "Empress of England" et "Franconia" qui partaient à destination de l'Europe avec quelque 600 passagers.

Au bureau du maître du port, on ne savait rien de l'arrêt de travail qui a commencé aujourd'hui.

Les débardeurs aussi venaient à leurs occupations comme à l'accoutumée. Un groupe de débardeurs ont déclaré à des journalistes qu'ils ne voyaient pas pourquoi ils appuieraient les marins dans leurs revendications puisque ceux-ci n'ont pas montré beaucoup de sympathie à leur endroit la semaine dernière, lorsqu'ils étaient eux-mêmes affectés par une grève.

voir NAVIGATION en page 2

Le blé: retard...

(D. M.) — Une nouvelle entorse à la transaction du blé entre le Canada et la Russie se produit aujourd'hui avec l'arrêt de travail des marins des Grands Lacs.

A peine cinq jours après le règlement de la grève des débardeurs dans les trois principaux ports du St-Laurent, grève qui paralysait partiellement les livraisons de blé vers l'étranger, voici que l'acheminement des céréales de l'intérieur du pays aux ports fluviaux s'arrête à son tour.

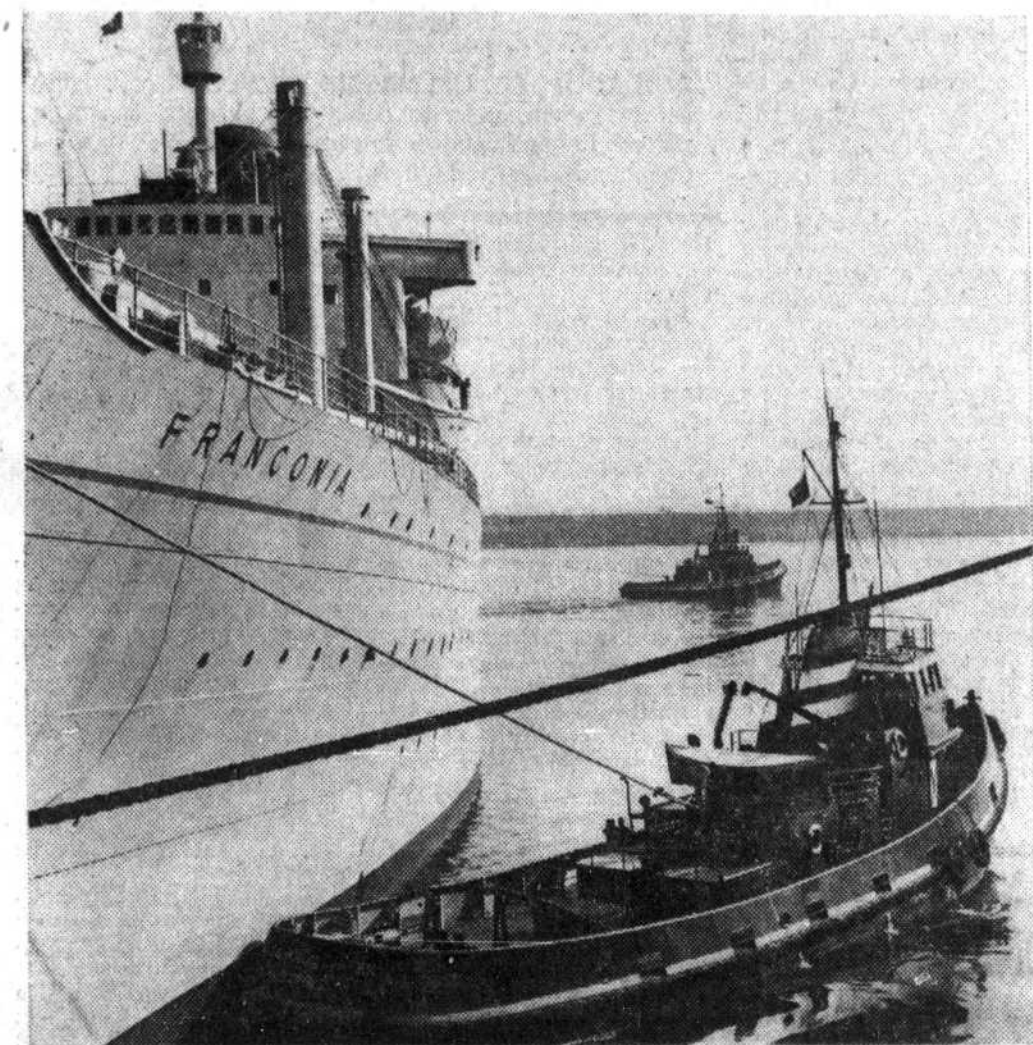
Toute circulation maritime sera pratiquement arrêtée dans la Voie maritime du St-Laurent, empruntant les 60 millions de boisseaux de blé que le Canada exportait jusqu'ici la semaine dernière.

Certes quelques navires battant pavillon de la Upper Lakes Shipping dont les équipages appartiennent au Syndicat maritime canadien ne veulent pas débrayer, pourront naviguer encore mais l'on croit plutôt qu'ils seront l'objet de boycottage de la part du syndicat rival.

Ils ne pourront non plus compter sur les remorqueurs pour les accoster puis les équipages des remorqueurs de Montréal appartiennent au Syndicat international des Gens de mer.

Il faut donc prévoir que même la navigation océanique sera affectée justement à cause des remorqueurs qui se montreront le principal canal qu'il faut éviter de fermer.

Un peu avant midi, les équipages de la McAllister Towing ont décidé de donner une chance aux compagnies maritimes qui font le service des passagers et sont sortis pour l'appareillage de l'"Empress of England" et du "Franconia".



Les voyageurs maritimes sont partis juste à temps. Demain les remorqueurs aussi s'arrêteront.

## M. MacEachen garde le silence sur l'attitude qu'il prendra

OTTAWA, (DNC) — Enigmatisque à souhait, le ministre du Travail, M. MacEachen, garde le plus absolu silence sur l'attitude qu'il prendra dans la grève des marins.

Après un entretien d'une demi-heure avec le premier ministre, M. Pearson, il demeure toujours résolu à ne rien faire pour l'instant, car, a-t-il dit, personne ne lui a encore demandé de faire quoi que ce soit.

— "De quoi avez-vous parlé avec le premier ministre", lui a demandé un journaliste de LA PRESSE. "De la situation en général", a-t-il répondu.

— "Vous ferez bien une déclaration aux Communautés, comme on nous l'a dit à votre bureau?"

— "Probablement, mais ce n'est pas certain".

Interrogé sur les répercussions possibles de la grève sur nos expéditions de blé à l'URSS, le ministre a répondu qu'il ne pouvait dire quelle en serait l'étendue.

Seuls les navires de l'intérieur sont immobilisés, a-t-il dit.

Les océaniques qui viennent de l'étranger pourront toujours être chargés, du moins aussi longtemps qu'il restera du grain dans les entrepôts.

Ajoutons que M. MacEachen ne projette pas de nouveaux entretiens avec M. Pearson et qu'il n'est pas question pour l'instant qu'il rencontre M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada.

Il rencontrera fort probablement les marins lors de leur visite à Ottawa, lundi, mais ces derniers n'ont sollicité aucune entrevue jusqu'à présent.

Pearson et MacEachen rencontrent Jodoin

(PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pearson, le ministre du Travail, M. MacEachen, et le président du Congrès du Travail du Canada (CTC), M. Claude Jodoin, se sont rencontrés, à midi, au bureau du premier ministre afin de discuter de la situation créée par la décision des membres du Syndicat international des gens de mer.

légatité ou sur l'illégalité de l'attitude des garde-malades; il a refusé de formuler tout commentaire.

A l'hôpital

Le Conseil d'administration de l'hôpital Ste-Justine pour les enfants, regrette infiniment le geste de ces 250 infirmières qui ont décidé, mercredi dernier, un arrêt de travail concerté.

On sait que les infirmières se plaignent, entre autres choses, d'une distribution inadéquante des tâches auprès des enfants qui leur sont confiés.

L'administration de l'hôpital, sans jeter aucunement le blâme sur les infirmières, déplore cependant la situation présente tout en rassurant les parents des enfants, et le public en général. On insiste sur le fait que tous les services professionnels sont donnés par un personnel qualifié.

La situation, sans être catastrophique, a nécessité cependant une organisation nouvelle pour faire face aux problèmes.

— On a renvoyé les enfants qui ne réclamaient pas de soins d'urgence. L'hôpital Ste-Justine accueille normalement 800 patients. Ce nombre a été réduit à 400 et les nouveaux cas sont dirigés vers les autres hôpitaux.

— On a concentré les patients dans les divers départements.

— On a distribué les tâches entre le personnel disponible et déjà sur place: religieuses, infirmières, médecins, résidents.

voir ERHARD en page 2

## Erhard prie les Grands de régler le problème allemand

BONN (Reuter-AFP) — Dans son premier discours devant le Parlement de Bonn en tant que chancelier fédéral, M. Ludwig Erhard, a demandé que la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique constituent un organisme chargé de régler les problèmes de la réunification de l'Allemagne jusqu'à la signature d'un traité de paix qui reconnaît les frontières du 31 décembre 1937.

"Il est de notre devoir", a affirmé M. Erhard, d'attirer encore et toujours l'attention du monde sur la question allemande, toujours pas résolue.

"L'attitude soviétique à l'égard du problème allemand, a-t-il poursuivi, est basée sur une idée fautive: la croyance

que les intérêts soviétiques sont mieux servis par la division de l'Allemagne que par sa réunification.

"Notre attitude constante sera de normaliser nos relations avec l'Union soviétique sur la base du respect mutuel des droits de chacun", a ajouté M. Erhard.

Contacts utiles

M. Erhard s'est déclaré parfaitement assuré de l'utilité de la permanence de contacts bien organisés entre l'URSS et les États-Unis pour trouver des points d'accord relatifs à la guerre froide.

Il a ajouté que son gouvernement consacrerait tous ses efforts à la recherche d'une

## Lord Home succède à Harold Macmillan

LONDRES. (Reuter, PC, AFP) — Acceptant l'avis de M. Harold Macmillan, la reine Elisabeth a chargé aujourd'hui lord Home, ci-devant secrétaire aux Affaires étrangères, de former un nouveau gouvernement.

La nouvelle a été annoncée dans un communiqué officiel après que lord Home eut été convoqué au palais de Buckingham, où il a eu une entrevue de 37 minutes avec la souveraine. Le communiqué disait: "La reine a reçu le comte de Home en audience et l'a invité à former le gouvernement".

Précédemment, la reine s'était rendue à l'hôpital Edward VII pour s'entretenir avec

M. Macmillan, où le premier ministre sortant est hospitalisé depuis 10 jours, créant ainsi un précédent et une forte surprise. On sait que la reine, qui attend un enfant, avait décidé il y a quelque temps de renoncer à toute sortie.

La souveraine a accepté la démission de M. Macmillan exactement huit jours après la publication par le premier ministre d'une lettre adressée au parti conservateur, dans laquelle il faisait connaître son intention de se retirer avant les prochaines élections britanniques.

Le choix de lord Home a causé une certaine surprise et

beaucoup de déception au sein du parti conservateur, notamment chez les partisans de M. R. A. Butler, le vice-premier ministre, qui ont multiplié les manœuvres de dernière heure pour le garder dans la course.

La décision constitue un triomphe personnel pour M. Macmillan, dont l'antipathie envers M. Butler est bien connue. Quant à M. Butler, il voit ainsi lui échapper pour la deuxième fois le poste politique le plus élevé de la nation. En effet, lors de la crise de Suez, il y a près de sept ans, on s'attendait que M. Butler succéderait à sir Anthony Eden, mais il fut écarté au

profit de M. Macmillan. Toutefois, malgré la déception de certains candidats à la succession de Macmillan et de leurs partisans, on s'attend que les conservateurs resserreront maintenant les rangs derrière leur nouveau chef en cette année pré-électorale. On s'interroge toutefois dans les milieux politiques sur les réactions de M. Butler.

Le remaniement

La mission dont la reine a chargé aujourd'hui lord Home lui permettra de choisir librement ses collaborateurs et la liste du prochain gouvernement sera probablement connue au début de la semaine prochaine, dit-on à Westminster. Au cas où M. Butler accepterait de servir sous lord Home et si lord Hailsham et M. Reginald Maudling en font autant, le remaniement ministériel pourrait bien être de peu d'envergure. Il resterait à choisir le nouveau secrétaire au Foreign Office et le nom le plus souvent mentionné pour ce poste est celui de M. Edward Heath, secrétaire adjoint.

Par ailleurs, lord Home, qui est incidemment le premier pair du royaume appelé à former un gouvernement depuis plus de 60 ans, sera dans l'impossibilité d'assister à la Chambre des communes à la rentrée parlementaire fixée au 29 octobre. En effet, seuls les députés élus sont autorisés par le sergent d'armes à franchir le seuil de la Chambre basse.

En quête d'un siège

Le nouveau premier ministre devra donc se faire élire à bref délai au cours d'une élection partielle, après avoir renoncé à son titre de noblesse. Mais au mieux il ne pourra devenir

Voir LORD HOME en page 2

## Rouge à Moscou, rouge à Ottawa! s'exclame Caouette furieux du rejet de l'amendement Knowles

OTTAWA (UPI) — Les Communautés ont formellement rejeté aujourd'hui un amendement appuyant la reconnaissance du groupe de parlementaires caouettistes au rang de la troisième plus importante formation politique dans le Parlement.

L'amendement avait été présenté par le néo-démocrate de Winnipeg-North-Centre, M. Stanley Knowles. Il a été défait à 96 voix contre 82, les Libéraux et les créditistes de M. Thompson se liguant contre les conservateurs, les néo-démocrates et les caouettistes eux-mêmes.

Le rejet de la motion Knowles ne laisse plus pour trancher la question de préséance que la proposition originale, celle du

comité des élections et privilèges, qui suggère que les forces caouettistes prennent place au dernier rang tandis que l'Orateur M. Alan Macnaughton et ses conseillers décideront de leur statut.

Cette résolution sera également soumise aux voix cette après-midi et l'on prévoit une coalition analogue à celle qui provoqua le renvoi de l'amendement Knowles.

La mise aux voix de celui-ci eut lieu après que M. R.éal Caouette, des trois députés créditistes se sont dissociés du chef national M. Thompson, qui recommandait avec passion que son groupe soit reconnu comme "troisième parti", après les

Libéraux et les Conservateurs. Le groupe Thompson ne compte que onze députés.

"C'est au nom de la démocratie et des droits de l'homme que nous défendons notre position", a lancé M. Caouette d'afficher une "arrogance exceptionnelle" vis-à-vis sa formation parlementaire.

"En Russie on ne reconnaît pas l'existence des petites formations politiques, et nous critiquons leur attitude, a dit M. Caouette. Mais les Libéraux n'ont-ils pas de la même façon?"

"Rouge à Moscou, rouge à Ottawa, nous sommes traités de la même façon", a-t-il lancé.

## Pour aider les universités, Québec cherche une "formule"

par Guy FERLAND

C'est en référence au programme libéral de 1960 que M. Paul Gérin-Lajoie a affirmé aux étudiants, hier, que c'est l'intention du gouvernement du Québec d'instituer la gratuité scolaire au niveau universitaire. Puis pressé de questions, il a laissé entendre qu'il faudra étatiser les universités pour réaliser cet objectif, c'est-à-dire trouver une formule qui permettra au gouvernement d'exercer sur elles un contrôle financier, tout en leur laissant l'autonomie qui leur est nécessaire dans d'autres domaines.

Le Centre social de l'Université de Montréal était bondé: quelque 1.200 étudiants s'y étaient rendus pour entendre le ministre de la Jeunesse, à la suite du refus du gouvernement de prendre à sa charge la hausse des droits de scolarité et la hausse du prix des repas à la cafétéria du Centre social.

Le ministre de la Jeunesse a relu l'article 2 du programme libéral qui promettait la "gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement, y compris

celui de l'université", l'article 3 qui promettait la gratuité des manuels dans les écoles relevant de l'Instruction publique, et les articles relatifs à la création d'une commission provinciale des universités, qui "sera spécifiquement chargée d'établir un mode d'allocation de soutien pour l'étudiant".

Il a ajouté que le gouvernement avait déjà institué la gratuité des cours et des manuels dans les écoles publiques, mais que pour l'instituer dans les universités, il fallait attendre le rapport de la Commission Parent.

Au cours de la période de questions, M. Gérin-Lajoie a été amené à préciser pourquoi il fallait attendre le rapport Parent pour étendre la gratuité aux universités. Voici en substance, les explications qu'il a données:

"C'est que cela met en cause le statut privé des universités, Actuellement, le gouvernement ne peut empêcher les universités de hausser leurs droits de scolarité, parce que ce sont des institutions privées. Il faut trouver une formule pour qu'il n'y ait plus de droits de scolarité. Le gouvernement ne peut pas non plus combler automatiquement les déficits des universités; il doit avoir un droit de regard sur les subventions qu'il leur accorde. Il faut trouver une formule pour concilier l'autonomie nécessaire aux universités, et le contrôle financier que le gouvernement doit exercer sur elles. Et pour trouver cette formule, il faut attendre que la Commission Parent ait dit ce qu'elle a à dire sur le statut des universités.

### Montréal emprunte \$35,000,000

Par suite d'une décision prise un peu après midi, à l'hôtel de ville, par l'administration Drapeau-Saulnier, la Ville de Montréal emprunte \$35,000,000.

A l'issue d'une assemblée du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a en effet confirmé que "le comité a autorisé le syndicat canadien à distribuer une émission d'obligations au montant total de \$35,000,000".

Le président a expliqué que le taux d'intérêt effectif obtenu par la Ville est de 5,97 p. 100, pour les trois séries dont le taux nominal varie de 5 à 5 1/2 p. 100.

M. Saulnier a ajouté: "Dans les circonstances, tenant compte des émissions qui sont offertes ailleurs, l'estime que la Ville fait une excellente transaction et que c'est la seule autre démonstration de l'excellence du crédit de la Ville dans les milieux financiers".

### DERNIÈRE HEURE

#### Un chat dans l'espace

PARIS. (Reuter) — La France a réussi aujourd'hui à lancer dans l'espace un chat et à le ramener vivant sur la terre. L'expérience s'est déroulée au Sahara. L'animal est monté en fusée et descendu en parachute.

### SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 35  
Bandes dessinées / 35  
Courrier de Pauline / 18  
Décès, Naissances, etc. / 42  
Editorial / 4  
Finance / 20, 21  
Horoscope / 22  
Les Tribunaux / 13  
Loisirs et récréation / 19  
Mots croisés / 11  
Nouvelles Internationales / 23  
Radio et Télévision / 10, 11  
Session fédérale / 13, 43  
Spectacles et Concerts / 8, 9  
Sports / 37 à 40  
Vie féminine / 16 à 18  
Vie mondaine / 17  
Vie religieuse / 36  
Vie syndicale / 41  
Votre médecin / 14

### LA MÉTÉO

QUELQUES PÉRIODES NUAGEUSES  
MAXIMUM: 70  
VOIR DETAILS EN PAGE 2

### La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNEAULT ET DOMINIQUE CUFF

### Débrouillards malgré tout!

Sans bruit ni publicité, les maisons de courtage québécoises se réunissent à Montréal, il y a plus d'un mois, afin d'étudier par quels moyens elles pouvaient obtenir une plus grande part du marché des obligations de qualité, celles qui se vendent le plus facilement parce qu'elles offrent les meilleures garanties.

On comprendra sans difficulté que les obligations du gouvernement provincial et celles de la ville de Montréal, se vendent plus aisément que les obligations des petites municipalités ou des fabriques.

Mais la crème du marché est toujours contrôlée par les grands syndicats financiers, alors que les petits courtiers québécois ont dû se débrouiller, depuis toujours, en vendant des obligations beaucoup moins attrayantes.

Cette situation faite aux petits courtiers québécois rappelle la situation que subissent les petites compagnies d'électricité et les coopératives. Les grandes compagnies desservent les territoires les plus payants, tandis que les petites sociétés se débattaient dans les régions rurales.

Voir DÉMOCRATIE en p. 2



## A Ste-Justine

# 1,250 employés non professionnels font de la "résistance passive"

par Gilles PRATTE

Les 1,250 employés non-professionnels de l'hôpital Ste-Justine, qui attendent leur certificat de reconnaissance syndicale d'une journée à l'autre, appellent carrément et sans équivoque les 250 infirmières, en "sessions d'étude" depuis deux jours.

Ils ont même décidé hier soir, en assemblée générale, de refuser autant que faire se pourra, de travailler pendant leurs jours de congé et même de faire du travail supplémentaire qui leur est pourtant payé à temps et demi.

Certains sont même allés jusqu'à souhaiter que les employés non professionnels, qui sont les plus nombreux, sortent eux aussi en "session d'étude", ou tombent tous malades en même temps, pour ne pas se faire les complices de l'administration de l'hôpital, en assurant, par un travail supplémentaire, le fonctionnement de l'institution.

Ceux qui étaient prêts à se rendre jusqu'à cette solution extrême ont souligné que ce serait peut-être la seule façon de forcer l'administration de l'hôpital à négocier sérieusement et de bonne foi avec ses employés.

En dernier ressort, ils se sont toutefois résolus à la résistance passive. Ils feront leur travail habituel, mais pas plus, le conseiller juridique du syndicat, Me Gilles Corbeil, a tout de même tenu à leur rappeler un principe de base : un syndiqué

ne traverse pas une ligne de piquetage. Il a toutefois précisé qu'il n'est pas question pour le moment de l'appliquer dans le cas de Ste-Justine.

## De la jambe cassée à la varicelle

Me Corbeil a rendu compte à l'assemblée des négociations qui ont péniblement eu lieu en vue de la signature d'une première convention collective de travail pour les infirmières.

Il a tenté de mettre en lumière tout le côté pénible de la situation déclarant : "Quand un enfant entre à l'hôpital pour une jambe cassée et crève de varicelle, c'est grave cela." Les infirmières ne sont pas en "sessions d'étude" pour des questions de salaires. Elles réclament une nouvelle répartition des tâches et une définition des occupations qui mettra fin à un régime dont elles refusent d'être "complices" plus longtemps.

Tout l'édifice de la situation, elles l'ont même exposé au conseil d'administration, apportant de nombreux exemples pour chaque département.

Elles s'en servent même comme d'une menace. Si l'administration persiste à se dresser dans ses retranchements, il n'est pas impossible que les infirmières dénoncent publiquement ces "anomalies".

Lorsqu'elles en ont parlé à l'administration, elles recommandaient de réduire le nombre de patients mais de leur assurer de meilleurs soins.

Me Corbeil a rapporté que devant une dizaine de personnes, Mme Lacoste, une des membres du bureau de direction, a répondu : "Je pense qu'il est mieux d'accepter plus de patients et de les moins bien traiter que d'en refuser".

Au chapitre des salaires, les infirmières sont bien prêtes d'aller à l'arbitrage comme le veut l'administration, mais en ce qui concerne le nursing elles insistent que les solutions soient trouvées à l'hôpital.

Mais, remarque le porte-parole du syndicat, l'administration ne veut rien entendre. Me Corbeil a souligné qu'il n'a même pas été possible d'arriver à un accord sur le premier article du projet de contrat disant que l'hôpital et le syndicat entendent collaborer pour donner de bons soins aux malades.

## CONCILIATEUR

SUITE DE LA PAGE 1

dents, internes, bénévoles, aides-malades, gardes-bébés, étudiants infirmières et infirmiers.

Même des mères d'enfants malades se sont offertes pour venir prêter main-forte. La directrice des bénévoles leur assigne des tâches secondaires, comme changer les couches, faire manger les enfants, etc.

Les infirmières des "cadres" sont aussi évidemment restées à leur poste. Il va de soi que tout le personnel doit fournir des heures de travail beaucoup plus longues pour parer à l'urgence. Pour ce qui est du piquetage, il semble réduit au minimum, quelques infirmières se promenant un peu l'avant ou l'après-midi, a-t-on dit. A l'heure ou notre représentante se présentait à l'hôpital soit vers 10 h. 30 ce matin, il n'y avait aucun piquetage.

Le Conseil d'administration a déclaré à la représentante de LA PRESSE qu'il ne blâme aucunement l'attitude des infirmières mais ajoute qu'elles auraient pu avoir recours à l'arbitrage pour régler leurs différends.

Quant au principal grief des infirmières, à savoir que chacune d'elles était parfois affectée à 56 patients le soir, le Conseil d'administration déclare que jamais elles n'ont travaillé dans un "désert" mais qu'elles pouvaient compter sur toute l'équipe d'hôpital en cas d'urgence et il y a toujours des assistantes.

Ce n'est qu'au moment du deuxième conflit mondial que l'exploitation du marché de détail, par le gouvernement du Canada, a pour ainsi dire laissé entrevoir des changements éventuels.

Les riches institutions ne suffisant plus à la demande, le gouvernement s'est tourné vers le peuple. Le peuple a bien répondu et le petit courtier a pris une importance qu'il n'aurait jamais pu atteindre autrement.

Après l'élection de 1960, le gouvernement du Québec a dû faire face à une situation d'urgence. C'est pour quoi, à un moment donné, il s'est vu forcé, sur l'avis de son agent fiscal, de faire appel aux épargnes populaires et aux services des petits courtiers.

A mesure que ces derniers se taillent une place plus importante dans la société québécoise, ils exigent une part plus grande des obligations de tout repos.

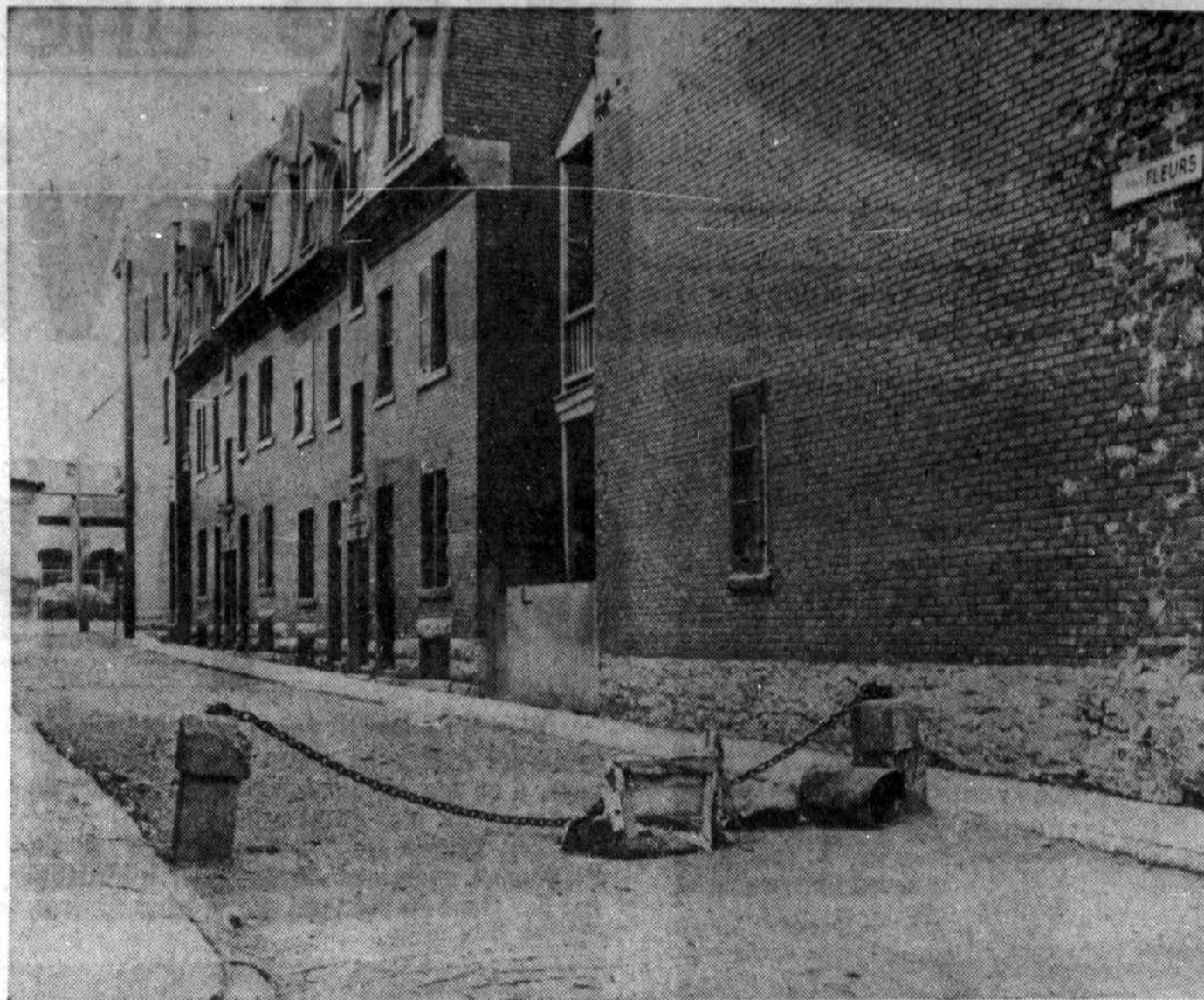
Les grandes maisons, depuis quelques années, consentent à des maisons québécoises une participation à la vente de ces obligations de qualité. Mais cette participation limitée ne rencontre plus les aspirations des petits courtiers québécois; ces derniers acceptent difficilement, aujourd'hui, qu'une maison dont le bureau chef est à Toronto décide, unilatéralement, sans consultation avec eux, de la répartition des obligations gouvernementales.

L'assemblée des courtiers québécois, à Montréal, a porté sur cette question. On recherche une formule.

Pour le moment, le gouvernement du Québec et son ministre des finances suivent la situation de loin. Le gouvernement soit, depuis déjà plusieurs mois, qu'il ne peut plus compter exclusivement sur le grand marché institutionnel. Ses besoins sont trop grands. Il sait qu'il devra compter de plus en plus sur la coopération des maisons québécoises spécialisées dans la vente au détail dans le contact avec les petits épargnants.

C'est un problème délicat qu'il doit résoudre. Le dialogue entre les grandes maisons, les petits courtiers et le gouvernement ne peut être retardé plus longtemps.

(tous droits réservés)



RUE COUPEE D'UN MASSIF DE FLEURS... Telle est la raison, inscrite dans une résolution, qui a motivé l'appellation de la rue des FLEURS, dans le quartier St-Henri. Toutefois, ce changement de nom

date du 17 janvier 1927... depuis, les fleurs sont disparues pour faire place à la brique... et aux rebuts. Avant 1927, ce bout de rue de moins de 200 pieds de longueur s'appelait : "avenue Lallemand".

# L'Expo a besoin de \$550,000 pour la poursuite des travaux

La Compagnie de l'Exposition universelle canadienne a besoin de \$550,000 pour poursuivre ses travaux au cours des prochaines semaines. M. Pierre Dupuy, commissaire général, vient de faire parvenir une lettre aux gouvernements fédéral et provincial, de même qu'à la ville de Montréal, afin de garnir un peu les coffres de la société qui, le 31 août 1963, n'étaient riches que de \$75,000.

La compagnie prévoit des dépenses de \$200,000 au cours du mois de septembre et de \$350,000 pour le mois d'octobre. M. Dupuy a suggéré que le versement de cette somme soit ainsi effectué : Gouvernement du Canada \$275,000, province de Québec \$200,000 et ville de Montréal \$68,750. La demande a été adressée au gouvernement fédéral par l'entremise de M. Jean-Paul Deschatelets,

ministre responsable de l'Exposition, et à M. Gérard-Lévesque, qui a la même responsabilité auprès du gouvernement provincial.

Le comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé, dès hier après-midi, le versement de sa quote-part aux frais d'administration de la société.

Dans une lettre, adressée celle-ci à M. Lucien Héty, directeur des services municipaux, M. Dupuy demandait "que les dispositions nécessaires soient prises pour que la contribution de la cité de Montréal soit versée le plus rapidement possible".

En incluant le versement des trois gouvernements, la Société de l'exposition aura reçu un montant de \$1,150,000, somme qui, selon le commissaire général, n'excède pas le budget qui a été approuvé pour l'année financière en cours.

## NAVIGATION

SUITE DE LA PAGE 1

L'arrêt de travail des marins pourrait immobiliser une partie des travaux d'aménagement des îles Ste-Hélène et Notre-Dame en vue de l'Exposition universelle de 1967.

Les marins des dragues appartenant à ce syndicat, ils étaient encore au travail cet après-midi, mais il est possible que demain ils suivent l'ordre

## Un organisme de la FAT-COI s'en prend à M. Curran

WASHINGTON. (PC) — La division des syndicats maritimes de la FAT-COI s'en est prise aujourd'hui au président du Syndicat maritime national d'Amérique, M. Joseph Curran, qu'elle accuse de prendre la défense du chef des Teamsters, M. Jimmy Hoffa, et de ne rien comprendre à ce qu'on appelle l'éthique.

Cette sortie de la division des syndicats maritimes fait suite à une lettre écrite hier par M. Curran pour demander une enquête sur les accusations de violence et de corruption portées contre le syndicat international des marins du Canada.

M. Curran a déclaré que son syndicat et lui n'approuvent aucun boycottage du travail contre le projet de loi du gouvernement canadien visant à la mise en tutelle des syndicats maritimes.

Il est évident que le choix de cet aristocrate écossais a déplu à plusieurs conservateurs, notamment parmi les ministres et les députés. Réflétant sans doute l'opinion de nombre de ses collègues du groupe parlementaire tory, M. Robert Jenkins a déclaré : "Avec Home, nous donnons les élections aux travaillistes."

Le leader travailliste Harold Wilson ne manquera pas de souligner que le parti conservateur s'est montré incapable de trouver un leader dans une chambre élue démocratiquement et a dû avoir recours à un pair, membre d'une chambre héréditaire.

Dès ce matin, depuis qu'avait transpiré la désignation probable de lord Home, après une nuit de manœuvres et de contre-manœuvres, le "Daily Mail" signalait le mécontentement de plusieurs conservateurs à l'idée que le parti puisse être mené par un pair écossais déchu de son titre et "enrôlé" pour assumer la charge de premier ministre.

La rentrée en scène de lord Home a causé d'autant plus de surprise qu'elle est survenue alors que l'on estimait gé-

## ERHARD

SUITE DE LA PAGE 1

forts à faire progresser, par de nouvelles activités, la construction politique de l'Europe. Il a mentionné, à ce sujet, le traité franco-allemand qui "est appelé à devenir une force motrice dans l'unification européenne".

Le nouveau chancelier a exprimé l'avis qu'un désarmement général et contrôlé semblait le seul moyen certain d'éviter la guerre mais qu'une telle me-

# Nomination de deux ambassadeurs

OTTAWA. (PC) — Le ministre des Affaires extérieures a annoncé la nomination de M. J.-A. Chapdelaine comme ambassadeur du Canada en République arabe unie et de M. Paul Beaulieu comme ambassadeur au Brésil.

M. Chapdelaine, âgé de 49 ans, était ambassadeur du Canada au Brésil depuis 1959. Il succède à R.A.D. Ford récemment nommé ambassadeur en URSS.

M. Beaulieu, âgé de 50 ans, ambassadeur du Canada au Liban depuis 1958, remplace M. Chapdelaine au Brésil.

Boursier Rhodes, M. Chapdelaine est attaché au ministère des Affaires extérieures depuis 1937. Avant d'être nommé ambassadeur du Canada au Brésil, il représentait notre pays en Suède.

M. Beaulieu, un Montréalais, a détenu plusieurs postes dans le ministère à Washington, Paris, Boston et Londres depuis 1940.

Le méditant se fait tort à soi-même et se fait détester de son entourage. (Ecclési 21, 26)

## Carrière de lord Home

— Lord Home est né en 1903 d'une famille purement écossaise. Il a étudié à Eton et à Oxford, puis, il a fait ses débuts politiques sous le nom de lord Dunslass (c'était son titre avant qu'il n'hérite de celui de comte de Home). En 1936, il a été nommé secrétaire parlementaire de Neville Chamberlain qui était à cette époque chancelier de l'Echiquier. Il a démissionné lorsque Winston Churchill a succédé à Chamberlain et s'est engagé dans l'armée. Mais il fut bientôt licencié à cause de son état de santé, et il entra à la chambre des lords à la mort de son père en 1951.

Sa nomination comme secrétaire au Foreign Office en 1960 souleva les vives protestations de certains journaux qui le considéraient comme trop peu connu, mais le crédit de lord Home s'est consolidé depuis. Sa franchise l'a mis en opposition, non seulement avec les Russes, mais aussi avec les Américains, notamment lorsqu'il s'est fait l'avocat de l'entrée de la Chine populaire aux Nations unies.

Il a été considéré comme l'un des fermes partisans de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, mais pas au prix d'un relâchement des liens avec le Commonwealth.

Lord Home est le premier secrétaire au Foreign Office qui ait siégé à la Chambre des lords depuis vingt ans. Il a graduellement réussi à faire accepter cette situation par son calme et son affabilité.

Ami personnel de M. Macmillan, lord Home a joué un rôle de premier plan dans les discussions qui se sont déroulées pour la succession de l'ancien premier ministre. Aussi, dès que fut annoncée la démission de ce dernier, la candidature de lord Home à la gouverne du parti conservateur avait été envisagée comme une possibilité, mais loin derrière celles de M. Butler et de lord Hailsham.

Comme la lutte entre ces deux derniers devenait plus ardue, sans que l'un l'emporta sur l'autre, on songea sérieusement à lord Home comme candidat de compromis. Toutefois, il n'a personnellement rien fait pour mousser sa candidature.

## Policiers promus

A la recommandation du directeur Robert, le comité exécutif a accepté hier cinq promotions au service de la Police.

Les capitaines Paul Picard et Marcel Lavigne sont promus au poste d'inspecteur. Le lieutenant Jern-Baptiste Lammar est promu capitaine. Les sergents Jean-Guy Paquette et Armand Chailly deviennent lieutenants.

L'art, qui console des misères humaines... (Ponsard)

## Plan d'expansion, non de restrictions

# Le programme Drury pour l'automobile sera déposé aux Communes vers le 31 octobre

WASHINGTON. (PC, UPI) — Le ministre canadien de l'Industrie a dévoilé hier à deux représentants de l'administration américaine le programme qui vise à garantir à l'industrie canadienne de l'automobile une meilleure part du marché nord-américain. Les détails de ce programme, a-t-il ajouté, seront rendus publics "dans un proche avenir".

Après avoir conféré avec le secrétaire américain au Commerce, M. Luther Hodges, et le sous-secrétaire d'Etat, M. George Ball, M. Charles Drury a tenu une conférence de presse. Son programme, a-t-il dit, sera soumis au parlement d'Ottawa très probablement avant le 31 octobre. Il fournira à l'industrie canadienne les moyens de tirer une part accrue de l'expansion du marché américain.

Le ministre a souligné que l'intention de son gouvernement est d'accroître le rythme des échanges dans le domaine de l'automobile entre le Canada et les Etats-Unis, tout en réduisant le déficit canadien.

Notre pays achète, en autos et pièces détachées, pour \$500 millions de plus aux Etats-Unis que les Etats-Unis n'achètent chaque année au Canada.

## Le dossier "Caribou"

M. Drury, qui est également ministre de la production de défense, a également rencontré le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, avec qui il a discuté de la récente décision du Congrès de Washington de réduire les achats américains d'avions Caribou. Ces avions sont de fabrication canadienne.

Il a déclaré que M. McNamara réduisait ce dossier à la lumière des conséquences du geste du Congrès. Le secrétaire de la Défense n'a encore pris aucune décision et ne se croit pas en mesure d'en prendre une avant quelque temps.

Le Caribou, qui est construit par la De Havilland Aircraft of Canada Ltd., est un bon avion de transport militaire, a précisé M. Drury. Il s'est dit convaincu que M. McNamara retournera devant le Congrès

s'il acquiert la certitude que la décision de celui-ci est contraire aux intérêts stratégiques des Etats-Unis.

## Le Canada ne veut pas réduire ses importations

En ce qui concerne le programme canadien d'expansion de l'industrie automobile, le ministre de l'Industrie a déclaré que tous les détails de ce programme n'étaient pas encore prêts. Les grandes lignes n'en ont pas moins été communiquées aux Américains.

Le Canada ne désire pas réduire les importations d'autos et de pièces détachées. Ce qu'il veut, c'est une plus grande part du marché américain qui est en plein développement. Comme on lui demandait si l'initiative canadienne signifie qu'aux yeux du gouvernement d'Ottawa, les producteurs américains d'automobiles ne modifieront pas volontairement leur politique de vente de pièces détachées à leurs filiales canadiennes, M. Drury a répondu que l'industrie éprouvait parfois de la difficulté à changer d'habitudes.

Précisément, a-t-il ajouté, le programme canadien amènera les producteurs américains à modifier leur politique. Il a cependant refusé de s'expliquer davantage sur ce sujet, faisant valoir l'obligation qui lui est faite de réserver la primeur du programme aux Communes.

C'est en septembre dernier que le gouvernement d'Ottawa a révélé son intention de prendre des mesures de relèvement dans le domaine de l'industrie automobile. A cette époque toutefois, a déclaré hier M. Drury, les détails du plan n'avaient pas été mis au point.

L'idée, on s'en souvient, avait effarouché les milieux dirigeants des Etats-Unis. Ceux-ci voyaient un moyen détourné de réduire les importations canadiennes, ce qui aurait aggravé le chômage qui sévit dans l'industrie automobile américaine. Ils ajoutaient que le Canada voulait étendre à l'importation de toutes les pièces détachées un système de protection tarifaire jusqu'à présent assez limité.

Dans le cadre du programme actuel d'une durée d'un an, des abaissements tarifaires sont offerts sur les transmissions automatiques et les moteurs importés en fonction de l'augmentation nette des exportations réalisées par les fabricants canadiens.

Ce programme arrive à expiration le 31 octobre. M. Drury a reconnu qu'il était raisonnable de supputer que le nouveau plan serait annoncé vers cette date.

# Un leader syndical américain demande une enquête sur le SIGM

Meany a bien établi que le syndicat maritime national ne boycotterait les navires canadiens si le gouvernement canadien impose la tutelle au syndicat de Hal Banks.

M. Curran déclare que la Fédération a fait preuve de mollesse contre cette "corruption" laquelle, écrit-il, "a entraîné une détérioration sérieuse des relations ouvrières entre le Canada et les Etats-Unis".

Les dirigeants de l'AFL-CIO ont refusé de commenter la lettre de M. Curran, mais ont dit douter fortement que M. Meany en tienne compte.

## La météo

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, chaud, vent léger, maximum à Montréal, Ottawa et Ste-Asophie. Apercus pour demain : ensoleillé et chaud.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamie : ensoleillé et très chaud, vent léger, maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamie. Apercus pour demain : ensoleillé et chaud.

Régions des Cantons de l'Est, Québec, St-Maurice et Lac St-Jean : généralement nuageux avec quelques d'averses, clairsemées. Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, en fin de journée. Chaud, vent léger, maximum à Sherbrooke, Québec et La Tuque. 68° à Chicoutimi. Apercus pour demain : généralement ensoleillé et chaud.

**TOUS PEUVENT JOUER AU CURLING**

Formez votre propre équipe de 4 joueurs. Payez tout en jouant. Informations : 748-8891

# UNE AUBAINE VRAIMENT SENSATIONNELLE!

## 350

**PORTES ACCORDEON SPACEMASTER de modernfold**

### à Moitié Prix!

- LES PORTES ACCORDEON SPACEMASTER SE PLIENT DANS L'ENCADREMENT
- ELLES MODERNISENT ET EMBELLISSENT TOUTE PIECE TOUT EN CREANT PLUS D'ESPACE
- ROBUSTE ARMATURE D'ACIER SOUDE, A TROIS RANGEES DE CHARNIERES
- RETEVEMENT DE TISSUS EN VINYLE RESISTANT ET FACILE D'ENTRETIEN
- NUANCES BLANC "ECUME DE MER" AVEC LEGERES IMPERFECTIONS QUI N'EN AFFECTERONT PAS LA DUREE.

DIM. 2'6" x 6'8"

**\$12<sup>95</sup>**

DIM. 3' x 6'8"

**\$15<sup>95</sup>**

**8 MAGASINS BIEN SITUES AFIN DE FACILITER VOS ACHATS**

**Val Royal**

MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION

CARTIERVILLE

12200, boul. Laurentien, anciennement boul. Reel. FE. 4-5320

MONTREAL-NORD

11401, boul. Pie-IX

DA. 2-7341

Division des entreprises P.-H. DESROSIERS LTEE

**LaSalle**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CENTRE

159 ouest, Jean-Talon CR. 2-1781

**National**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CENTRE

150 ouest, Beaubien, CR. 6-2511

VERDUN

677, rue Galt, PO. 9-4581

**Gavard**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

RIVE-SUD

6180, boul. Taschereau, Ville Brossard, OR. 6-1633

**J.-A. Laferté** LITE

**DRUMMONDVILLE**

314, rue St-Jean, CR. 2-3269

**ST-HYACINTHE**

2520, rue Desaulles, PR. 4-6465



## L'épave du "Tritonica" serait une entrave à la navigation d'hiver

par Denis MASSE

On regarde actuellement l'épave du "Tritonica" comme un obstacle de taille à la navigation d'hiver qui va commencer dans deux mois.

Toute possibilité de renflouer l'épave — ou même de la détruire sur place — doit être écartée pour le moment. L'achèvement de l'épave d'automne et des grands courants qui l'accompagnent rend l'entreprise irréalisable.

De plus, comme s'il fallait ajouter aux difficultés, la coque du navire de 12,863 tonnes qui a sombré dans la nuit du 20 juillet au large de La-Petite-Rivière-St-François, s'est enlisée de sept à huit pieds. Elle a aussi un peu dévié vers le rivage.

Le ministère des Transports est fort embarrassé de la chose et donnerait cher à qui proposerait la solution idéale. Certes, il incombe au propriétaire de l'épave, la Sutcliffe Shipping, de retirer l'obstacle, mais on lui reconnaît l'impossibilité de le faire.

On craint maintenant que l'épave ne nuise considérablement à la navigation d'hiver. Le chenal est réduit d'un tiers à cause de la présence insolite de cet obstacle au sortir du passage étroit de l'île aux Coudres. Et, l'hiver, un navire est toujours à la merci des glaces. Il suffit d'un peu de vent contraire pour pousser le navire, par la force des amas de glace, vers le rivage.

### Une saisie

D'autre part, on sait qu'un mandat a été émis à Montréal autorisant la saisie de l'épave. Cette mesure judiciaire n'aurait pour effet que de hâter le renflouement de l'épave, voire d'éviter que la coque soit détruite. Jusque-là, on envisageait sérieusement de faire ex-

ploser l'épave.

La veuve de l'officier des machines Maury Doe Paing aurait été forcée d'user de ce recours pour fournir à la compagnie d'assurance la preuve que son mari est bien mort.

Selon les témoignages entendus à l'enquête, son mari serait resté emprisonné dans la cham-

bre des machines. C'est lui que l'ingénieur Bulley aurait entendu remettre les moteurs en marche au moment où lui-même sautait par-dessus bord pour sauver sa peau. De toute façon, le corps de Paing n'a jamais été retrouvé.

On croit maintenant que, le printemps venu, le ministère

des Transports ordonnera à la Sutcliffe Shipping d'enlever l'obstacle, dans un délai donné. Si la compagnie maritime fait faute à ce délai, le gouvernement prendra sur lui d'enlever l'épave et tentera ensuite de récupérer, par des moyens légaux, le coût de l'entreprise.

## Le ministère des Transports aura une leçon à tirer de ce naufrage

par Denis MASSE

On s'attend que des recommandations importantes soient faites aujourd'hui par suite de l'enquête sur le naufrage du "Tritonica". Ces recommandations s'adresseront au ministère des Transports qui a lui-même institué l'enquête formelle sur le désastre de juillet dernier. Trente-trois personnes, dont un pilote, y avaient perdu la vie.

Me Stanislas Dery, qui occupe pour le ministère des Transports, a révélé en effet à LA PRESSE les points sur lesquels il a l'intention d'appuyer au terme de l'instruction. Ses recommandations concernent : l'amélioration des télécommunications, l'addition de nouveaux règlements au code de la sécurité maritime, et peut-être le renforcement des enquêtes à la suite d'accidents maritimes.

Me Dery a déjà établi, à la reprise de l'enquête, hier, que le personnel des deux navires devait être tenu responsable de la collision survenue dans la nuit du 20 juillet, au large de La-Petite-Rivière-St-François.

Le juge Arthur Smith, de la Cour supérieure de Montréal, entend aujourd'hui les dernières plaidoiries des avocats dans cette cause qui a réuni les plus grands spécialistes du droit maritime au Canada. Mais on ne croit pas qu'il rende son verdict avant deux mois.

Hier, Me Jean Brisset, désigné par le sort pour plaider le premier et occupant pour la Ulster Shipping, propriétaire du "Roanagh Head", a soutenu que le commandant du "Tritonica", le capitaine John G. Swanson, ne devait sûrement pas être à son poste au moment de l'abordage. Il a affirmé que le capitaine n'aurait pas eu plus de temps pour se sauver que n'en ont eu le pilote et l'officier de quart que l'on a retrouvés emprisonnés dans la timonerie, deux jours après le naufrage.

Me Brisset a étayé son plaidoyer de trois points principaux : le capitaine Swanson aurait rendu un témoignage non conforme à la vérité ; l'épave "conduite" du "Tritonica" et de son équipage ne pouvait qu'entraîner le désastre que l'on déplore aujourd'hui ; enfin, aucune faute ne semble devoir être imputée au "Roanagh

Head", dans les circonstances. "La conduite du "Tritonica", a résumé Me Brisset, s'est révélée pour le moins étrange cette nuit-là, et il n'est pas du tout surprenant qu'il soit entré en collision avec le "Roanagh Head", surtout si l'on considère qu'il a failli heurter plus tôt deux autres navires, l'une de ces deux allégations a été abondamment prouvée. Il était fatal qu'il arrivât quelque chose au "Tritonica" cette nuit-là, et il est regrettable que le sort ait choisi le "Roanagh Head" pour interrompre l'étrange voyage du navire des Bermudes, avec le résultat tragique que l'on sait."

Me Richard C. Holden, occupant pour la Sutcliffe Shipping, propriétaire du "Tritonica", a commencé à son tour une plaidoirie qu'il doit terminer aujourd'hui. Il s'est employé surtout à relever des inexactitudes techniques dans les dépositions faites au préalable.

Il faut rappeler que les propriétaires du "Tritonica" ont intenté une poursuite de \$4 millions contre la compagnie irlandaise, et que celle-ci a répliqué avec une poursuite d'un demi-million de dollars. Ces causes sont toujours pendantes devant les tribunaux.



PROTESTATION CONTRE LE GRATTE-CIEL DU PALAIS DE JUSTICE — Un groupe d'étudiants de l'Ecole d'architecture de Montréal ont défilé, hier matin, devant les édifices de l'hôtel de ville de Montréal et du Vieux palais de justice, en guise de

protestation contre le projet de construire un gratte-ciel destiné à abriter les tribunaux de Montréal. Appuyés par l'AGEUM, ils ont suggéré leur propre projet que l'on voit ci-haut.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

## Saraguay revisera ses positions au sujet de l'annexion

Le conseil municipal de Saraguay tiendra à 10 h. demain matin, une assemblée au cours de laquelle il reconsidérerait le règlement d'annexion que le conseil municipal de Montréal a adopté il y a un peu plus d'un mois.

Plus précisément, le conseil municipal de Saraguay en viendrait demain à rescinder une résolution qu'il a adoptée le 7 octobre dernier, alors qu'il décidait, à la suite de laborieuses discussions, d'accepter le règlement d'annexion proposé par Montréal sans y apporter des modifications importantes. Et, durant cette même assemblée de demain, le conseil municipal de Saraguay approuverait ensuite le règlement d'annexion, selon une source on ne peut plus digne de foi.

Rejoint ce matin, le maire E. Van N. Leopoldt a confirmé que

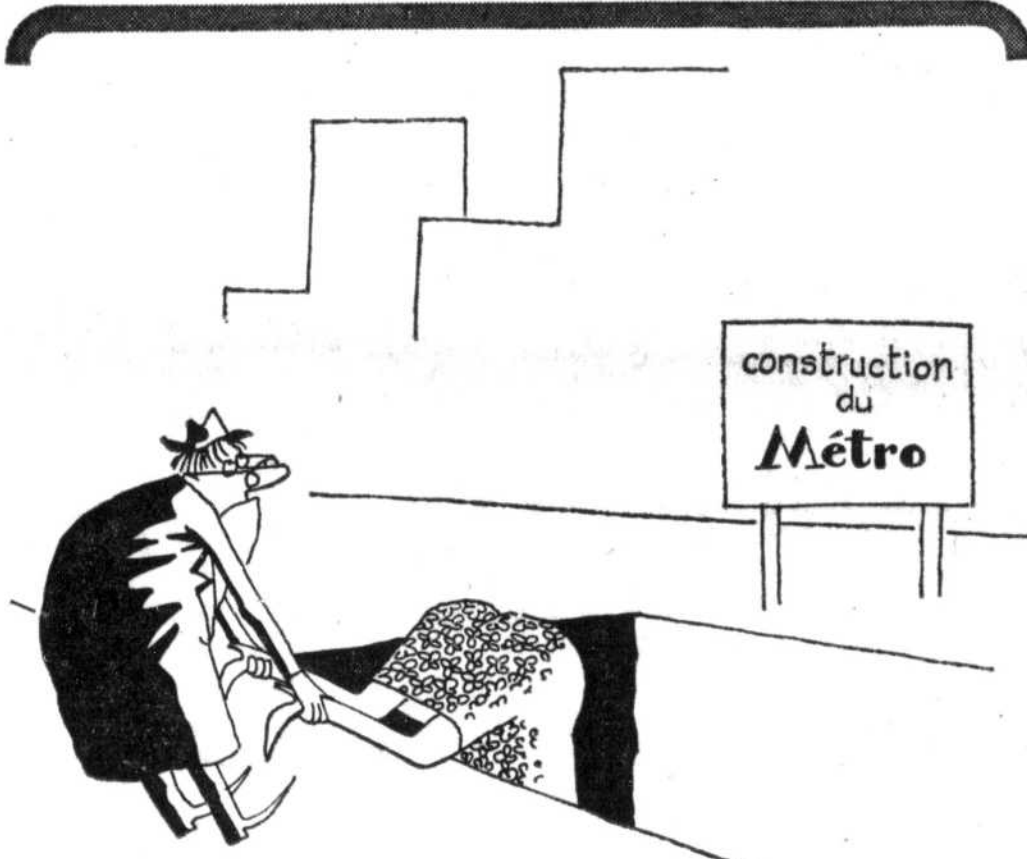
le conseil allait tenir une assemblée demain matin, et non pas ce soir, comme le voulait une rumeur.

Cette réunion aura lieu dans la salle paroissiale "Good Shepherd", rue Somerset, au sud du boul. Gouin.

M. Laporte

déplore la surenchère Interrogé ce matin au sujet de Saraguay que le conseil municipal de Montréal veut annexer selon des conditions énumérées dans le règlement qu'il a voté le 13 septembre dernier, et que le conseil de St-Laurent désire aussi absorber en formulant des conditions plus aléchantes, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, a défini la politique générale de son ministère vis-à-vis le problème des annexions.

Voir SARAGUAY en page 6



— FAUT QUE MA FEMME EXAMINE TOUT... —

## Choix prochain de l'emplacement du nouvel hôpital psychiatrique

QUEBEC. (PC) — Le Dr Dominique Bédard, directeur des services psychiatriques du ministère provincial de la Santé, a annoncé, hier soir, le choix prochain de l'endroit où sera construit l'hôpital à sécurité maximum pour malades

mentaux qui doit remplacer l'ancien hôpital de la prison de Bordeaux. Des spécialistes travaillent à la mise au point des plans détaillés de cette institution depuis six mois.

Parce qu'il ne correspondait

pas aux normes nouvelles adoptées par la province pour le traitement psychiatrique, le projet d'un hôpital pour malades mentaux à Sherbrooke a été abandonné, a révélé le Dr Bédard, parlant au Club Richelieu-Sainte-Foy, bien que les murs aient déjà été construits et \$4 millions dépensés. L'immeuble commencé sera terminé pour loger la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'un hôpital universitaire.

Cette décision a été prise par le gouvernement sur la recommandation des services du Dr Bédard, qui a souligné, par ailleurs, que la province du Québec, avec ses 55 psychiatres, est encore loin de posséder les quelque 300 spécialistes dont elle a besoin dans ce domaine.

La nouvelle politique provinciale a pour but de multiplier les centres cliniques et thérapeutiques à travers le Québec au lieu de construire de vastes hôpitaux psychiatriques dans les centres les plus peuplés de la province. D'autre part, on dote de plus en plus les hôpitaux ordinaires de services psychiatriques.

## L'hôpital Fleury: une réunion avec le ministre

De très bonne source, "LA PRESSE" apprendrait hier que le Conseil d'administration de l'hôpital Fleury aurait rencontré au cours de la soirée le ministre de la Santé du gouvernement provincial, M. Alphonse Couturier. Auparavant, il avait participé à la réunion des Drs J.-A. Dionne et Jacques Langevin, l'avocat Guillaume Geoffrin et M. Guillaume Casavant.

On croit que la discussion aurait porté sur l'accusation qu'ont faite, mercredi, des praticiens généraux et chirurgiens récemment écartés de l'hôpital.

On sait que ces derniers avaient accusé un membre important du bureau médical de cette institution d'avoir cherché à tromper un gouverneur du Collège des médecins de la province et de l'avoir incité à laisser dormir le rapport soumis récemment par un comité spécial qui avait enquêté sur la décision de l'hôpital de fermer ses salles d'opération et d'acquiescer le 17 septembre.

On sait également que le Collège des médecins doit se réunir aujourd'hui. Il est possible qu'il étudie alors le rapport et les revendications.

## M. Pogany affirme que des documents ont été volés à l'Institut Prévoist

par Jacques PIGEON

"Des documents ont été volés à l'Institut Albert-Prévost", a affirmé l'administrateur Thomas Pogany, nommé par le gouvernement du Québec pour prendre la relève du conseil d'administration de cette institution pour malades mentaux.

A des questions posées par

le procureur de M. Tassé et Lépine, Me John Ahern, le témoin a répondu que plusieurs documents ne sont plus dans les classeurs de l'hôpital.

M. Pogany est entré dans la boîte aux témoins, à la demande de Me Ahern pour déposer des documents relatifs à l'engagement du Dr Camille Lau-

rin. En apercevant la formule d'emploi que lui a présentée M. Pogany, l'avocat Ahern a souligné qu'elle n'était pas datée, et qu'elle ne portait aucune signature et qu'il manquait la date des faits.

M. Pogany a répliqué en disant : "il a été établi devant

Voir M. POGANY en page 6

## Un précédent, dans l'affaire Pearson

# Le juge Archambault émet un mandat contre Watson

par Léopold LIZOTTE

Moins de 72 heures avant que ne débute le procès de quatre individus accusés de l'assassinat de Keith "Rocky" Pearson, Georges Aird, Armand Larose, Raymond Caza et Rosaire Daoust, un mandat d'arrestation, pour meurtre, a également été émis contre Frank Watson, qui doit être le témoin principal de la Couronne lundi.

C'est le juge en chef Edouard Archambault qui s'est rendu à la requête écrite que lui ont présentée les procureurs des inculpés, à midi, en déclarant, devant les faits mis devant lui : "Il le faut bien".

L'un des avocats de la défense avait tout d'abord fait remarquer qu'il y a quelques

semaines, Watson avait déjà

témoigné sans la protection de la cour, devant le juge Marc André Blain.

"A ce moment-là, dit-il, il a lui-même admis avoir asséné trois ou quatre coups de marteau à la victime, et avoir ensuite aidé à envelopper son corps, à le ficeler, à le transporter dans une grange de la rive sud et à l'y enterrer."

A cela Me Maurice S. Hébert, C.R., ajoute que l'on devait par ailleurs se rappeler qu'un article spécial du code interdisait d'invoquer les menaces comme excuse d'un meurtre.

Selon la jurisprudence, dit-il, on doit, dans de telles circonstances, se laisser tuer plutôt que de tuer.

Le juge Archambault deman-

da alors : — Et vous tous, que feriez-vous, dans une telle situation ?

Me Léo-René Maranda, l'un

des trois procureurs présentant

la requête rétorqua, pour sa part : "Il faudrait tout simplement

Voir WATSON en page 6

**VERRES DE CONTACT**  
Examen de la vue • Prescriptions de verres  
L. A. Chazin, B. Sc., O.D. • H. Lavigne, B. Sc., O.D.  
Optométristes  
**SALON D'OPTIQUE MORGAN**  
AU TROISIEME MAGASIN DU CENTRE DE LA VILLE  
Pour rendez-vous, VI. 4-1515, poste 680

## L'immigration étudie le cas Garcia

par Léopold LIZOTTE

Bernabe Garcia, l'apatride de 43 ans à qui l'on a vainement demandé d'admettre, au cours de deux journées complètes d'interrogatoire, qu'il avait pu être l'un des principaux théoriciens du terrorisme, F.L.Q., sera remis, aujourd'hui même, entre les mains du service fédéral de l'immigration.

Selon le mandat même en vertu duquel il est maintenant

incarcéré, il pourra être soumis à une nouvelle enquête ou être tout simplement expulsé du pays, parce que s'y trouvant

Voir GARCIA en page 6

Les Faits divers sont en page 6

## Le prix Victor Morin à Jean Béraud, de La Presse

C'est à notre distingué collaborateur Jean Béraud, le doyen des critiques dramatiques de la métropole, que la Société St-Jean-Baptiste décernera cette année le prix Victor-Morin, prix fondé l'an dernier "pour signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine théâtral ont servi ou servent les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française".

La nouvelle a été annoncée hier par M. Thomas Bertrand, administrateur de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Le prix est accompagné d'une somme de \$500 et d'une médaille de bronze "bene merenti de patria".

Un hommage public sera rendu à M. Béraud le 30 octobre, lors d'un banquet où il sera le conférencier d'honneur. A cette occasion, M. Béraud sera présenté et remercié par deux des membres du jury qui lui accorde le prix, MM. Jean Hamelin, critique au "Devoir", et Jean Duceppe, comédien bien connu.

Le prix Victor-Morin avait été fondé l'an dernier et c'est Jean Gascon qui s'était mérité sa première attribution. Ce prix est l'un des quatre fondés par la SSJB pour honorer ceux qui se sont illustrés dans les arts et les lettres au Canada français. Les autres sont : le prix Duvernay pour la litté-

ture ; le prix Calixa-Lavallée pour la musique et le prix Olivier-Asselin pour le journalisme.

Le jury qui a choisi M. Béraud était présidé par M. Jean Séguin, directeur de la SSJB.

En étaient membres, outre MM. Hamelin et Duceppe, M. Jean Valcourt et Mme Jean-Louis Audet.

Jean Béraud, de son vrai nom Jacques Laroche, est né à Québec le 9 septembre 1899. Il a fait ses études au Collège

Voir JEAN BERAUD en p. 6

M. Jean BERAUD

**SERVICE JOUR ET NUIT**  
**Prescriptions**  
Qualité  
Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.

**PHARMACIE MONTREAL** DUQUET & GUICHETTE PROPRIETAIRES  
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

C'est un plaisir de recevoir un joli **PANIER DE FRUITS DIONNE** surtout qu'il ajoute prestige aux bons souhaits de l'envoyeur

**GRANDE VARIETE DE CHOCOLATS IMPORTES**

FRAISES — FIGES VERTES FRAICHES — LIMETTES FRAICHES — COINGS — CHETAGNES — AVOCATS — POMEGRANATES — PRUNES — RAISIN NOIR — POMMES DE FANTASIE — POIRES BARTLETT — CANTALOUPS — ANANAS — MELONS CASABA — MELONS ESPAGNOLS — MELONS HONEY DEW, ETC.

Abricots — Pruneaux — Figes et poires frais confits  
HUITRES EN ECALLES OU EN VRAC  
HOMARDS FRAIS BOUILLIS

MIEL BLANC PUR DE NOUVELLE SAISON

**A. DIONNE FILS & CIE**  
1221, OUEST, STE-CATHERINE Tél. : VI. 9-2341

Four un dessert tout à fait spécial!  
**GATEAU SUISSE**  
au chocolat à la crème  
**79¢**  
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

**CIGARETTES "EXPORT"**  
BOUT UNI  
OU FILTRE

aux 4 librairies Pilon  
**BOITE-CLASSEUR (BINDING CASE)**  
Marque Prestonia  
Carton fort contenant arce ouvrant sur carton replié, sans index.  
Format lettre Rég. 9.00 **675¢**  
Format légal Rég. 9.60 **720¢**

LA PLUS GRANDE VENTE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA  
**Pilon**  
STATIONERS INC.







**PROVINCE DE QUEBEC**  
**DISTRICT DE MONTREAL**  
**COUR SUPERIEURE**  
# 619740  
Dame MARGARET MARY McGOVERN épouse séjars de bien de JOHN CLARENCE MURPHY, retiré de la ville de district de Montreal, et de JOHN CLARENCE MURPHY, résident de la ville de district de Montreal, et aux fins d'autoriser said époux, demandeurs  
vs  
Dame MARTHA GLADYS GORHAM, Westmount épouse de bien de JOHN CLARENCE MURPHY, divorcée de George A. Tomah, de Boucherville, dans ledit district de Montreal, défenderesse.  
PAR ORDRE DE LA COUR, il est ordonné que Dame MARTHA GLADYS GORHAM de comparaître d'ici un mois devant la Cour de la ville de Montreal. 17ème jour d'octobre 1963  
NORMAN DESROCHES  
Juge de la Cour de la ville de Montreal.

**EATING & BRODY,**  
2<sup>e</sup> étage, rue St-Jacques  
Montréal, P.Q.  
recouvreurs des demandeurs

---

Canada, province de Québec  
district de Montréal, No 618-318

**COUR SUPERIEURE**  
(Procédure sommaire)

**HISTORIA GARAGE LIMITED**, corps  
politique, défendeur, inconnu, incorp-  
oré selon la loi, et ayant son siège  
social et sa principale place d'affaires  
au 1<sup>er</sup> étage, 1100, rue St-Jacques, dis-  
trict de Montréal, défendeur, par  
son mandataire, **Y. T. ADONYL**, de la  
rue St-Jacques, 1100, district de Mon-  
tréal, défendeur, défend par la présente  
somme de comparaitre d'ici un mois  
à la date de cette publication, par  
devant le Cour de  
(Signé) **W. BRODERE, D.F.C.S.**

**AVIS DE PETITION A LA**

**LEGISLATURE DE QUÉBEC**

VIS est par les présentes donné que Cliford Narcisse John Ouhinet, industriel de la Cité et du District de Montréal, s'adressera à la Législature de Québec à la prochaine session pour changer son nom de Cliford Narcisse John Ouhinet à la recherche Cliford pour Ouhinet et pour qu'il puisse exercer les droits civils sans restriction. Les témoins : Martin Walker, Alphonse Desautels, Telly et Philson.

Présenté et lu le 16 septembre 1963.

Montréal, ce 16me jour de septembre 1963.

---

**AVIS LEGAL**

**DE VENTE PAR SOUMISSIONS**

EN VERTU DE LA LOI DES FAILLITES

FAIRE :

Succession de Robert Arthur Bell  
Laval-Ouest, P.Q.

Des soumissions cachetées contenant un

1. Les lots de 20% de l'offre seront  
 acquis au \$ 630, boulevard Dorchester ouest,  
 lot 2654, Montréal, jusqu'à l'lot 28 co-  
 nstituant le lot 222, qui sera vendu à  
 l'actif seul, en bloc ou en lots séparés,  
 savoir :  
 — Quatre lots vacants d'environ  
 6,250 pieds carrés chacun, composés  
 des subdivisions 181, 182, 183, 184, 185  
 du lot 181 de la paroisse de Ste-Rose  
 et des subdivisions 22, 23, 24, 25 et  
 26 du lot 222, de la paroisse de Ste-  
 Dorothée.  
 — 2 lots de 2 pieds carrés, environ  
 du lot 222.  
 — 2 lots de 1 pied carré, subdivision no 35  
 du lot 222, de la paroisse de Ste-  
 Dorothée.  
 — Un lot vacant d'environ 5,500  
 pieds carrés, subdivision 6-2 du lot  
 222, de la paroisse de Ste-Dorothée.  
 On peut voir les dits terrains lundi  
 le octobre 1924, à 10 heures.  
 On pourra passer nécessairement la soumission  
 la plus haute ou l'une quelconque.  
 Les enchères seront reçues au bureau  
 du prix d'achat toute taxe fédérale et/o  
 provinciale exigible dans le vente ou

Bureau de  
**McDONALD, CURRIE & CO.**  
453 ouest, 8eul, Dorchester  
Suite 2554  
Montreal, P.Q.  
5331

PETER

AVIS est par  
quin contrat exposé  
1983 aux termes d'un  
de la Commission  
Tabaco Furniture  
est vendues à la Barone  
pétite de Commerce  
le 15 octobre 1983 au Bureau d'en-  
registrement et des  
ment de Montréal sous le numéro  
Boulevard Chaudhry Impé-  
riale de Commerce par F. B. Cochrane.

**CECIL BUTTERS  
MEMORIAL HOSPITAL**

Des soumissions cachetées seront

reçues pour la construction d'une nouvelle aile de l'hôpital de l'Hotel, à Austin, P.Q. Les plans ont été envoyés à l'architecte sous pli recommandé et déposés au bureau de l'architecte le plus tard à 5 heures du soir, vendredi 15 novembre 1963. Les plans ont été reçus par le président de la réunion du Conseil d'administration de l'hôpital, le samedi 16 novembre 1963, à l'hôpital même, à Austin, P.Q. Les plans ont été déposés sur les soumissions et le dépouillement des soumissions a eu lieu. Les plans peuvent consulter les sections pertinentes du **PROJET RUIRO AX**.

Les plans, devis et instructions aux soumissionnaires ont été déposés aux bureaux de soumissions peuvent être consultés par les soumissionnaires et les entrepreneurs peuvent en obtenir des copies, à partir du 21 octobre 1963, au bureau de Perry & Associates, 1000, rue de la Reine, St-Catherine, Westmount, G. P.Q. Un chèque vide de \$100.00, libellé "ordre de la ville de St-Catherine" et les plans, lequel dépôt sera remis sur demande.

Un décaissement de cette somme une fois que les soumissions ont été reçues.

général des plans et devis ou ils sont intervenus. Le constructeur confisque si la soumission n'est pas valide.

La soumission doit présenter un prix global (sans contenu de clause de révision) pour l'ensemble des travaux de mécanique, d'électricité et de plomberie.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé sur son forme d'un chèque bancaire au profit de Cecil Butters Memorial Hospital pour une somme de 150.000 \$.

La soumission doit être accompagnée d'une lettre d'accompagnement adressée au Cecil Butters Memorial Hospital, dans laquelle le soumissionnaire accepte, la compagnie s'engageant et de soutenir sous la forme qui lui conviendra, à l'acceptation et à la satisfaction du propriétaire et pour une période de 120 jours à compter de la date du chèque de garantie sera remis au propriétaire par le soumissionnaire la garantie d'exécution.

Le dépôt de garantie (à l'exception de celui du plus bas soumissionnaire) sera restitué, plus de trois semaines, on paiera un

confinée à la soumission de ces trois  
sommations. Le dépôt d'un garant sera  
confisqué si le soumissionnaire choisi  
ne s'engage pas à signer un contrat.  
Dans l'ordre du contrat, on ac-  
cuse le refus de l'architecte, particu-  
lièrement aux soumissionnaires qui, de  
l'avis de l'architecte, auront indiqué  
des sous-traitants les plus aptes à  
exécuter les travaux.  
Les soumissionnaires sont tenus de  
se conformer aux instructions et de  
servir des formules de soumission  
fournies par l'architecte.  
L'architecte a l'autorisation de ré-  
server le droit de rejeter l'une quel-  
conque soumission, sans obligation  
de l'accepter que celle qui paraît jouir  
de la plus grande somme optimum des  
intérêts de l'hôpital.  
Le secrétaire-trésorier

- **Qualité**
- **Style**

**Ce monument est l'un de nos nombreux modèles exclusifs.**

- meilleure qualité de granite
- prix de manufacture
- un dernier hommage perpétuel
- garantie à vie
- demandez notre dépliant
- profitez de nos bas prix défiant toute concurrence

311 est, rue SHERBROOKE